

**Roger BRIAND**

# **Le général Boulanger en pays forézien**

**"Bataille" à Saint-Galmier...  
"Revue" à Veauche...**

**Chronique des "grandes manœuvres"  
de l'automne 1887**



**Village de Forez**



## **Avant-propos**

Les années 1880 sont pour la France une période de mutation politique. Après la défaite impériale de 1870, une troisième République a été proclamée, par défaut. Thiers, son président provisoire, l'inaugure en levant les bras au ciel dans un geste fataliste : *Que voulez-vous, c'est le régime qui divise le moins les Français*. Le "libérateur du territoire" entend bien maîtriser cette institution de circonstance. En janvier 1873, approuvé à une seule voix de majorité, l'amendement du député de centre droit Henri-Alexandre Wallon stipulant que *le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale ; nommé pour sept ans, il est rééligible* apparaît comme un "acte de naissance" à retardement. C'est dire si la cause républicaine est fragile ! Le maréchal Mac-Mahon devra son élection à une coalition monarchiste. Il eut suffi que le comte de Chambord acceptât le drapeau tricolore et un roi, Henri V, s'installait sur le trône de France, jusqu'à la prochaine révolution. À ces "républicains opportunistes", hésitant sur la perspective d'une "régence", s'opposent passionnément les "radicaux". Eux, sur la base du suffrage universel, sont intransigeants dans l'application de tous les principes de la république. Condamnés à s'entendre pour gouverner, les deux camps n'ont d'autre solution que d'installer des cabinets de rencontre, éphémères, sans autorité ni programme. Pareille inconsistance politique finit par écœurer l'électeur. Un mouvement antiparlementariste se fait jour. Aux élections législatives de 1885, il penche en faveur des "radicaux" qui préconisent une politique de fermeté envers l'Allemagne. L'avènement du général Georges Boulanger, un rêve messianique vite dissipé, s'inscrit dans cette morosité. Comme leurs compatriotes, les Foréziens, vivent simultanément le grand chamboulement du mode de vie. Révolution technique et industrielle, urbanisation poussée, liberté d'expression et d'association syndicale, école obligatoire, bouleversent une société essentiellement rurale, peu préparée à cette mutation, partagée entre l'opulente bourgeoisie patronale et le prolétariat des "classes ouvrières". Le machinisme emplit l'usine. Un réseau de chemin de fer irrigue tout le pays, bien mieux que de nos jours. En témoignent les vestiges des lignes locales. Saint-Étienne, ville industrielle s'enfle démesurément jusqu'à souffler le rang de préfecture à Montbrison. Modeste et paisible village rural, Veauche connaît sa "révolution" avec l'implantation d'une verrerie de bouteilles.

Pour retrouver le quotidien forézien de ce temps-là, il suffit de feuilleter les gazettes jaunies, à l'ample format, de compulsurer les liasses de documents oubliés. Alors, se renouvelle inmanquablement le miracle de l'Histoire. Émergeant de la brume, les images défilent, incertaines. Bientôt, le panorama se précise, tout s'anime : "le rêve passe !"



*Le général Boulanger en 1887. Il a tout juste cinquante ans. Le fameux regard charmeur semble scruter un avenir incertain où se mêlent l'amour de la France et surtout celui de Marguerite...*

*Il n'y a rien de pire qu'un général idiot, sinon un général intelligent.  
général de Gaulle (Boutade)*

Jeudi 15 septembre 1887. Se jouant de nuages floconneux épars, le soleil de fin d'été, encore chaud, décline sur l'horizon embrumé des monts du Forez. Depuis le début de l'après-midi la petite gare d'Andrézieux<sup>1</sup>, jalon d'une ligne P.L.M., est en effervescence. La demie de trois heures n'avait pas sitôt sonné au vieux clocher voisin que déjà débarquaient du train omnibus de Saint-Étienne une joyeuse bande partisane et un petit groupe de journalistes, sacoche de cuir noir en bandoulière. Certains gazetiers viennent de Lyon. Peu à peu, du village proche et de ses environs sont arrivés de nombreux badauds en tenue campagnarde. Bientôt, ils sont près de deux cents à se masser sur l'étroite esplanade où la rangée de platanes abandonne à la faible brise les premières feuilles mortes. Le chef Rochet de la brigade d'Andrézieux, à la tête de ses gendarmes à cheval, n'est nullement débordé. S'il fait preuve d'un zèle inhabituel, c'est pour se faire valoir de ses supérieurs, le colonel chef de légion Mercier, le chef d'escadron Baissade, commandant la gendarmerie stéphanoise et le capitaine Jude, responsable pour l'arrondissement de Montbrison. Un peu après quatre heures, le correspondant spécial de la *Loire Républicaine* télégraphie à sa rédaction : *Dernières nouvelles : Andrézieux a son aspect tranquille accoutumé... On ne sait pas encore si les autorités se trouveront sur le quai de débarquement au moment de l'arrivée du train. Pour l'instant on ne voit personne... Tout laisse supposer qu'il n'y aura pas d'incidents...*<sup>2</sup> Au fait, viendra-t-il ? La veille encore, dans les salles de rédaction, on ne jurait de rien et l'appareil Baudot<sup>3</sup> n'a toujours pas transmis l'annonce officielle attendue.

À la terrasse du café voisin, banale enseigne de l'"Hôtel-restaurant des voyageurs", les clients se disputent tables et bancs de bois crasseux, dépliés à la hâte. Vers cinq heures, seize cavaliers du 19<sup>ème</sup> dragons, dolmans bleu clair à col montant, pantalons garance, casques étincelants piqués d'un plumet rouge, laissant flotter à l'arrière une longue crinière de crin noir, se regroupent dans un cliquetis de sabots près du passage à niveau, à l'extrémité nord du quai.

---

1 - A l'époque, les villages d'Andrézieux et de Bouthéon ne sont pas encore réunis en une seule et même commune comme de nos jours. La gare d'Andrézieux est située sur la ligne de chemin de fer de Saint-Etienne à Clermont-Ferrand. Le premier itinéraire ferroviaire français est inauguré le 12 juin 1827. Tractés par des chevaux, les *chariots* (wagonnets) emplies de charbon stéphanois sont amenés de Saint-Etienne au *port* d'Andrézieux. De là, le chargement est embarqué sur les *rambertes*, longues barques à fond plat, qui descendent la Loire jusqu'à Roanne. La ligne sera d'abord prolongée jusqu'à Montbrison (12 juillet 1866), puis jusqu'à Boën (13 mai 1872), enfin jusqu'à Clermont-Ferrand (1877).

2 - *Loire républicaine*, 3<sup>ème</sup> année, n° 856, vendredi 16 septembre 1887, p. 3, col. 4. La *Loire républicaine* est un quotidien laïc, plutôt anticlérical, d'où sa devise : "Le progrès par l'ordre et par l'instruction". Son siège social est, à Saint-Etienne, 26 rue de la Bourse (actuelle rue de la Résistance). Son prix de vente au numéro est de 5 centimes.

3 - En 1875, Emile Baudot invente un mode de télégraphie, ancêtre de notre "Télex", le *Multiplex à impulsions codées* (MIC) opérant selon le principe de la numération binaire des signaux, tous formés de cinq impulsions successives d'égales durées (moments). Conçu surtout pour partager la même ligne entre plusieurs opérateurs, le "système Baudot" restera en service jusqu'en 1950.

Sous l'auvent vitré de la marquise reposant sur une console de fonte noire finement ajourée, l'opulente pendule murale à double face, compte les minutes en silence. Chaque instant ajoute à l'impatience grandissante des curieux. Ils s'épuiseront en futiles bavardages avant que tinte enfin la cloche électrique, martelée en cadence. Le train de voyageurs en provenance de Clermont-Ferrand, via Thiers, Boën et Montbrison, est annoncé depuis son précédent arrêt, Bonson. Notre journaliste note qu'il est très exactement dix-huit heures et six minutes quand le lourd convoi, dans un crissement de freins, une ultime bouffée de vapeur, s'immobilise au long du quai<sup>4</sup>. "Andrézieux ! Andrézieux !" crie sèchement dans son porte-voix en fer-blanc le chef de gare Pinatel qui se donne de l'importance.

D'un compartiment de première classe descend le colonel d'infanterie Chevroton, chef d'état-major du XIII<sup>e</sup> corps d'armée. Suivent ses deux adjoints, le commandant Hourné et le capitaine Treymuller du 121<sup>ème</sup> régiment d'infanterie<sup>5</sup> dit "de ligne"<sup>6</sup>, puis l'intendant Delaperrière. Le capitaine Driant, du 14<sup>ème</sup> régiment de zouaves<sup>7</sup>, officier d'ordonnance, débarque du wagon avec l'aisance d'un sportif. Enfin, paraît celui que l'on attend, le général de division Georges Boulanger, commandant le XIII<sup>e</sup> corps d'armée<sup>8</sup>. Au pied de l'abrupt marchepied, figé dans un garde-à-vous et un salut militaire impeccables, le capitaine Guiraud, du 19<sup>ème</sup> régiment de dragons<sup>9</sup>, déroule mentalement les mille péripéties du programme annoncé. Pendant tout le séjour du général en chef dans la région, cet officier réputé pour sa rigueur zélée assumera, instant après instant, dans le moindre détail, le suivi et l'exécution d'un emploi du temps chargé, rigoureux, protocolaire. Arrivés de Saint-Étienne en voiture hippomobile depuis près d'une heure<sup>10</sup>, les généraux de division Broye et de Gislain, commandant respectivement les 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> divisions d'infanterie ont été rejoints par le général de brigade Braun<sup>11</sup>, commandant la cavalerie. Guindés, tels des automates, ils n'adressent en chœur qu'un bref salut machinal à chacun des arrivants.

---

4 - Ce train régulier omnibus (arrêt à toutes les gares) a quitté Clermont-Ferrand à 13 heures 10 (une dépêche typographique avait d'abord annoncé 10 heures 10. Son itinéraire passe, pour l'essentiel, par Thiers, Noirétable, Boën, Montbrison.

5 - Régiment stationné à Lyon (notice en annexe).

6 - A l'époque, les fantassins combattent selon des positions alignées.

7 - Emile Driant est né à Neufchâtel (Aisne) en 1855. Le colonel Driant trouvera une mort héroïque à la tête du 56<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs en février 1916 en attaquant au bois des Caures (110 survivants sur un effectif engagé de 1300 hommes) au début de l'offensive allemande sur Verdun. Le capitaine Driant est le gendre de Boulanger. Il a épousé en 1886 sa fille cadette, Marcelle. Sous le nom de *Capitaine Danrit*, il publie plusieurs romans populaires d'un vif intérêt dramatique et de vulgarisation militaire : *La Guerre de Demain* (contre l'Allemagne), édité en 1893, et *La Guerre fatale* (contre l'Angleterre), paru en 1901.

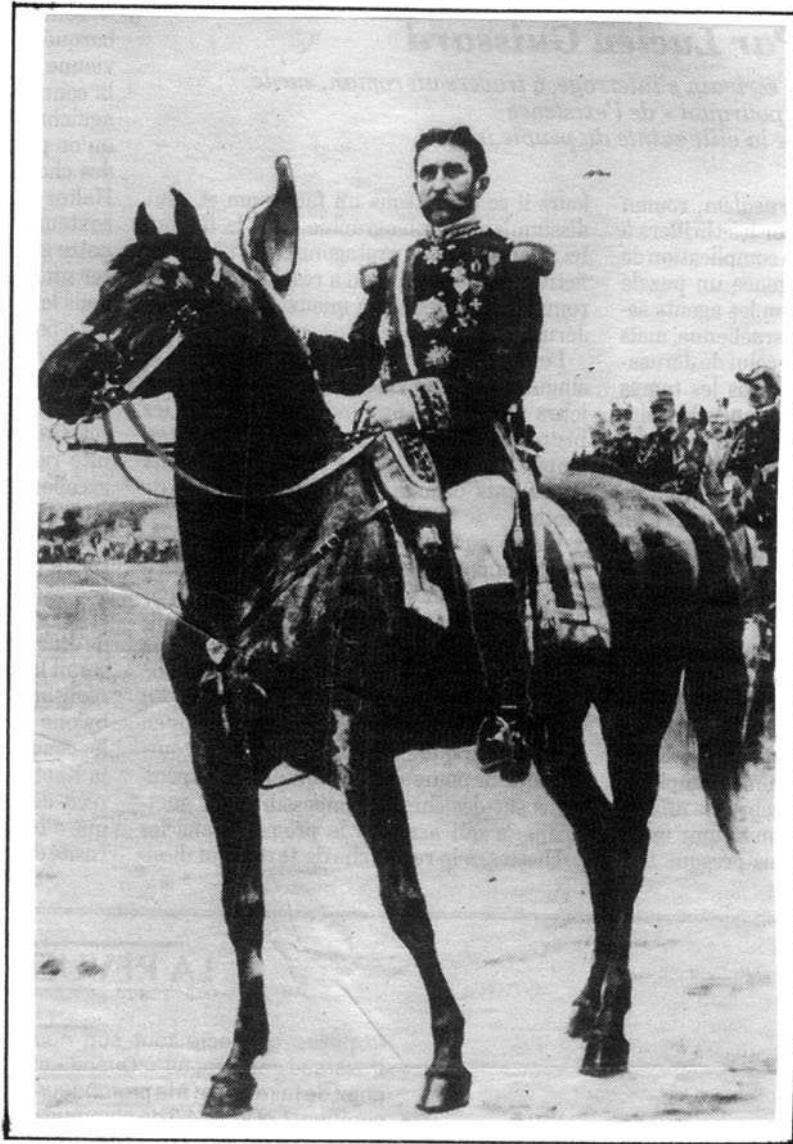
8 - La France est découpée en dix-neuf régions militaires ou corps d'armée. L'état-major de la XIV<sup>e</sup> est à Lyon. Il est alors commandé par le général Davoust, duc d'Auerstaedt, descendant du maréchal de Napoléon 1<sup>er</sup>.

9 - Régiment stationné à Saint-Etienne (notice en annexe).

10 - Notices biographiques des généraux Broye et de Gislain en annexe.

11 - Notice biographique du général Braun en annexe.

*Le général Boulanger en Forez...*



*Le général Boulanger et Tunis : un duo de charme...*

Le préfet de la Loire, Bargeton<sup>12</sup>, ne s'est pas déplacé, ni Mauras, le sous-préfet de Montbrison, ni même le moindre des édiles locaux, tel Lacour, maire d'Andrézieux. Que signifient ces absences remarquées ? Le doivent elles à la crainte ou à l'hostilité de s'afficher dans l'intimité de cet accueil ? Pourquoi, au reste, cette assistance dégarnie se montre-t-elle si réservée ? Hormis les rares vivats des partisans, l'enthousiasme n'est pas vraiment de mise. Mélange de curiosité et de déférence, tout un chacun se contente de dévisager ces galonnés d'importance regroupés à l'écart sur le quai. On se plaît à détailler les brillants uniformes partagés de noir, de garance et d'or, les dolmans sombres à brandebourgs, aux manches rehaussées d'arabesques, les képis tronconiques à calotte rouge, bizarrement penchés vers l'avant, tissés de ramages étincelants, les longs sabres courbes suspendus au côté. Surtout, on se montre celui pour qui on est venu, parce qu'il est connu, que son nom fait souvent la une du journal et qu'il suscite, le dimanche matin, au café, de longues diatribes autour d'une chopine. *C'est lui, c'est Boulanger !*

À défaut de pouvoir transmettre une photographie, le chroniqueur montbrisonnais du *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* trace du chef militaire ce portrait contrasté : *L'ancien ministre de la guerre est un homme de taille moyenne ; le buste bien pris a des inflexions scéniques ; la physionomie, très avenante, est fort heureusement encadrée par cette barbe blonde désormais célèbre dans les annales de la République, mais le regard gagnerait à être moins incertain et le front à être plus découvert ; toutefois, bien que les tempes se garnissent déjà de fils argentés, le général paraît plus jeune qu'il ne l'est*<sup>13</sup>.

Le commandant du XIII<sup>e</sup> corps d'armée ne s'attarde guère en terre andrézienne, un sous-officier du train des équipages lui avançant immédiatement sa monture. *Tunis* est un superbe hongre, musclé et nerveux. Le cheval, débarqué d'un fourgon accroché au train du matin est presque aussi populaire que son maître. Droit sur la selle, la bride retenue haut prêt à piquer des deux, le général esquisse un large geste de la main droite en direction de l'assistance impassible. Alors, comme soudain réveillée par ce signe convivial, la petite foule sort de son mutisme. Plusieurs spectateurs répondent aussitôt à ce salut, qui en agitant son mouchoir, qui en brandissant son chapeau. Au premier rang, le curé d'Andrézieux soulève poliment sa barrette. Boulanger hoche la tête en souriant. *Il lui rend son salut de la plus aimable façon*<sup>14</sup>. L'escouade des cavaliers, au petit trot, prend la direction de Veauche.

*Les grandes manœuvres du 13e corps - Le général Boulanger à Veauche* font les titres laconiques des *Chroniques locale et régionale* de la presse du lendemain. Moins de vingt années se sont écoulées depuis l'humiliante défaite de 1870. Napoléon III, capturé à Sedan, la France,

---

12 - M. Bargeton vient tout juste de succéder à M. Filippini. Le siège de la préfecture est encore situé dans les locaux de l'hôtel de ville de Saint-Étienne.

13 - *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 43<sup>e</sup>me année, n° 246, vendredi 16 septembre 1887, chronique locale : *Le général Boulanger à Veauche*, p. 3, col. 1. Le *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* est un quotidien d'opinion libérale, conservatrice publié par Théolier et Cie, propriétaires. Son siège (administration et rédaction) est à Saint-Étienne, 12 rue Gérentet. Son prix d'abonnement annuel est de 48 francs.

14 - *Le petit stéphanois*, 7<sup>e</sup>me année, n° 252, vendredi 16 septembre 1887, p. 3, col. 3. *Le petit stéphanois* est un journal indépendant quotidien d'obédience catholique comme l'indique sa devise : "Dieu, Patrie, Liberté - Tout droit devant". Auguste Théolier cumule les fonctions de directeur et de rédacteur en chef. J. Berland est propriétaire-gérant et imprimeur. Son siège social est à Saint-Étienne, 4 place de l'Hôtel-de-Ville. Son prix d'abonnement annuel est de 20 francs pour la Loire et de 27 francs ailleurs.



envahie et rançonnée, laissait Bismark proclamer, depuis son sol, l'unité territoriale allemande<sup>15</sup> étendue à l'Alsace et à un large pan de la Lorraine. Depuis, l'humiliation, la rancœur, entretiennent un désir exacerbé de revanche. L'armée de la République, reconstituée, réhabilitée, polarise le sentiment nationaliste, l'espoir cocardier d'un honneur à restaurer. Les patriotes ont les yeux fixés "sur la ligne bleue des Vosges", frontière orientale de la honte. À défaut de pouvoir en découdre avec les Teutons, les stratèges militaires orchestrent périodiquement des simulacres de combats. *Les grandes manœuvres*, gigantesques représentations publiques en un vaste plein air, entraînent les hommes à l'art du "combat offensif en ligne", à la stratégie de la "marche en avant et de l'assaut" au son du clairon. Elles requinquent d'une gloire imaginaire les populations spectatrices. Compris dans la territorialité militaire du XIII<sup>e</sup> corps d'armée dont le quartier général siège à Clermont-Ferrand, le pays forézien fournit précisément, en cette année 1887, le cadre d'une "bataille pour rire" clôturée par une "revue d'opérette". Surtout, cette brève épopée locale a son idole : *C'est lui, c'est Boulanger !* Le bon peuple, volontiers chauvin, adore ce *Général-Revanche* dévolu redresseur de gloire, nouvelle figure du légendaire patriotisme gaulois. Certes, tant d'attentions, trop de dévotions, pareille vénération accordées à un seul homme, ne manquent pas d'alerter les démocrates, les républicains épris d'une liberté indéfinie, aussi gratifiante que fragile. Jules Vallès<sup>16</sup>, chantre d'un prolétariat vengeur, n'a-t-il pas, dans sa verve sarcastique, averti au début des années 1880 : *Je ne souhaite malheur à personne mais, vraiment, le jour où, entrant dans la lâcheté du Parlement comme dans du beurre, un général ayant un coq peut-être au lieu d'un aigle à son képi - qu'importe! - nous emballerait pêle-mêle, les socialistes, les radicaux, les tricolores, ce jour-là je ne pourrais m'empêcher de rigoler un brin.*

L'opinion nationale, déconcertée, oscille entre élan et inquiétude.

Le chansonnier stéphanois Claudius Marcheval entonne, martial<sup>17</sup> :

*Allons, conscrits, que la Patrie appelle,  
Aux travailleurs laissons plume et marteau,  
Pour son honneur et sa gloire immortelle  
Unissons-nous sous son noble drapeau.*

Il aura suffi de quelques mois pour que le général Boulanger illumine d'un éclat rédempteur, vite consumé, la société française dépressive. Le héros sera à l'image d'une étoile filante dont la trace futile s'efface instantanément dans le firmament d'une belle nuit d'août.

---

15 - La guerre de 1870, la défaite de l'armée impériale, permettent l'achèvement de l'unité allemande sous la forme d'une confédération élargie et transformée en Empire allemand le 18 janvier 1871 à Versailles, dans la galerie des Glaces. Guillaume 1er est proclamé empereur. Le traité de Francfort, 10 mai 1871, impose à la France la cession de l'Alsace (départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, excepté le territoire de Belfort), d'une partie de la Lorraine (département de la Moselle, excepté l'arrondissement de Briey) ainsi que le paiement d'une indemnité de guerre de cinq milliards de francs-or. Cette énorme somme ayant été couverte par deux emprunts, les troupes allemandes quittèrent Verdun, dernière ville occupée, le 15 septembre 1873, dix-huit mois avant la date prévue par le traité de Francfort.

16 - Jules Vallès (1832-1885) est né au Puy (Haute-Loire) et a fait une partie de ses études au lycée de garçons de Saint-Etienne. Journaliste, polémiste, écrivain engagé, il sera membre de la Commune de Paris (1871). Exilé à Londres, il est rentré en France depuis 1883. L'essentiel de son œuvre réside dans sa trilogie romanesque Jacques Vingtras : *L'Enfant, Le Bachelier, L'Insurgé* (1879-1886).

17 - GONON, J.F. : *Histoire de la chanson stéphanoise*, sans indication d'édition, bibliothèque de la Diana à Montbrison. Marcheval (1859-1901) est l'auteur d'un important répertoire empreint de patriotisme mais aussi de concorde fraternelle, universelle et de revendications sociales.

Georges-Ernest-Jean-Marie Boulanger de Montigni est né à Rennes le 29 avril 1837<sup>18</sup>. La tradition familiale le destinant au métier des armes, le hobereau breton entre à Saint-Cyr en 1845, promotion "Crimée-Sébastopol". Sous-lieutenant à dix-neuf ans, il sollicite d'être affecté à un régiment de tirailleurs algériens, les *turcos*, de sorte qu'il participe d'emblée à des opérations "de pacification" en Grande Kabylie. Sur le périlleux terrain des embuscades, le jeune officier fait preuve d'une réelle valeur militaire, d'une intrépidité au feu qui lui valent d'être aussitôt remarqué, cité à l'ordre du jour de son régiment. Chef résolu, il se prodigue dans les assauts. Courageux, brave jusqu'à la témérité, il exulte dans maintes attaques lors des campagnes extérieures, depuis l'Italie du nord jusqu'en Cochinchine. Ses prouesses guerrières lui procurent de l'avancement en grade dans le même temps qu'elles le couvrent de blessures<sup>19</sup>. En 1864, le capitaine Boulanger rentre d'Extrême-Orient exténué, miné par les fièvres. L'amour d'une petite cousine argentée hâte sa guérison. L'année suivante, Georges épouse Lucie Renouard<sup>20</sup>. De cette union naîtront deux filles : Hélène en 1866, Marcelle en 1868.

Le chef de bataillon Boulanger forme les saint-cyriens. "S'instruire pour vaincre", car la guerre franco-prussienne de 1870 en fournit bientôt l'occasion. Lui, à la tête du 114<sup>ème</sup> de ligne, se bat devant Mézières. L'obligation de céder la place, l'inexorable retraite, le ramènent dans les environs de Paris. À Champigny, blessé pour la cinquième fois, il se refuse à l'ambulance. Ce colonel à titre temporaire âgé de trente-trois ans, déjà officier de la Légion d'honneur, ne connaîtra pas l'horreur de la guerre fratricide entre Communards et Versaillais. Il n'est pas sitôt entré dans la capitale insurgée qu'une balle, tirée depuis une barricade non loin du Panthéon, lui traverse l'avant-bras et l'envoie à l'hôpital.

La paix civile revenue, Georges Boulanger est rétrogradé lieutenant-colonel. Pas pour longtemps, car son habileté manœuvrière de courtisan fait merveille. Le 15 novembre 1874, installé à la tête du 133<sup>ème</sup> régiment d'infanterie sous l'autorité du duc d'Aumale<sup>21</sup>, il retrouve à titre définitif ses galons de colonel. Dans la foulée il est promu commandeur de la Légion d'honneur. En vérité son ambition est autre, plus politique que militaire, sinon les deux habilement confondues, mais il entend la conduire subtilement, à sa manière, en se jouant des politicards, en tirant profit des querelles intestines entre royalistes, "Blancs", et républicains, "Rouges". Grâce à quoi, en 1880, Boulanger gagne ses deux étoiles de "brigadier". Il rejoint Valence où les hussards à cheval apprécient peu d'être commandés par un "piéton", fut-il le benjamin des généraux français. Qu'importe, l'esprit frondeur, le caractère aventurier, la

---

18 - Georges est le troisième et dernier enfant d'Ernest Boulanger et de Mary-Anne-Webb Griffith, mariés en 1826.

19 - Blessé en 1859 par une balle autrichienne à Robecchetto (Italie du nord), ses vêtements devront, par la suite, être fendus sous l'aisselle gauche afin qu'ils ne soient pas trop ajustés.

20 - Lucie Renouard est la fille unique d'un consul de France, membre du conseil de famille de la maison d'Orléans. Nièce d'un pair de France, elle est aussi la petite-fille du bibliophile Antoine-Augustin Renouard.

21 - Quatrième fils du roi des Français Louis-Philippe, Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897) participe à la campagne d'Algérie. Il y aurait enlevé la smala d'Abd-el-Kader dont, comme gouverneur, il reçoit la soumission en 1847. Après la révolution de 1848, il se retire en Angleterre où il se consacre à des travaux historiques (*Histoire des princes de Condé*, 1869). De retour en France, en 1871, il est élu député, devient membre de l'Académie française et est réintégré dans ses fonctions militaires. En 1883, il est nommé inspecteur général des armées. Quand il est proscrit, en 1886, il lègue son domaine de Chantilly et ses collections à L'Institut de France. Il sera autorisé à réintégrer la France en 1889.

distinction naturelle du Breton font merveille dans les antichambres du pouvoir. Les Républicains ont-ils le vent en poupe ? Boulanger se fait volontiers le chantre de leurs idéaux. Au prince qui lui a confié son régiment et conféré son nouveau grade, il écrit : *C'est à vous que je dois ma nomination... Béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres...* Simultanément, il assure Gambetta d'un *dévouement sans bornes à sa personne et à la République...* Le radical Georges Clémenceau, breton comme lui, son condisciple au lycée de Nantes<sup>22</sup>, lui paraît être un atout fort. Il s'en rapproche avec force gages de républicanisme. En septembre 1881, Jules Grévy charge Boulanger de représenter la France aux fêtes du centenaire de l'Indépendance américaine. Le "général républicain" découvre les États-Unis de la "ruée vers l'or", la modernité des mœurs économiques et surtout, l'art de la publicité. Savoir se "vendre" au public comme un banal "produit de consommation", se construire une "image de marque", un "label" facile à identifier, largement diffusé, connu de tous, constituent dès lors le "défi commercial" lancé par Georges Boulanger. Dès l'année suivante l'occasion lui est donnée de pratiquer cette démarche éminemment tapageuse. Nommé directeur de l'infanterie au ministère de la Guerre, il aménage, transforme, organise, réorganise à tous crins : écoles militaires, règlements des manœuvres, instructions de tir...<sup>23</sup> Surtout, il bat le rappel autour de chacune de ses réformes. Son service de presse les "livre" tapageusement à la grande communication journalistique. "Boulanger", un nom facile à retenir, rassurant "comme le bon pain", devient le symbole d'une qualité existentielle, fière et glorieuse. Bras vengeur, le général médiatique a tôt fait d'accéder à la popularité, au vedettariat. Pourtant, Jules Ferry, président du Conseil, ne veut voir en Boulanger qu'un méritant "serviteur de la République", à promouvoir. Le 18 février 1884, en lui conférant sa troisième étoile, le gouvernement charge le talentueux général de division de structurer l'administration militaire de la Tunisie, tout juste annexée<sup>24</sup>. Délicate mission s'il en est, car le fougueux soldat, tel un éléphant dans un magasin de porcelaines, perturbe les subtilités de la diplomatie. En l'espace de deux années, Boulanger établira l'ordre attendu mais au prix d'une fâcherie avec Paul Cambon, résident du Protectorat. En réalité, notre attentiste patenté est pressé de retrouver la capitale, ses mondanités flagorneuses, les basses intrigues des cabinets ministériels et les embarras tortueux de la politique. C'est là son milieu de prédilection et d'excellence. Quémendeur sans vergogne, il obtient d'être rapatrié et réintègre son bureau du ministère de la Guerre. La cinquantaine avantageuse, bien fait de sa personne, courtois, galant, un perpétuel sourire énigmatique perdu dans sa barbe blondasse, le *beau Georges* captive les demi-mondaines. Qu'importe si les jaloux raillent ses dons de séducteur en chantonnant en catimini :

---

22 - Georges Clémenceau (1841-1929) fut un élève peu brillant du lycée de garçons de Nantes où il aura comme professeur le père de Jules Vallès.

23 - Les lois de 1872, 1873, 1875 qui concernent respectivement, le recrutement, l'organisation, les cadres, ont donné à l'armée les assises qu'elle gardera jusqu'à la Grande Guerre (1914-1918).

24 - En 1881, le gouvernement français, inspiré par Jules Ferry, envoie une expédition de 30 000 hommes prendre pied sur le sol tunisien. Le bey de Tunis doit signer le traité du Bardo (12 mai 1881), prémices du Protectorat conforté par la convention de Marsa (1883). Avec son nouvel officier d'ordonnance, le capitaine Driant, son futur gendre (1886), le général Boulanger parcourt le pays en tous sens pour s'y mieux faire connaître.

*Il était un peu sans façon,  
Mais on le trouvait joli garçon,  
Il fascinait même la portière  
Du Ministère...*

Georges Boulanger est sans conteste, un “charmeur”. Pour s’en convaincre, il suffit de dévisager ses nombreux portraits photographiés, peints ou dessinés, vivement coloriés sur des liasses d’images d’Épinal vendues à la sauvette. Un chroniqueur conquis le décrit ainsi : *Il garde un air d’extrême jeunesse. Taille svelte, front un peu têtue de Breton, visage attirant, au teint hâlé, encadré d’une fine barbe blonde, yeux bleus dont le regard autoritaire s’adoucit parfois ou se voile de mélancolie, un ton de commandement qui n’exclut pas l’affabilité, voire la bonhomie, celui du chef aimé de sa troupe, strict sur la discipline, mais compréhensif et bienveillant..* Aussi, que de succès féminins ! Aux amours ancillaires et roturières succède la jeune comtesse de Trêmes, fraîche, blonde et délicieusement impertinente. Bientôt, une autre aristocrate s’accrochera au regard pervenche jusqu’à s’ancrer dans les sentiments de Georges Boulanger pour le meilleur et jusqu’au pire...

L’année 1886 s’ouvre sur une crise ministérielle. À l’instigation de Clémenceau qui lui présente *Boulboul*, son ancien camarade du lycée de Nantes, comme *un général intelligent, très capable, souple et républicain*, Charles de Freycinet, pressenti pour former un nouveau cabinet, offre à Boulanger le portefeuille de la Guerre<sup>25</sup>. Auparavant, l’irascible et soupçonneux maire de Montmartre a jugé bon d’avertir l’impétrant : *Général, je pense à vous pour le ministère de la Guerre... Sachez que je n’hésiterais pas à vous envoyer en conseil de guerre si jamais j’avais la certitude que vous trahissez la démocratie !* Le nouveau ministre en charge de l’armée française impose aussitôt son image, bicorne au panache blanc et barbe fleurie, comme symbole d’une fière modernité. Il soigne sa publicité dans le détail d’une action réformatrice systématique<sup>26</sup>. Regonfler l’esprit de corps, c’est donner le nom d’une célébrité nationale à chaque caserne, ouvrir des cantines et améliorer l’ordinaire, remplacer la gamelle par une assiette. C’est, dans l’éclat, peindre de bandes tricolores en oblique la guérite de la sentinelle, accueillir en fanfare les conscrits dans les gares. C’est flatter l’individu en autorisant le port de la barbe au simple soldat, celui de l’épée au sous-officier. C’est, enfin, forcer la personnalité en aménageant un cercle militaire et une bibliothèque dans chaque garnison. L’armée française doit à son ministre Boulanger une avalanche de changements : nouvelle école de guerre, refonte des services secrets désignés par “2ème bureau”, organisation du recrutement d’appelés non tirés au sort, création d’un corps d’ingénieurs militaires, celle d’un service d’aérostation... À son initiative, le fusil Gras, version améliorée du vieux “Chassepot”, est remplacé par le fusil Lebel<sup>27</sup>, plus

---

25 - Il aura comme sous-secrétaire d’État Jean Casimir-Périer, descendant de banquiers et d’hommes politiques depuis le Premier Empire et le lieutenant-colonel Mourlan comme chef de cabinet.

26 - Le ministre est très épaulé dans ses actions par son chef de cabinet, le général-historien Jung.

27 - Mis en service en 1866, le fusil Gras (du nom de l’ingénieur-concepteur capitaine, puis général, Basile Gras) est une version améliorée du fusil Chassepot (du nom de l’ingénieur-concepteur Antoine Chassepot) inventé en 1857. En 1885, le colonel Nicolas Lebel (1838-1891) améliore le fusil du colonel Kropatchek. C’est une arme de calibre 8 millimètres à magasin (8 cartouches) et à répétition. Sa portée pratique est de 400 mètres (maximale : 4 300 mètres) ; il est long de 1,32 mètre (1,83 mètre avec sa baïonnette). Chaque homme transporte 210 cartouches. Le fusil Lebel sera encore en service au début de la Première Guerre mondiale.

précis, plus rapide, donc plus meurtrier. Le dithyrambisme populaire envers ce ministre hors du commun, si proche de la vie ordinaire du soldat avec qui il partage parfois le "rata", lui vaut, sans être candidat, cinquante-quatre mille suffrages aux élections sénatoriales de la Seine-et-Oise.

Plus que jamais vigilant, paternaliste, roué et autoritaire, "Tigre" en puissance, Clémenceau rend visite à son protégé chaque matin, ou presque. On ne saurait être trop prudent!

Pour plaire à ses protecteurs, Georges Boulanger ne s'embarasse pas de scrupules. Hier, il tirait profit du très monarchiste duc d'Aumale ; ministre totalement dévoué aux institutions républicaines, outrancier dans l'action gouvernementale<sup>28</sup>, le 23 juin 1886 il dépose un projet de loi exilant les membres des anciennes familles régnantes. Exit d'Aumale<sup>29</sup>.

Confiant en cette bonne étoile qui semble merveilleusement guider sa marche triomphante, Georges Boulanger prépare son apothéose. La revue des troupes à l'occasion du 14 juillet 1886 lui en fournit l'occasion. Il détournera à son profit cette manifestation militaire rituelle qui, cette année-là, devait célébrer le retour des troupes du Tonkin et honorer son chef, le colonel Dominé, défenseur héroïque de Tuyên Quang.

Un chaud soleil d'été illumine la foule endimanchée des Parisiens. Les journalistes en comptent plus de cent mille massés dans les tribunes et sur les pelouses de l'hippodrome de Longchamp, débordant dans les allées voisines du Bois de Boulogne. Quand ils arrivent dans leurs landaus laqués, attelés à la Daumont, le président de la République Jules Grévy<sup>30</sup> et les membres du gouvernement n'ont droit qu'à de maigres applaudissements, car les cris, les vivats vont à lui, le héros du jour, *not' brav' général Boulanger*. Précédé d'un peloton de spahis enturbannés, enveloppés de capes écarlates, il paraît enfin. Bottes de cuir verni noir, culotte de casimir rose pâle, dolman bleu turquoise constellé de décorations, bicorne sombre, galonné d'or et empanaché de plumes blanches, légèrement incliné sur l'oreille, le cavalier au port avantageux monte *Tunis*, son inséparable palefroi. Derrière lui, à trente pas, s'avancent trois cents officiers, guindés dans leur tenue d'apparat. Face à la tribune officielle, solennel, le ministre-général dégaine son sabre puis, superbe, le tend lentement à l'horizontale. Pendant la remise des décorations, caracolant, galopant, virevoltant d'un groupe à l'autre, Boulanger avec *Tunis* exécutent un véritable numéro de cirque. Puis, c'est le défilé militaire, rythmé par le claironnement de vingt fanfares et les tourbillonnantes envolées des cannes de leurs tambours-majors. Régiment après régiment, les troupiers marchent en longues files et rangs serrés. En un large ruban interminable, le cortège déroule au pas cadencé ses diverses unités.

---

28 - Boulanger s'en prend aux chefs qui affichent des opinions monarchistes, jusqu'à la permutation de brigades de cavalerie et la mise à la retraite d'office d'officiers supérieurs. En janvier 1887, le ministre déclare qu'à Decazeville où la troupe a été envoyée à la suite d'une violente grève des mineurs, avec le massacre de l'ingénieur Watrin, "chaque soldat devra partager avec un gréviste sa soupe et son pain". Au printemps de 1886, l'éclat d'une réception organisée chez le comte de Paris, dont une fille va devenir reine du Portugal, inquiète bien des républicains. Boulanger dira alors volontiers qu'il est capable de délivrer le pays de ses "cinq cents rois fainéants".

29 - Le duc d'Aumale est surtout connu pour être le vainqueur de la smala d'Abd-el-Kader, en 1843, il doit l'être aussi pour avoir légué le vaste et splendide domaine de Chantilly à l'Institut de France.

30 - Jules Grévy (1807-1891), commissaire de la République en 1848, s'est rangé du côté des républicains modérés au lendemain de 1870 et a été élu troisième président de la République en 1879 se fixant une politique pacifiste et anti-coloniale.



Le général Boulanger en Forez...

**A BAS BISMARCK... ET VIVE BOULANGER**



**RHIN**

Prix: 1.  
En Vente chez  
**TRALIN, 5, rue du Croissant.**

**Mon p'tit Boulanger**  
*Falka crantez*



128319  
Paroles et Musique  
de  
**A. EMERIQUE**  
Paris Maison L'VELOT L'LABBE S<sup>rs</sup> Edit. 20 Rue de Croissant  
Tous droits d'Audition de Traduction de Reproduction de Représentation et d'Arrangement réservés

Paroles de  
**VILLEMER**  
**F. VARGUES**

Musique de

Le brav' général en chansons...

Par segments interrompus de drapeaux frissonnants brodés de feuillages et de noms de batailles scintillants, défilent les tenues sombres de l'infanterie de marine, les turcos bleus précédés de leur nouba, les tirailleurs du Tonkin bardés de médailles, les chasseurs d'Afrique à la cape écarlate, les artilleurs montés puis les fantassins, les hussards, les cuirassiers. Le parterre somptueux et mouvant des képis à pompons, des shakos emplumés, des casques étincelants, des turbans entortillés, des chéchias écarlates est hérissé de longues et fines baïonnettes. Au fort du mont Valérien le canon gronde à intervalles réguliers. Nerveux et frémissant, *Tunis* caracole aux sons de la *marche indienne* <sup>31</sup>. Brusquement, l'enthousiasme du public explose en une immense clameur : *Vive Boulanger !* Tard dans la nuit, des groupes déambulent gaiement dans les rues de Paris en braillant : *Vive Boulanger !* Sur la scène en plein air de l'Alcazar d'été, le populaire chanteur Paulus, bondissant, hilare, le gibus gris incliné sur l'oreille, maniant sa canne comme il le ferait d'un fusil, enchaîne les strophes qui glorifient le *général-la-Revanche* <sup>32</sup>. L'assistance déchaînée reprend en chœur le couplet de *En r'venant d'la r'vue*, bientôt fredonné par la France entière :

...

*Je suis l'chef d'un' joyeuse famille,  
D'puis longtemps j'avais fait l'projet  
D'emm'ner ma femm', ma sœur, ma fille  
Voir la r'vue du quatorze juillet.*

...

*Gais et contents,  
Nous étions triomphants,  
En r'venant de Longchamp,  
Le cœur à l'aise...  
... voir et complimenter  
l'armée française*

...

*Ma tendre épouse bat des mains  
Quand défilent les saint-cyriens,  
Ma belle-mère pousse des cris,  
En r'luquant les spahis.*

...

*Mais moi je n'faisais qu'admirer  
Le brav' général Boulanger*

...

---

31 - *Tunis* lui a coûté la coquette somme de 7 800 francs. Ce cheval, parfaitement dressé pour la parade, qui ne craint ni les roulements du tambour, ni la sonnerie du clairon, ni même le grondement du canon, a auparavant été la monture du chef-timbalier de la garde du tsar de Russie.

32 - Jean-Paul Habans, dit Paulus (1845-1908), est le grand chanteur fantaisiste populaire de cette époque mais, démodé, il mourra dans la gêne. De fait, Paulus, au soir du 14 juillet 1886, se contente de modifier opportunément un vers d'une chanson de son répertoire "En revenant de la revue" (paroles de Delomel et Garnier, musique de Désormes) qu'il a créée l'année auparavant dans une autre salle parisienne "La Scala". Il lui suffira de remplacer *Not' brav' général Négrier* par *Not' brav' général Boulanger*.



*Gais et contents,  
Nous étions triomphants,  
En r'venant de Longchamp,  
Le cœur à l'aise...  
... voir et complimenter  
l'armée française*

...

Anatole France pourra bien hausser les épaules de mépris, taxer la rengaine d'*hymne des braillards* ou de *Marseillaise des mitrons et des calicots*, l'épopée boulangiste débutera ainsi, par une chansonnette !

Le surlendemain, Boulanger inaugure le "Cercle national des armées", proche de l'Opéra. Pour le voir, hurler son nom et l'acclamer à tout rompre, les Parisiens ont envahi trottoirs, balcons et fenêtres. Les plus intrépides sont juchés sur les lampadaires et les arbres de l'avenue. Entre des façades maculées d'affiches claironnantes, les rues résonnent des flonflons de la fameuse ritournelle, devenue chanson de marche : *Gais et contents...* Sitôt sorti, le ministre est porté en triomphe jusqu'à l'hôtel du Louvre où, avec sa famille, il occupe une luxueuse suite. Bien orchestrée, la puissance des médias impose le "mythe Boulanger". Il n'est pas une gazette, pas un magazine, pas un almanach qui ne parle de lui, en prose ou en vers, qui affiche ses portraits, en noir ou en couleurs, sans compter les petits formats illustrés, partitions écoulées par les musiciens ambulants. Pour dix centimes, tout un chacun peut se procurer les morceaux choisis de sa biographie. La silhouette barbue au bicorne emplumé figure sur les étiquettes de maints produits courants : crème à raser, cirage, miel, insecticide, savonnettes, bonbons, mouchoirs, nappes et ronds de serviettes, boutons de manchettes... En buste ou en pied, le *Brav' général* est gravé, moulé, sculpté, découpé, émaillé à des millions d'exemplaires, dans tous les matériaux possibles : fer-blanc, plomb, étain, plâtre, verre, faïence, bois, sucre, chocolat, pain d'épice... Un vague mouvement populaire, anti-parlementaire, ultra-nationaliste, se dessine : le *boulangisme*. Ne serait-ce qu'un *syndicat de mécontents* ? Qui sait ? L'homme d'affaires Dillon s'intéresse opportunément à ce personnage charismatique. Dans l'*Intransigeant*, les éditoriaux des journalistes politiques et polémistes Rochefort et Labruyère encensent "le très distingué, le très valeureux" ministre de la Guerre.

Avec le recul de l'Histoire, le *boulangisme* se comprend comme un instinct conservateur, pénétré d'exaltation chauvine ; non point comme un raisonnement idéologique enraciné, fortement structuré. Ce semblant d'adhésion à un concept délicieusement puéril, pourra provisoirement combler une quête de cordialité, un besoin de confiance chez le citoyen déçu. Le *boulangisme* exècre un trop plein d'aigreur, rejette en bloc les basses intrigues parlementaires et les ambitions fuyantes des politicards corrompus.

Tant de propagande outrancière, trop d'excentricités, pareille idôlatrie cocardière, ne manquent pas d'alerter les républicains. Il n'est pas si loin ce fâcheux "deux décembre" où, président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte s'est soudain métamorphosé en l'empereur Napoléon III. Jules Ferry s'émeut du côté *saltimbanque*, de l'*ambition sans limites* et des *cabrioles de ce général à la bolivienne*. Cependant, Boulanger, *vaillant soldat* dont on assure qu'il travaille jour et nuit à mettre le pays en état de défense, fait sourciller Bismark. En

le désignant comme *fauteur de guerre*, le chancelier allemand se trouve un fallacieux prétexte pour déployer des troupes à la frontière, jusqu'à y provoquer un incident. Un commissaire de police vosgien, naïvement tombé dans un traquenard, est enlevé, retenu prisonnier, enfin libéré<sup>33</sup>. Le tsar russe, Alexandre III, se dit partisan du renforcement de la puissance armée de la France, qui rééquilibrerait les forces européennes et contrecarrerait l'arrogante suprématie germanique. Tel n'est pourtant pas l'avis des gouvernants républicains, résolument pacifistes. Au mois de septembre 1886, le président Ferry déclare, rageur : *Ou Freycinet se sépare de Boulanger, ou bien nous nous séparons de lui.*

En décembre, Freycinet, démissionnaire, cède la place à René Goblet. Georges Boulanger qui, par l'ambassade du prince Giedroyc, est vigoureusement soutenu par Alexandre III, réussit néanmoins à conserver son portefeuille ministériel. Quelques mois plus tard, le 17 mai 1887, s'ouvre une nouvelle crise gouvernementale. Cette fois, avec l'appui de l'"Union des droites", le méridional Maurice Rouvier, nouveau président du Conseil, écarte l'importun, ce *péril pour la sécurité nationale*. Presque aussitôt, le général de brigade Ferron, nouveau ministre de la Guerre, hier encore sous-chef d'état-major de Boulanger, éloigne le *général de pronunciamiento* à Clermont-Ferrand en lui confiant le commandement du XIII<sup>e</sup> corps d'armée. Cette disgrâce, une "mise au placard", ne fait qu'accroître le prestige populaire du *déporté dans les montagnes d'Auvergne*. Sur les feuilles des journaux, partisans et adversaires du *proscrit*, s'escriment de pamphlets acérés. Ostensiblement, les *boulangistes* arborent un œillet rouge à la boutonnière comme signe de reconnaissance et de ralliement. L'aubaine des chanteurs des rues est d'entonner :

...

*Il reviendra quand le tambour battra,  
Quand l'étranger menac'ra notre frontière,  
Il sera là et chacun le suivra,  
Pour cortège il aura la France entière.*

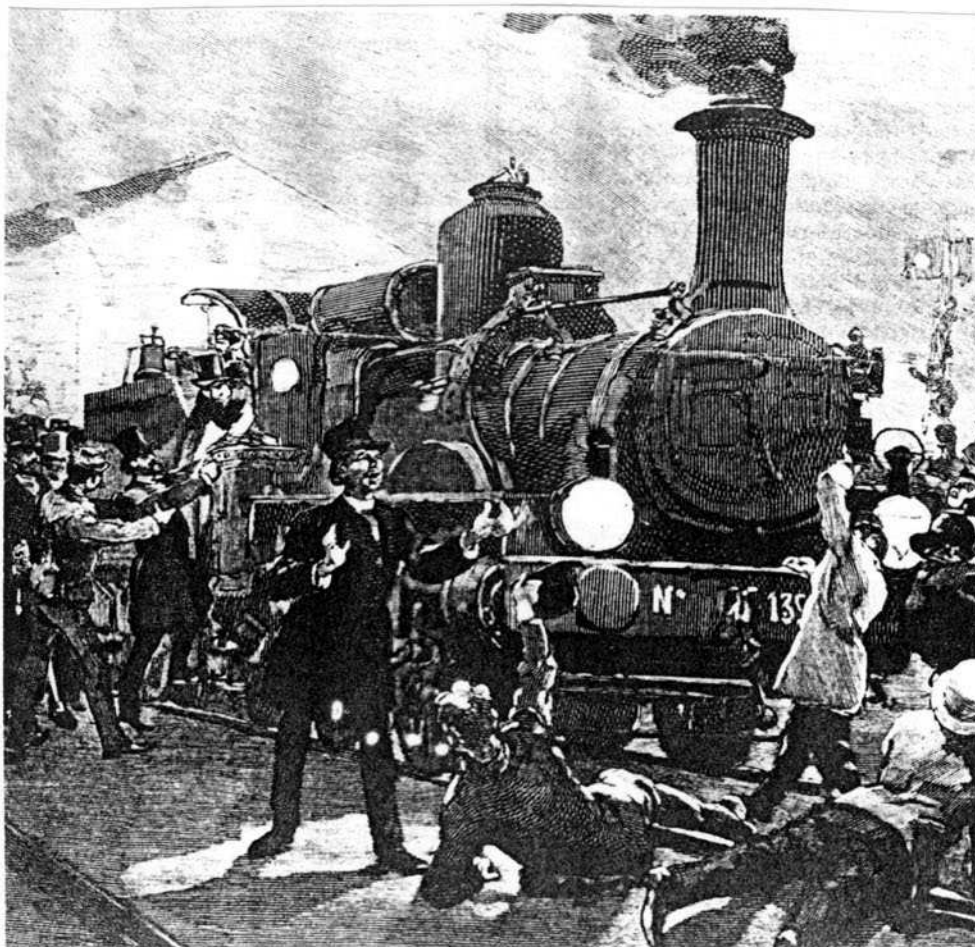
...

Le départ pour Clermont est fixé au 8 juillet, à 8 heures du soir. Dès la sortie des ateliers, des magasins et des bureaux, une foule considérable et agitée conflue vers la place du Palais-Royal, devant l'hôtel du Louvre<sup>34</sup>, où réside Boulanger. Dans une cohue indescrivable débordant les cordons d'agents de police, le général accède non sans peine, à sa voiture qui, très lentement, par l'étroite rue du Faubourg Saint-Antoine, se fraye difficilement un passage jusqu'à la gare de Lyon. L'objectif des manifestants est de retarder le départ du train à tout prix. Sur l'air rythmé des lampions, ils scandent :

---

33 - Il s'agit de l'affaire Schnaebelé. Ce commissaire de police de Pagny-sur-Moselle a été naïvement attiré et incarcéré en territoire germanique par un collègue allemand qui le soupçonnait d'être en relation avec des "espions" d'Alsace-Lorraine. Cet incident de frontière est dramatisé et médiatisé par le ministre Boulanger qui fait grand bruit autour des dispositions militaires qu'il voudrait ordonner : ultimatum à l'Allemagne, mobilisation "sans perdre une minute" de 72 000 hommes. "C'est insensé !" s'écrie Grévy. De fait, Bismark fait bientôt remettre Schnaebelé en liberté mais, pour l'opinion publique conditionnée, Boulanger aura fait "reculer l'Allemagne".

34 - Dans cet immeuble cossu où, de nos jours, est installé "Le Louvre des antiquaires".



*Paris, gare de Lyon : Partira ! Partira pas ! Partira !*

*Le général Boulanger en Forez...*



*Après Napoléon, Boulanger terrasse la jeune Marianne !*

À l'Elysée ! À l'Elysée !

En chœur, ils entonnent :

*C'est Boulange, Boulange, Boulange, c'est Boulanger qu'il nous faut !*

*Oh ! Oh ! Oh !*

Et de fait, le train attend, d'autant que certains protestataires en interdisent farouchement le démarrage, juchés sur la locomotive sinon couchés devant, en travers de la voie ferrée. Boulanger boit des bocks de bière et s'éponge le front en sueur en répétant : *Ouf ! Qu'il fait chaud !* Finalement, il accepte de se prêter à un transbordement discret sur une locomotive haut-le-pied stationnée côte-à-côte. On imagine le dépit des manifestants lorsqu'ils constatent la supercherie. Transporté subrepticement jusqu'à Charenton, l'encombrant général y retrouve le train initial. Dès lors, le voyage vers Clermont se poursuivra sans encombre.

Le surlendemain, à la tribune de la Chambre des députés, Clémenceau intervient, féroce : *La question Boulanger est un malheur... La population est venue trop vite à quelqu'un qui aimait trop le bruit ou, plutôt, pour parler plus équitablement, ne le fuyait pas assez... Mais, il faut voir quelle était la situation de ce ministre, ce qu'il avait fait et pourquoi d'excellents patriotes se trouvèrent mêlés aux scènes de la gare de Lyon... La presse allemande a systématiquement attaqué le général Boulanger de sorte que les esprits superficiels ont pu voir en lui l'incarnation de la patrie... Enfin, les Droites... l'ont attaqué avec une extrême violence, si bien que... beaucoup ont pu voir en lui l'incarnation de la République.* Pour Jules Ferry feignant la désinvolture, Boulanger n'est qu'un *Saint-Arnaud de café-concert*<sup>35</sup>.

Le 14 juillet 1887, la foule parisienne, furieuse d'être privée de son idole, acclame frénétiquement le nom du *défenseur de la patrie*. Paulus, sûr de son succès, chante à cette occasion *Les pioupiou d'Auvergne*.

\*

\* \*

Depuis 1873, la France compte, découpée selon le modèle allemand, dix-huit régions militaires. S'y ajoute une dix-neuvième formée par l'armée d'Afrique. Le XIII<sup>e</sup> corps d'armée réunit dans sa territorialité formant la 13<sup>ème</sup> région militaire, six départements : Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône (pour les cantons de l'Arbresle, Condrieu, Limonest, Mornant, Saint-Laurent-de-Chamousset et Vaugneray). Administrativement, il est scindé en huit subdivisions régionales : Aurillac, Clermont-Ferrand, Montbrison, Montluçon, Le Puy, Riom, Roanne, Saint-Etienne. Fonctionnellement, il comporte deux divisions d'infanterie, 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup>, l'état-major de cette dernière étant fixé à Saint-Étienne. Chacune d'elles est partagée en deux brigades : 49<sup>ème</sup> (16<sup>ème</sup>, 38<sup>ème</sup> de ligne) et 50<sup>ème</sup> (86<sup>ème</sup>, 92<sup>ème</sup> de ligne) pour la 25<sup>ème</sup> division, 51<sup>ème</sup> (98<sup>ème</sup>, 121<sup>ème</sup> de ligne) et 52<sup>ème</sup> (105<sup>ème</sup>, 139<sup>ème</sup> de ligne) pour la 26<sup>ème</sup> division. Lui sont aussi rattachés le 30<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied, stationné à Batna (Algérie), la 13<sup>ème</sup> brigade de cavalerie (19<sup>ème</sup> régiment de

---

35 - En référence au maréchal de France, Armand-Jacques Arnaud, dit Achille Leroy de Saint-Arnaud (1800-1854), ministre de la Guerre de Louis-Napoléon Bonaparte qui contribua activement à la préparation et la réalisation du coup d'État du 2 décembre 1851.

dragons, 7ème régiment de chasseurs), la 13ème brigade d'artillerie (16ème et 36ème régiments), le 13ème escadron du train des équipages militaires, la 13ème légion de gendarmerie, la 13ème sections de secrétaires d'état-major et du recrutement, de commis et ouvriers militaires, d'administration, d'infirmiers militaires. S'y ajoutent, enfin, les régiments, batteries, escadrons et sections correspondants de l'armée territoriale.

\*

\* \*

Madame Boulanger et ses filles n'iront pas en Auvergne. Heureusement, car une autre femme accompagne Georges. Sa nouvelle maîtresse, titrée vicomtesse, est une aristocrate en mal de paraître. À dix-neuf ans, Marguerite Caroline Laurence Brouzet, orpheline fortunée, a quitté le couvent du Roule à Paris, pour épouser son cousin germain, le vicomte Pierre de Bonnemain. Lui, fieffé viveur, s'est affiché sans vergogne avec ses conquêtes féminines, de sorte que le mariage de convenance s'est bientôt soldé par une séparation de corps. Vite consolée, Marguerite s'est entourée, elle aussi, d'amants mondains. À cinquante ans, Georges Boulanger est immédiatement séduit par les bonnes manières de cette jeune femme de vingt-huit ans qu'il a rencontrée, en janvier 1887, chez des amis communs ; au point d'en tomber éperdument amoureux. Madame de Bonnemain réside à Royat, à une lieue de Clermont. Elle occupe une chambre de l'Hôtel des Marronniers qui, dit-on, sait accueillir discrètement les couples illégitimes. Très élégante, Marguerite porte des robes de haute couture, mauves ou jaunes, ses tons favoris. La propriétaire des lieux, Marie Quinton, surnommée *la Belle Meunière*<sup>36</sup>, est émerveillée par sa locataire. Dans son *Journal*, elle la décrit ainsi : *Son corsage, très décolleté, laissait à nu son cou, ses épaules, ses bras. Des diamants resplendissaient de toutes parts, une aigrette scintillait dans sa chevelure blonde d'or. Elle était féerique à voir... Elle était empreinte d'une immense distinction, et je me suis sentie en présence d'une grande, d'une très grande dame.* Quant au général, il lui aurait gravement confié, du moins le prétendra-t-elle plus tard à l'heure de ses mémoires : *Je sais que je ne m'appartiens pas, j'appartiens à mon Pays... ?*

Bien des années après, lorsqu'ils s'attarderont près de la petite rivière Tiretaine coulant sous le "Pont des Soupirs", les promeneurs clermontois prétendront voir dans les reflets brouillés de ses eaux limpides dévalant du Puy-de-Dôme, les silhouettes enlacées des fameux amoureux, le général poète de la politique et sa dame de cœur.

\*

\* \*

---

36 - Marie Quinton, en bonne Auvergnate, saura exploiter la popularité donnée à son auberge sentimentale. En 1895, elle publie (avec, certes, l'aide d'un "nègre") son *Journal de la Belle Meunière* qui connaîtra un fabuleux tirage.

Un dossier urgent attend le nouveau commandant du XIII<sup>e</sup> corps d'armée : les prochaines "grandes manœuvres". Son prédécesseur, le général Bréart<sup>37</sup>, les a logiquement prévues en septembre. La stratégie militaire du moment organise les batailles selon des standards de mouvements linéaires, offensifs, adaptés au terrain. Les thèses de l'état-major prônent l'offensive au son du clairon, baïonnette au canon, drapeau claquant dans le vent de l'assaut. Pour entraîner les hommes, le mieux est de les plonger dans une action simulée en vraie grandeur. Les *grandes manœuvres* opposent fictivement de petites ou de grandes unités. Elles sont pour le commandement l'occasion de réfléchir, longtemps à l'avance, sur des plans savamment élaborés, d'éprouver des tactiques adaptées aux nouveaux matériels d'armement. Par ailleurs, le déploiement des troupes en rase campagne offre à chaque citoyen le spectacle revigorant de "son" armée. Non seulement, les *grandes manœuvres* justifient, pour le contribuable, la destination de sa quote-part à l'effort de défense nationale, mais, de surcroît, elles sont une éminente motivation patriotique, la raison d'une légitime fierté de puissance et d'indépendance. Elles sont aussi l'occasion d'une animation commerciale des localités rurales. À l'époque, les trois quarts des Français étant paysans, le soldat-type est un homme des champs à la robuste constitution, rompu qu'il est aux avatars de la vie en plein air<sup>38</sup>. Bref, les *grandes manœuvres* sont généralement bien acceptées par les ruraux, quand bien même elles occasionnent quelques dégâts à leurs cultures, raisonnablement dédommagés.

Les *grandes manœuvres* du XIII<sup>e</sup> corps d'armée se veulent quadriennales à chaque fois déplacées pour, progressivement, couvrir la territorialité militaire. Les dernières, en 1883, avaient pour cadre la Basse-Auvergne. Celles de 1887 se dérouleront du 11 au 18 septembre en pays forézien, non loin de Saint-Étienne, ville de garnison importante, siège d'une subdivision régionale. La période pré automnale est bien choisie. Les moissons sont engrangées, les pommes de terre entassées dans la tiédeur des caves. Labours et semailles sont à entreprendre. Le temps est encore suffisamment beau pour le confort et le moral de la troupe. Avant l'arrivée des rudes frimas de l'hiver, l'arrière-saison forézienne procure généralement une agréable douceur climatique. Le programme opérationnel des *grandes manœuvres* a été mis au point, dans le moindre détail des rubriques de l'intendance. Résultat de plusieurs visites des sites concernés et de multiples réunions d'état-major, il se déroulera ainsi :

- lundi 12 septembre : manœuvres de régiments ;
- mardi 13 septembre, mercredi 14 septembre, jeudi 15 septembre : manœuvres de brigades ;
- vendredi 16 septembre, samedi 17 septembre : manœuvres de divisions.

Les deux "temps forts", présidés par le commandant en chef du XIII<sup>e</sup> corps d'armée, seront la *bataille* du 17 septembre et la *revue*, au matin du dimanche 18 septembre.

---

37 - Le général Bréart, prédécesseur de Boulanger à la tête du XIII<sup>e</sup> corps, a pris le commandement du XVII<sup>e</sup> corps d'armée, à Toulouse, pour le Sud-Ouest de la France.

38 - La bourgeoisie échappe d'ordinaire au service en payant un remplaçant, quant au citoyen prolétaire, il est trop malingre pour faire l'affaire des conseils de révision.

Traversant les villages d'Andrézieux et de Bouthéon<sup>39</sup>, le général et son escorte atteignent Veauche aux environs de sept heures et demie du soir, à la nuit tombante. Georges Boulanger gagne aussitôt, au centre du bourg, la spacieuse villa dénommée le *Chalet*, propriété d'Auguste Gerin<sup>40</sup>, industriel à la retraite. Cette demeure paisible est dévolue quartier-général de campagne.

En ce temps-là, la petite bourgade de Veauche compte quelque huit cents habitants. Située aux confins sud-ouest de la plaine du Forez, la commune s'est littéralement dédoublée au début des années 1880. À l'ancien bourg rural construit autour d'une vénérable église sur le promontoire d'une "balme", ainsi désigne-t-on la courte falaise surplombant la Loire, s'est adjointe, à quelque distance, près de la gare du chemin de fer<sup>41</sup>, une verrerie avec sa cité ouvrière, son école et son église. D'abord équipée d'un seul four, exigé "fumivore" par la municipalité, la *verrière des eaux minérales de Saint-Galmier* fonctionne depuis l'automne de 1883. En 1886, sa production annuelle a atteint cinq cent mille bouteilles, quantité notoirement insuffisante pour couvrir les besoins d'un marché citadin en plein essor. En conséquence, son directeur, Irénée Laurent, envisage la construction d'un deuxième four. L'entreprise verrière est d'autant plus prospère que son patron, résolument moderniste sur le plan technique, se montre paternaliste, attentif aux avancées sociales du personnel. Ce 17 septembre 1887, celui que tout un chacun appelle respectueusement "monsieur Laurent" a été nommé administrateur-délégué de la Société, en remplacement de son frère Antoine.

*L'arrivée à Veauche a été des plus calmes. Un seul cri de "vive Boulanger" a été lancé par le maire, à ce que l'on m'a affirmé* écrit le "correspondant spécial" du quotidien républicain du soir, la *Loire républicaine*, journal stéphanois peu favorable à l'ex-ministre de la Guerre. Pourtant, de nombreux Veauchois, curieux de l'événement, sont alignés sur les côtés de la petite route sur laquelle s'ouvre l'entrée du *Chalet*. Là, devant le portail d'angle grand ouvert, s'est formé un comité d'accueil équipé de lanternes. Aux côtés d'Auguste Gerin et de son épouse, attendent Barthélémy Villemagne, maire de la commune, ceint d'une écharpe tricolore flambant neuf et les onze conseillers municipaux<sup>42</sup> dont le délégué cantonal Léon Douvreur, ainsi que l'abbé Joseph Blard, nouveau curé de Veauche<sup>43</sup>.

---

39 - Les deux communes sont alors distinctes. Elles ne seront réunies qu'en 1960.

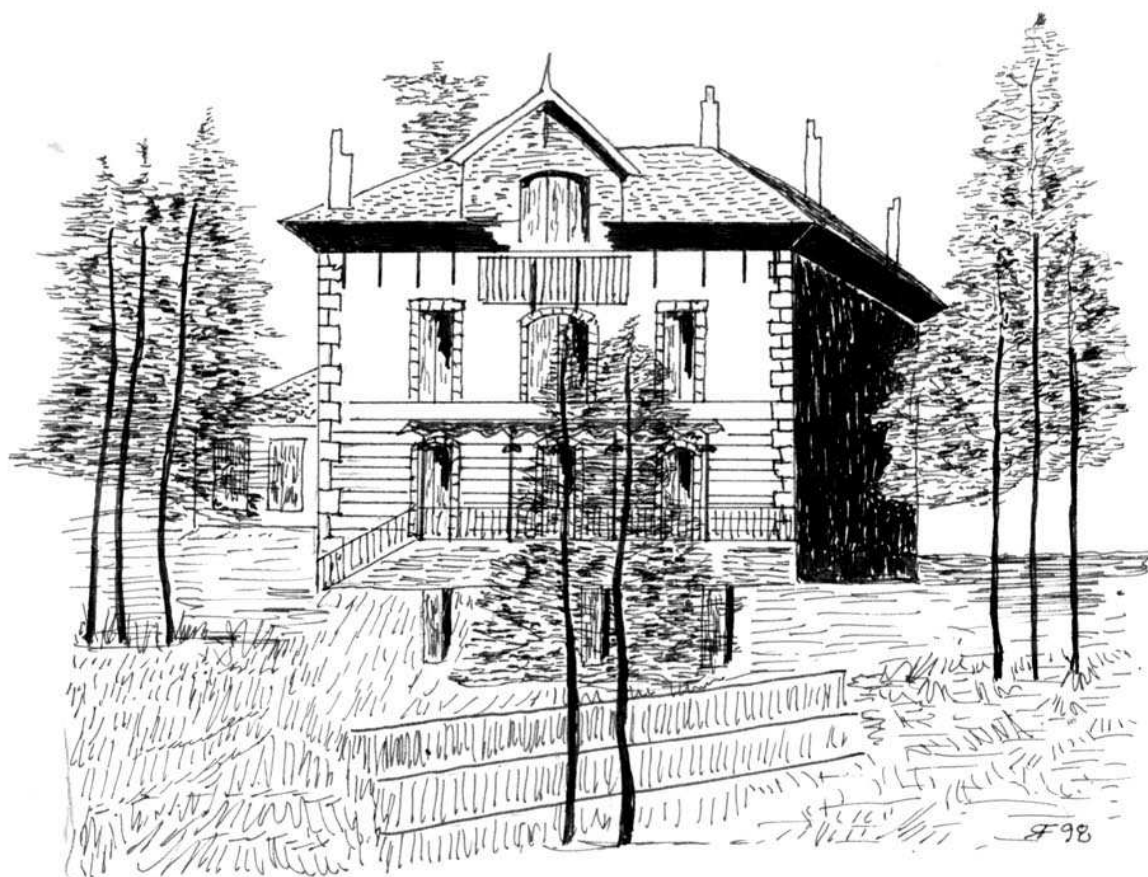
40 - Auguste Gerin (1810-1890) est, surtout, un notable Stéphanois. Vice-président de la chambre de commerce et conseiller municipal de Saint-Etienne en 1848, il est par la suite élu Président du Tribunal de commerce de cette même ville (1859-1862). En 1887, Gerin est "censeur" (commissaire aux comptes) au conseil d'administration du comptoir d'escompte stéphanois de la Banque de France. Humaniste chrétien, ses actions de bienfaisance lui valent le surnom de "Saint-Gerin". De fait, il participe activement à la création d'œuvres de charité comme l'hospice de l'Enfant-Jésus, la colonie agricole de Saint-Genest-Lerpt, les patronages ouvriers... Le Vatican lui décerne la Croix de Saint-Grégoire-le-Grand créée par le pape Grégoire XVI.

41 - La ligne de chemin de fer de Saint-Etienne à Roanne (et au-delà) a été construite en 1832. La gare a d'abord porté le seul nom de Saint-Galmier quoiqu'elle fut édifiée sur le territoire de la commune de Veauche. Ensuite, elle prendra les noms jumelés de "Veauche-Saint-Galmier" puis de "Saint-Galmier-Veauche" et enfin, récemment, de "Veauche-Saint-Galmier".

42 - Le conseil municipal de Veauche, en place en 1887, est composé, outre le maire Barthélémy Villemagne (1826-1898), de MM. Douvreur, Émile de Saint-Genest, Grange, Boiron, Thévenon, Cambray, Viallon, Ragey, Pallandre, Michalon, Angénieux.

43 - Né en 1839, ordonné prêtre en 1863, l'abbé Blard fut curé de Veauche de 1881 à sa mort, en 1890. Il légua à la commune la somme importante de 500 francs ce qui lui vaut d'avoir son nom mentionné sur la stèle de marbre gris placardée dans le hall d'entrée de la mairie.





*Le "Chalet" perché sur la "balme" de Veauche (dessin de Roger Faure)*

La résidence offerte à Boulanger est un pavillon construit dans le goût baroque des maisons suisses, standard résidentiel, d'où son nom officieux : le *Chalet*. Il dresse élégamment, juste en bordure de cette courte falaise qui surplombe la Loire, son architecture des vacances impériales passées, chargée de fines dentelles de bois ou de fer. Du balcon à colonnettes et auvent métallique du premier étage sur lequel s'ouvre la porte-fenêtre de la chambre destinée au général Boulanger, la vue plonge sur le fleuve élargi avec, au-delà, un espace de plaine barré à l'ouest par ces "montagnes du Soir" que sont les monts du Forez, frontière naturelle avec l'Auvergne. La vue panoramique est superbe. Les époux Gerin occupent, non loin, le "château" de *la Souche*, une grande villa plus austère. Quand ils ne le destinent pas à leurs nombreuses réceptions et à l'hébergement de leurs hôtes, le *Chalet* est leur séjour estival. Cette vénérable maison existe toujours, facile à repérer pour qui, venant de Veauchette, s'engage sur le pont enjambant la Loire. Sur la hauteur d'en face, légèrement à gauche, elle dresse encore sa presque silhouette d'autrefois<sup>44</sup>. En 1887, le pont en béton n'existe pas. Il ne sera inauguré qu'en 1933. Pas encore régularisé en amont par le barrage de Grangent, le fleuve déborde fréquemment. On le traverse ordinairement par le pittoresque bac à traile affermé au père Thévenon, le "passeur"<sup>45</sup>.

Le maire, Barthélémy Villemagne, petit exploitant agricole, est un vigoureux septuagénaire à la figure rougeade barrée d'amples moustaches effilées et retombantes "à la gauloise"<sup>46</sup>. *Le Témy*, ainsi le surnomment affectueusement ses administrés, est surtout connu pour ses ardents sentiments républicains. D'ailleurs, il les développe volontiers, au bistrot, dans son bagout enjôleur. La tradition locale veut qu'il jardinait lorsqu'on vint l'avertir de l'arrivée imminente de Boulanger. Tout excité, le bonhomme a passé son costume du dimanche, en drap noir, non sans difficulté, à cause de son embonpoint. Il se serait écrié : *vive Boulanger, nom de gueux !* Un juron expurgé pour Villemagne, le "rouge", qui revendiquait haut et fort son athéisme et son anticléricalisme. D'ordinaire loquace, le maire de Veauche se retrouve décontenancé en présence du généralissime. Il extrait un court billet de la poche de son veston qu'il déplie nerveusement. Il ânonne : *c'est un grand honneur pour une si petite localité de recevoir la visite d'un si grand homme...*<sup>47</sup> Boulanger, rompu à la courtoisie, tourne élégamment le compliment. Il remercie Villemagne *en termes fort aimables*. Le chroniqueur du *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* raconte qu'après la cérémonie, *l'un des assistants apprit au général que ce maire était un brave paysan qui savait à peine lire et pas du tout écrire. Il ne sait pas écrire ! dit en souriant l'ancien ministre de la Guerre, il est donc bien heureux celui-là !* Quand il apprendra la nouvelle - à moins qu'il ne l'ait lue ! - Barthélémy Villemagne en éprouvera quelque dépit.

---

44 - Cette maison située au n° 21 de la rue Max-de-Saint-Genest, est depuis 1967, la propriété de Mademoiselle Marie-Antoinette et de Jean Tessot mais, depuis l'époque de Boulanger et d'Auguste Gerin, elle a connu, entre temps, plusieurs propriétaires qui ont, selon leurs goûts, fait subir au "Chalet", maintenant nommé "Les Acacias", bien des transformations intérieures.

45 - De 1881 à 1891.

46 - Barthélémy Villemagne a été élu maire de Veauche en 1870 à l'avènement de la Troisième République, il le restera jusqu'en 1881. Alors, il cède la place au baron Emile de Saint-Genest (propriétaire au nord de Veauche du château de la Plagne). En 1884, Villemagne revient à la mairie jusqu'en 1888 où il laisse la place au baron Max de Saint-Genest.

47 - *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, n° 248, dimanche 18 septembre 1887, chronique locale, p. 3, col. 4.

Quelques amis de la famille Gerin, industriels et négociants, sont spécialement venus de Saint-Étienne. D'autres qui disposent d'une villa ou d'un "château" sur les hauts de la "balme" sont là en voisins. Le cercle de la bourgeoisie locale se referme sur un événement exceptionnel, délicieusement mondain.

Par l'étroite voie empierrée qui rejoint la route nationale s'annonce le martèlement clair d'une cavalcade. Les badauds s'écartent, laissant place aux imposants dragons. Les salutations, les présentations déférentes sont brèves. Auguste Gerin entraîne aussitôt son hôte vers l'escalier du perron en haut duquel l'attendent deux domestiques en livrée. L'intendance a prévu que le général dînerait à l'hôtel Tournier, non loin, à l'angle formé par la "route de Saint-Etienne" - route nationale de Roanne au Rhône - et l'"avenue de la Gare"<sup>48</sup>. Une table somptueusement dressée de huit couverts l'y attend. Déjà, des badauds sont attroupés sur le trottoir. De leur côté les époux Gerin ont organisé une brillante réception dans leur propriété voisine, "la Souche". Le général accepte leur invitation. Les admirateurs, tout comme l'hôtelier, seront déçus du contretemps.

Dans le spacieux hall d'entrée du *Chalet*, le général accompagné du capitaine Driant reçoit quelques journalistes avides de confidences. Il leur promet de revenir avant la saison hivernale pour visiter les garnisons de Saint-Étienne, de Montbrison, du Puy-en-Velay. Interrogé sur la rumeur désignant le XIII<sup>e</sup> corps d'armée comme l'instrument d'essai d'une mobilisation générale, Boulanger répond que *ceci n'est pas sérieux compte tenu du caractère spécial que représente l'implantation à Lyon de la 26<sup>ème</sup> division*.

Héberger convenablement le commandant du corps d'armée, les nombreux officiers supérieurs déplacés, prévoir le cantonnement de plusieurs milliers de troupiers, exigent une sérieuse organisation préalable. C'est la responsabilité de l'intendant Delaperrière. En période de manœuvres, comme en temps de guerre, logement, bivouac, campement sont une obligation de l'habitant, dûment réquisitionné pour la circonstance. L'intendance militaire fixe à chaque municipalité concernée le nombre de couchages qu'elle devra fournir, du lit douillet à la plus modeste paille, voire la litière de foin d'une grange. La loi du 3 juillet 1877 et ses décrets d'application énoncent, dans le détail, les aspects qualitatifs et quantitatifs de prise en charge, les barèmes d'indemnisation des hôtes, volontaires ou non. De ce long texte réglementaire, on extrait qu'un général de brigade, premier grade des officiers généraux, peut disposer d'*un appartement de neuf pièces plus quatre chambres de domestiques, avec cuisine, office, caves et écuries pour quatre chevaux ainsi que leurs dépendances*. Les généraux de grades plus élevés ont accès aux résidences militaires. Le droit au logement d'un colonel est de *six chambres, dont cinq à feu (présence d'une cheminée), une cuisine, une écurie*. *Les municipalités veilleront à ce que la charge du logement ou du cantonnement soit répartie avec équité sur tous les habitants...* (titre III, article 13). Il est toutefois stipulé que les habitants ne pourront pas être délogés de la chambre et du lit où ils couchent ordinairement, mais qu'ils ne sauraient pour autant tirer prétexte de cette clause intimiste pour refuser toute hospitalité. Les fermiers, quant à eux, sont tenus de fournir du fourrage aux chevaux et, éventuellement, de la nourriture aux hommes.

---

48 - À l'époque, chemin d'intérêt communal n° 10, aujourd'hui, avenue Emile-Paccard.

Le *Chalet*, quoique plus exigü que le logement auquel il pourrait réglementairement prétendre, convient parfaitement au général Boulanger. Il le déclare d'emblée à ses hôtes et se montre sensible à la chaleur de l'accueil. À n'en pas douter, Auguste Gerin et son épouse ont, par le jeu de leurs relations, beaucoup insisté pour être retenus et ce, vraisemblablement, à titre gracieux. Ils tirent quelque fierté de la marque nationaliste de leur invité. Georges Boulanger est l'incarnation de leur idée d'une France glorieuse. Il est une réminiscence de Jeanne d'Arc dont la statuette de bronze trône sur un meuble du salon.

Ce soir-là, on imagine la maîtresse de maison soucieuse du talent de sa cuisinière comme des moindres faits et gestes du personnel de service, tout au long de ce repas d'exception. Avoir à dîner le général Boulanger, ex-ministre, héros national, est un événement considérable ! Ne dit-on pas qu'à Paris, certaines femmes du monde l'ont littéralement traité en prince du sang. À l'encontre des convenances, une exaltée aurait fait solennellement annoncer par son maître d'hôtel : *Monsieur le général Boulanger est servi !*

Le repas terminé, le général doit encore satisfaire aux mondanités, l'occasion pour les époux Gerin de lui présenter quelques parents, amis et relations. La discussion évite tout dérapage dans le domaine ambigu de la politique. Chacun préfère s'en tenir à une actualité neutre où, évidemment, les *grandes manœuvres* tiennent la meilleure place. Certains propos sont plus détendus. Georges Boulanger racontera au cercle médusé qu'étant enfant, un vieux Breton, un peu sorcier, lui avait prédit qu'il serait officier de marine et qu'il vivrait jusqu'à l'âge de quatre-vingt et un ans. Et le général de plaisanter que n'étant déjà pas marin, il se pourrait bien qu'il meure plus jeune, ou plus vieux ! Le correspondant local du *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* assure que le général laissera à chacun *l'impression d'un homme aimable et d'un causeur charmant ; ces qualités très développées s'exercent un peu, il est vrai, aux dépens de l'allure militaire qui ne se révèle pas chez lui*<sup>49</sup>.

Vient enfin l'heure du coucher. Au premier étage du *Chalet*, Georges Boulanger occupe la chambre d'honneur celle dite *des évêques*, car les Gerin, monarchistes légitimistes et catholiques convaincus, y hébergent souvent prêtres et prélats. Sur les meubles sont exposés, nombreux, de précieux objets de piété, crucifix d'ivoire et d'argent, bénitiers et madones en porcelaine, chapelets de perles fines. *Des tableaux religieux couvrent les murs. Ce soir, le général Boulanger pourra voir, depuis son lit, les portraits de Pie IX, de Léon XIII et aussi celui du comte de Chambord. On espère cependant que cela n'empêchera pas le général de passer une bonne nuit* écrit, narquois, le "correspondant spécial" du *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*<sup>50</sup>. Imaginant le guerrier à son réveil, le chroniqueur du journal anticlérical la *Loire républicaine*<sup>51</sup> souligne malicieusement que *cette pièce est remplie d'emblèmes et souvenirs pieux, mais que tout cet attirail n'a pas empêché le général de bien dormir* et d'en conclure, malicieux : *Nous le croyons aisément car le lit doit être douillet*. Pour veiller sur la

---

49- *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, n° 247, samedi 17 septembre 1887, "Chronique locale : les manœuvres du 13ème corps", p. 3, col. 2.

50 - *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, n° 247, op. cit.

51 - *Loire républicaine*, n° 857, samedi 17 septembre 1887, "chronique locale et régionale - Les grandes manœuvres du 13e corps", p. 2, col. 3. Ce quotidien est publié par Urbain Balay, propriétaire-gérant et imprimeur, prix de l'abonnement : 18 F par an.

sécurité et la tranquillité du commandant en chef, deux sentinelles baïonnette au canon, relayées toutes les deux heures, sont en faction devant le portail du *Chalet*. Loin des contingences matérielles, Georges a dû s'endormir tout à la pensée de Marguerite restée à Royat, à moins que la belle n'ait momentanément regagné Paris, où elle se plaît davantage.

*Tunis* avec trois autres chevaux a trouvé place dans les écuries des communs situés en face, dans cette même rue<sup>52</sup>.

Les grandes manœuvres du XIII<sup>e</sup> corps d'armée concernent deux divisions d'infanterie, la 26<sup>ème</sup>, placée sous les ordres du général de Gislain, la 25<sup>ème</sup>, avec à sa tête le général Broye<sup>53</sup>. Chacune est scindée en deux brigades. Au total, onze régiments, soit quelque dix mille officiers, sous-officiers et hommes de troupe, sont impliqués, une semaine durant, dans la succession didactique d'exercices militaires gradués.

Faisons connaissance avec le troupier participant aux "grandes manœuvres".

Toujours en vigueur, la loi du 27 juillet 1872 portant sur le *recrutement de l'armée*, stipule dans son *Titre Premier : Dispositions générales* :

- *Article 1 : Tout Français doit le service militaire personnel.*

- *Article 2 : Il n'y a dans les troupes françaises ni prime, ni argent, ni prix quelconque d'engagement.*

- *Article 3 : Tout Français qui n'est pas déclaré impropre à tout service militaire peut être appelé, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de quarante ans à faire partie de l'armée active et des réserves selon le mode déterminé par la loi.*

Chaque Français, apte au service militaire, est redevable de cinq ans d'armée active (de 20 à 25 ans) puis de quatre ans dans sa réserve (de 25 à 29 ans). Il est ensuite assujéti à cinq ans d'armée territoriale (de 29 ans à 34 ans), complétés de six années dans sa réserve (de 34 à 40 ans).

Comment sont vêtus ces nombreux militaires qui envahissent temporairement la région ?

À l'exercice, lors des corvées, en manœuvres, le soldat porte un treillis de toile épaisse bleu-gris foncé, avec un calot ou une coiffe de képi du même tissu. La tenue de sortie est un uniforme aux couleurs tranchées. Chez le fantassin, elle se compose d'un pantalon garance, d'une veste montante ou d'un dolman à brandebourgs avec épauettes, d'une capote gris-bleu foncé et d'un képi rouge épinglé d'un pompon frontal, amovible. Le cuir noir, fréquemment ciré et lustré, sinon verni, est abondant. Ainsi en est-il des godillots<sup>54</sup>, des courtes guêtres et du ceinturon à deux bretelles droites sur le devant ramenées à une seule à l'arrière qui supporte trois lourdes cartouchières. Le numéro du régiment est inscrit de façon voyante sur les coins du col et à l'avant du képi. L'uniforme des cavaliers et des artilleurs, plus seyant, ne diffère que par la couleur, bleu clair ou bleu foncé, du dolman moulant à double rang de boutons de cuivre. Le pantalon garance, bouffant, est gainé dans de hautes bottes à éperons nickelés. Les dragons sont coiffés d'un casque nickelé, étincelant, fiché d'un plumet rouge laissant s'échapper vers

---

52 - Actuel n° 28 de la rue Max-de-Saint-Genest.

53 - Notice biographique des généraux Broye et de Gislain en annexe. Le général de Gislain a récemment succédé au général Villain.

54 - Chaussure à tige courte désignée par le nom de son fournisseur, Alexis Godillot, en 1876.

l'arrière une longue crinière de crins noirs<sup>55</sup>. Pendant ces manœuvres, les "combattants" transporteront un lourd sac à dos. Le barda est garni de chaussures et de vêtements de rechange. Il contient outre les affaires de toilette, des boîtes de conserve, un quart et un bidon de deux litres en fer-blanc. Une couverture roulée dans un élément de toile de tente le surmonte avec un faisceau de piquets et une pelle-bêche. La charge est d'environ dix-huit kilogrammes, sans compter les cent dix cartouches réglementaires. Les troupiers viennent de toutes les régions du centre, depuis les confins occidentaux de l'Auvergne jusqu'aux monts du Lyonnais ; de l'Allier, au nord, au bas Velay, au sud. La plupart sont des paysans. Leurs mains sont épaisses au contact de la terre et de l'outil, leurs visages sont hâlés et burinés par l'agression des saisons. Leurs gestes sont puissants à leur manière d'empoigner les manches d'une charrue.

\*  
\*   \*   \*

À Veauche, dans les boutiques étroites, odorantes, sombres et encombrées des épiciers Granet, Flachon ou Roussillon, avec des mimiques expressives, les femmes patoisantes, "bartavelles"<sup>56</sup> aux mimiques expressives, envisagent "la diomenchi", dimanche prochain.

\*  
\*   \*   \*

*Samedi 10 septembre 1887.* Commandée par le général Labrune<sup>57</sup>, la 51<sup>ème</sup> brigade entre en action. Dès l'aube, les "lignards" du 121<sup>ème</sup>, sous les ordres du colonel Boisgard, quittent le quartier Desnoëttes de Saint-Étienne<sup>58</sup>. Au soir, après une quarantaine de kilomètres d'une marche harassante en montée, ils bivouaqueront à Saint-Anthème et dans son proche voisinage.

Ce même jour, les militaires de la 26<sup>ème</sup> division sont informés qu'ils doivent, le temps des "manœuvres", adresser leurs missives avec la seule *mention de l'unité (régiment, brigade, division) à laquelle ils appartiennent*. La plupart sont illettrés.

*Dimanche 11 septembre 1887.* Emmenés par le colonel de Pousargues, les sept cents fantassins des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> bataillons du 98<sup>ème</sup> de ligne ont quitté leur casernement de Saint-Etienne<sup>59</sup> à cinq heures et demie du matin. Musique en tête, ils donnent l'aubade aux habitants rameutés des localités traversées : Côte-Chaude, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Just-sur-Loire. Le temps d'une brève halte-repas à Andrézieux, les troupiers reprennent leur marche pour rejoindre, en fin de journée, leur cantonnement de Saint-Thomas-la-Garde. Ils y retrouvent

---

55 - Tout comme sont encore coiffés, de nos jours, les gardes républicains à cheval.

56 - Ce qui, en patois forézien, signifie : bavardes, commères...

57 - Notice biographique du général Labrune en annexe.

58 - Notice du 121<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en annexe. Cette unité est stationnée à Lyon et à Montluçon.

59 - Notice du 98<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en annexe. Le 4<sup>ème</sup> bataillon et le dépôt sont basés à Montbrison, le 1<sup>er</sup> bataillon est à Lyon.

quelque mille cinq cents réservistes arrivés de Montbrison formant les 1er et 2ème bataillons des 102ème et 103ème régiments territoriaux d'infanterie, commandés par les lieutenants-colonels Cabossel et Lafont. À la nuit tombée, le petit village est encombré de deux milliers d'hommes.

Ce même jour, conduits par le général Delavau<sup>60</sup>, certains éléments de la 52ème brigade se sont aussi mis en mouvement. Le 105ème régiment d'infanterie<sup>61</sup>, dirigé par le colonel Mounier, a rejoint La Chaise-Dieu. Aux ordres du colonel Côte, le 139ème<sup>62</sup> cantonne à Saint Germain-l'Herm. Le quartier général de la 26ème division est installé dans un hôtel bordant la grand-place de Saint-Bonnet-le-Château<sup>63</sup>. Le général de Gislain est entouré des généraux et officiers supérieurs commandant les différentes unités, du chef de bataillon d'infanterie Peloux, sous-chef d'état-major, du sous-intendant Balme.

En pays roannais, autour du gros bourg de Saint-Symphorien-en-Lay, quatre régiments de la 25ème division se livrent à des exercices d'affrontements analogues. La 49ème brigade d'infanterie du général Parlier comprend les 16ème<sup>64</sup> et 38ème<sup>65</sup> de ligne avec leurs colonels Metzinger et Bérenger. La 50ème brigade d'infanterie du général Lamy<sup>66</sup> implique les 86ème et 92ème de ligne<sup>67</sup> avec leurs colonels Cary et Paquette. S'y ajoutent deux batteries du 16ème régiment d'artillerie<sup>68</sup> aux ordres du colonel Le Bourg ainsi qu'un escadron du 7ème régiment de chasseurs à cheval<sup>69</sup> emmené par le colonel Du Hamel de Canchy. Le 3ème bataillon du 103ème régiment territorial d'infanterie du commandant Martel et les trois bataillons du 104ème régiment territorial d'infanterie du lieutenant-colonel Chapuis complètent le déploiement d'ensemble.

Le départ pour le "champ de manœuvres" des généraux en charge des huit subdivisions de la région militaire provoque une notable vacance administrative, aussi l'*ordre général n° 55* du général Boulanger délègue le commandement de celles de Riom, Montluçon, Clermont-Ferrand, Aurillac et Le Puy, au lieutenant-colonel Biffe, adjoint au commandant du 16ème régiment d'artillerie à Clermont-Ferrand. Celles de Saint-Étienne, Montbrison et Roanne sont provisoirement placées sous les ordres du lieutenant-colonel Robert, directeur de la Manufacture Nationale d'Armes de Saint-Étienne.

---

60 - Notice biographique du général Delavau en annexe.

61 - Notice du 105ème régiment d'infanterie en annexe. Cette unité est stationnée à Lyon et à Riom.

62 - Notice du 139ème régiment d'infanterie en annexe. Cette unité est stationnée à Lyon et à Aurillac.

63 - Actuelle place de la République.

64 - Notice du 16ème régiment d'infanterie en annexe. Cette unité est stationnée à Saint-Etienne et à Montbrison.

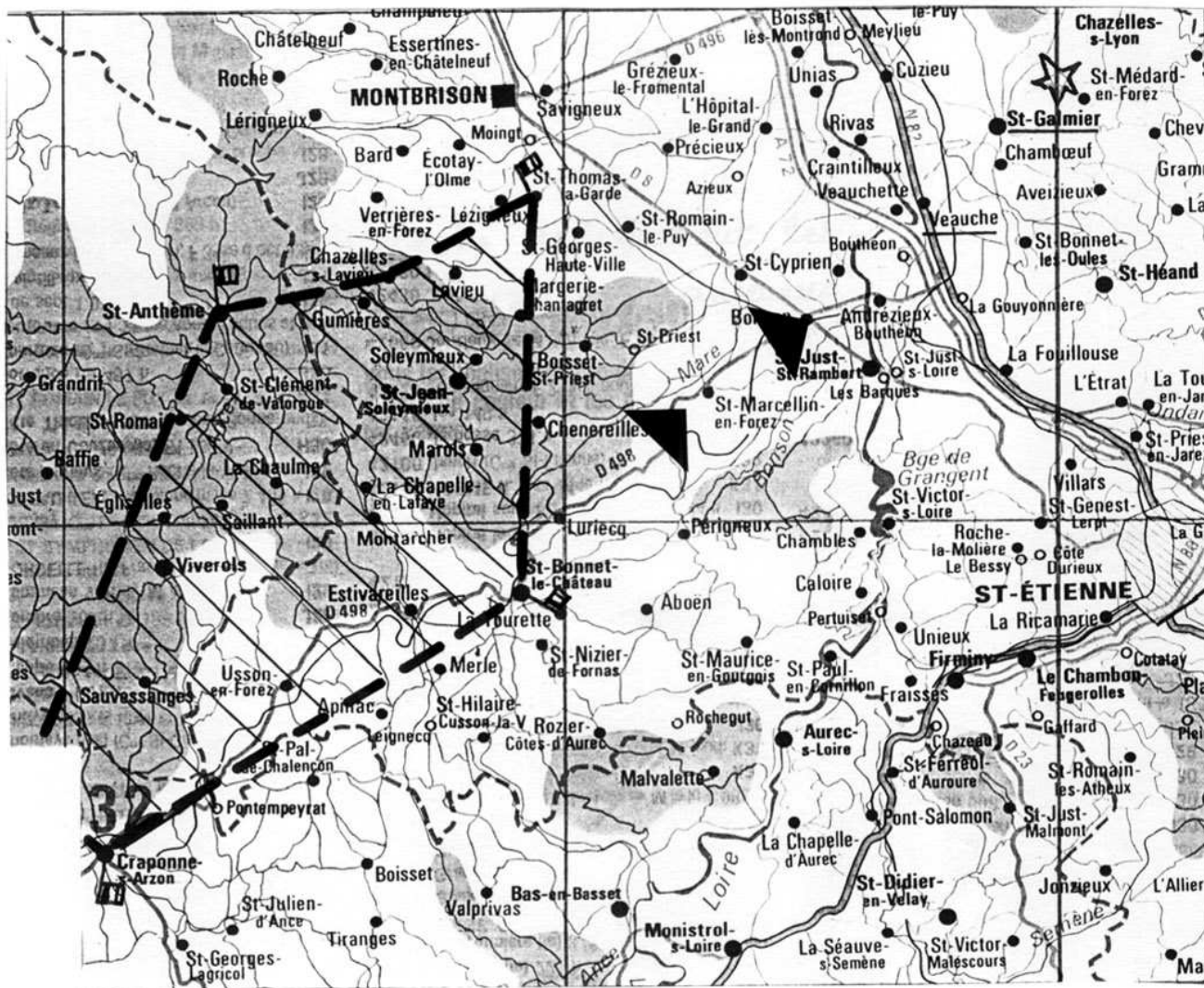
65 - Notice du 38ème régiment d'infanterie en annexe. Cette unité est stationnée à Saint-Etienne.

66 - Notice biographique du général Lamy en annexe.

67 - Notices des 86ème et 92ème de ligne en annexe. Ces unités sont respectivement stationnées au Puy et à Clermont-Ferrand.

68 - Notice du 16ème régiment d'artillerie en annexe. Cette unité, stationnée à Clermont-Ferrand, relève de la 13ème brigade d'artillerie.

69 - Notice du 7ème régiment de chasseurs à cheval en annexe. Cette unité, stationnée à Moulins, relève de la 13ème brigade de cavalerie.



Aux confins des départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le territoire polygonal des grandes manœuvres de 1887 s'ouvre pour une incursion finale dans la plaine du Forez : "bataille" à Saint-Galmier et "revue" à Veauche...



Ce dimanche 11 septembre 1887, le *Journal de Montbrison*<sup>70</sup> publie un avis aux propriétaires émanant de l'état-major du XIII<sup>e</sup> corps : *Aux termes de l'article 107 du décret du 2 août 1877, les propriétaires de vignes ou de terrains ensemencés ou non sont invités à les indiquer par un signe apparent. On n'y entrera sous aucun prétexte. Les terrains non ensemencés sur lesquels on aurait exécuté des travaux de campagne ou des installations de bivouac devront toujours être remis en état. Si les travaux de campagne, tranchées, etc., devaient entraîner des dégâts trop considérables, ils seront abandonnés ; on en fera seulement le simulacre en prenant les mesures et l'emplacement. Afin d'éviter à l'Etat tous frais inutiles, les spectateurs et les curieux étrangers à l'armée seront maintenus sur les routes, tant par les soins des corps que par ceux de la prévôté qui dressera procès-verbal aux contrevenants.*

Le terrain des manœuvres est délimité, sur les versants orientaux des monts du Forez, à près de mille mètres d'altitude, par un polygone irrégulier, étiré sur trois départements, Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire. Ses sommets géométriques, épinglés de minuscules drapeaux sur les cartes d'états-majors, sont Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Thomas-la-Garde, Chazelles-sur-Lavieu, Saint-Anthème, La Chaise-Dieu, Saint-Germain-l'Herm, Craponne-sur-Arzon.

Lundi 12 septembre 1887. À chaque jour son thème d'engagement, à simple ou à double action précisent les experts militaires à l'intention des journalistes. Ainsi, les opérations prévues débutent par les modestes mouvements pseudo-guerriers de régiments isolés s'affrontant à découvert. Sur les hauts plateaux foréziens le temps est au beau fixe, largement ensoleillé, raisonnablement chaud dans la journée. La fraîcheur des nuits étoilées dépose une abondante rosée sur l'herbe rase des prairies cloisonnées où paissent, sous la garde de jeunes bergers, de maigres troupeaux, bovins et ovins. Le 121<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est censé interdire l'accès à Saint-Anthème au 98<sup>ème</sup> régiment d'infanterie montant de Saint-Thomas-la-Garde par la route départementale n° 5 (actuelle D 496). L'affrontement a lieu près du col de la Croix de l'Homme-Mort. *L'ensemble de cette manœuvre a été admirablement exécuté. L'assaut d'un petit mamelon et la charge ont été donnés avec une cohésion parfaite*, relate le chroniqueur de la *Loire républicaine*. Le 121<sup>ème</sup>, submergé par l'impétueux assaut de son adversaire, est contraint de battre précipitamment en retraite sur Saint-Anthème.

Mardi 13 septembre 1887. Ce jour inaugure les *manœuvres de brigades*. La 51<sup>ème</sup> et la 52<sup>ème</sup> s'opposent au sein de la 26<sup>ème</sup> division. Le thème proposé par le général de Gislain consiste en un mouvement d'enveloppe contre un adversaire supposé. La veille, chaque division a reçu l'appoint de deux batteries du 36<sup>ème</sup> régiment d'artillerie<sup>71</sup>, commandées par le colonel Faivre, soit huit canons 90 de Bange et leurs caissons. S'y ajoutent deux escadrons du 19<sup>ème</sup> régiment de dragons<sup>72</sup>, sous les ordres du colonel Descharmes. Les cavaliers formeront, soit l'escorte des états-majors, soit des groupes d'éclaireurs partis en avant-garde repérer les mouvements de "l'ennemi". Le parc d'artillerie est implanté sur les bords de la petite rivière,

---

70 - *Journal de Montbrison*, n° 922, dimanche 11 septembre 1887, page 1, col. 5. Publié chez M. Hugué, propriétaire et gérant. Paraît le dimanche. Prix de l'abonnement 10 F par an.

71 - Notice du 16<sup>ème</sup> régiment d'artillerie en annexe. Cette unité, stationnée à Clermont-Ferrand, relève de la 13<sup>ème</sup> brigade d'artillerie.

72 - Notice du 19<sup>ème</sup> régiment de dragons en annexe. Cette unité, stationnée à Saint-Etienne, relève de la 13<sup>ème</sup> brigade de cavalerie.

l'Ance, au bas de Saint-Anthème<sup>73</sup>. Les lourds obusiers d'acier et leurs caissons teintés de gris, aux robustes roues à rayons de bois bardées de fer, sont tractés par des attelages à six perchérons. Leur convoi suscite la curiosité des villageois rameutés.

Les 105<sup>ème</sup> et 139<sup>ème</sup> régiments d'infanterie avec deux compagnies du 30<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied<sup>74</sup> sont censés défendre Viverols, village industriel et paisible adossé à une courte colline joliment coiffée par les ruines grisâtres et moussues d'une forteresse médiévale. Les 98<sup>ème</sup> et 121<sup>ème</sup> de ligne constituent l'envahisseur désigné. Parti d'Usson, le 1<sup>er</sup> bataillon du 121<sup>ème</sup> de ligne, avant-garde de la 51<sup>ème</sup> brigade, avance d'un bon pas sur la petite route sinueuse qui, au gré du vallonnement, mène à Viverols. Soudain, près du hameau de la Breurette, les troupiers sont pris sous le feu roulant de l'artillerie adverse. À l'abri d'un bois de pins touffus deux canons les mitraillent à bout portant. Les "lignards", pris de court, n'ont d'autres ressources que de se précipiter en désordre dans les fossés des bas-côtés. Le gros du régiment se replie dans la confusion, sacrifiant des groupes de tirailleurs pour protéger sa retraite. Une batterie d'artillerie du 36<sup>ème</sup>, associée à la 51<sup>ème</sup> brigade, tente, en vain, de prendre position et de riposter. L'effet de surprise l'a définitivement emporté. Les chroniqueurs conclueront laconiquement : *qu'il ne faut pas s'engager trop près, qu'alors des compagnies entières et même des bataillons risquent d'être anéantis avant d'avoir brûlé leurs premières cartouches* .

Après cette escarmouche matinale, les troupiers de la 26<sup>ème</sup> division dressent les faisceaux et s'installent pour le casse-croûte tout au long du chemin d'intérêt communal numéro 4 (actuelles D 205 dans le Puy-de-Dôme et D 104 dans la Loire) qui, en neuf kilomètres, relie Usson à Viverols. L'Ance, limite départementale, est franchie par un vénérable pont de pierre au lieu-dit Le Pin. Chaleureusement applaudis par les Viverolais rassemblés sur la place pentue de l'église, les fantassins victorieux des 139<sup>ème</sup> et 105<sup>ème</sup> de ligne défilent, musique en tête, tandis que les 98<sup>ème</sup> et 121<sup>ème</sup> s'en retournent piteusement vers Usson<sup>75</sup> qu'ils atteignent à la nuit tombante. *Leur présence n'ayant pas été annoncée, ils sont réduits à chercher leur logement et privés de nourriture, faute du service de l'intendance qui n'avait pu fonctionner* <sup>76</sup>. Telle est la relation du "Petit Stéphanois". Celle du journaliste de la *Loire Républicaine* est autre : *Les habitants (d'Usson) se sont montrés plein d'empressement à prêter leur concours à l'autorité militaire en cette circonstance. Et de signaler le fait regrettable suivant : Le curé d'Usson s'est refusé à recevoir chez lui des soldats. L'intervention du maire n'a pu mettre à la raison ce fougueux abbé, malgré une mise en demeure les soldats désignés pour le cantonnement n'ont pu être casés ; une contravention a été dressée contre le délinquant. Que nos lecteurs jugent d'un*

---

73 - À l'emplacement de l'actuel parking. De par la proximité des désertiques hauts-de-Chaumes, les terres de "la Fayolle", Saint-Anthème est propice aux manœuvres militaires. Alors quoi d'étonnant si la bourgade de ce temps-là compte une bonne cinquantaine de débits de boissons.

74 - Notice du 30<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied en annexe. Cette unité, stationnée à Batna (Algérie), participe exceptionnellement à ces grandes manœuvres.

75 - A cette époque, Usson-en-Forez, gros bourg rural, compte quelque 3 500 habitants.

76 - *Le petit stéphanois*, 7<sup>ème</sup> année, n° 52, vendredi 16 septembre 1887, "Manœuvres du 13<sup>ème</sup> corps...", p. 3, col. 3.

*acte aussi antipatriotique* 77. D'un journal à l'autre, le commentaire transpire l'inclination partisane, procléricale ou anticléricale, "rouge" ou "blanche".

*Mercredi 14 septembre 1887.* De part et d'autre de cette même route serpentine où ils se sont affrontés la veille, les avant-postes des deux brigades antagonistes s'installent pour la nuit. Chacun surveille l'autre par le relais de patrouilles et d'éclaireurs. Le jour pointe dans un calme apparent. Les commandants des 105<sup>ème</sup> et 139<sup>ème</sup> régiments de ligne, forts de leur succès d'hier, profitent des derniers moments d'obscurité pour se porter subrepticement vers Usson. Débusquer les troupiers las de la 51<sup>ème</sup> brigade, les battre à nouveau, parachèverait leur victoire. C'est bien mal connaître les desseins de l'état-major d'en face. En effet, les fantassins des 98<sup>ème</sup> et 121<sup>ème</sup> de ligne ont quitté Usson dès cinq heures et demie du matin. Vengeurs, ils marchent hardiment à la rencontre de l'adversaire qu'ils supposent endormi sur ses lauriers. Eux aussi comptent sur l'effet de surprise pour s'emparer de l'autre camp. Au détour d'un virage, les ennemis désignés se retrouvent inopinément face à face. Un combat en ligne, vif et opiniâtre, s'engage à quelques kilomètres d'Usson, près du hameau des Terrassettes. Aucune des deux brigades ne voulant céder du terrain, la victoire reste incertaine. Au bout d'une heure, à court de munitions, l'engagement est interrompu. C'est un match nul. À 8 heures, les clairons sonnent le rassemblement. Les régiments se regroupent à la hâte en un lieu propice et s'accordent une pause jusqu'au déjeuner. Après quoi, la 26<sup>ème</sup> division, en bon ordre, traverse le bourg d'Usson puis, par la route départementale numéro 6, de Roanne au Puy (actuelle N 498), prend la direction de Saint-Bonnet-le-Château. Les cavaliers du 19<sup>ème</sup> dragons ouvrent la marche suivis des fantassins des 139<sup>ème</sup> et 105<sup>ème</sup> de ligne. Remarqué par son fort contingent d'Africains, le 30<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied précède les lourds attelages des obusiers du 36<sup>ème</sup> d'artillerie. Les 98<sup>ème</sup> et 121<sup>ème</sup> régiments de ligne ferment la marche. À quatre heures de l'après-midi, ce mercredi 14 septembre, les soldats, fourbus et empoussiérés, défilent sur la grand'place devant le général de Gislain en avant de son état-major, tous à cheval. La foule, curieuse et patriote, applaudit à tout rompre la mascarade militaire.

*Jeudi 15 septembre 1887.* La 26<sup>ème</sup> division concentre ses unités à Saint-Bonnet-le-Château et ses faubourgs. La vieille ville, dominée par les clochers faussement jumeaux de sa collégiale gothique, a l'allure d'une forteresse proche d'un champ de bataille. Pas une ruelle ou une place où ne circulent des soldats en armes, courbés sous le havresac, ceinturés de cartouchières rebondies, porteurs de bidons et de gamelles tintinnabulants. Des cavaliers lourdement harnachés, mousqueton en bandoulière, couverture enroulée derrière la selle, le sabre battant les flancs de leurs montures, font résonner le pavé inégal d'un martèlement clair de sabots ferrés. Les cafés sont bondés. Leurs tables de fortune, planches et tréteaux, empiètent sur la chaussée. Sur des cartes d'état-major étalées à même le sol, des officiers et sous-officiers accroupis tracent, du bout de l'index, des lignes imaginaires. Gravement, ils se préparent à la prochaine *bataille*. Le fait marquant de la journée, sujet des conversations et de l'attente curieuse, est l'arrivée à Veauche du général Boulanger, commandant le XIII<sup>e</sup> corps d'armée. En fin d'après-midi, par Saint-Marcellin, un escadron du 19<sup>ème</sup> dragons, s'est avancé jusqu'aux

---

77 - *Loire républicaine*, n° 857, samedi 17 septembre 1887, "Chronique locale et régionale - Les grandes manœuvres du 13<sup>ème</sup> corps", p. 2, col. 3.

bords de la Loire pour une mission de reconnaissance. Rien n'a filtré.

*Vendredi 16 septembre 1887.* Six heures n'ont pas encore sonné au clocher voisin que le général est debout. Le temps d'un brin de toilette, celui d'un rapide petit déjeuner, il descend, frais et souriant, les quelques marches du perron. Son hôte, Auguste Gerin, qui s'inquiète de son sommeil, de son confort l'attend. Les capitaines Driant et Guiraud, officiers d'ordonnance, saluent et répondent qu'eux aussi, logés sous le même toit, ont bien dormi. Tenu en bride par son palefrenier, *Tunis* piaffe d'impatience. Boulanger et les deux officiers montent en selle. Le petit groupe franchit le portail d'entrée du *Chalet* où il rejoint le colonel Chevrotton et l'état-major. Échange de saluts, bref échange de vues sous le regard ébahi de quelques curieux matinaux, les cavaliers et une escorte de chasseurs s'éloignent en direction de Bouthéon.

La journée est tout entière dévolue à la concentration générale des troupes. La 26ème division doit se rassembler sur les territoires de Veauche et de Saint-Galmier, proches du *champ de bataille*. Demain, les 25ème et 26ème divisions d'infanterie s'affronteront fictivement à la manière d'une joute sportive.

Un peu avant l'aube, régiment après régiment, les hommes se sont mis en marche. Auparavant, dès deux heures du matin, une escouade de cavaliers galonnés, officiers et sous-officiers, de la 26ème division, a poussé une "exploration" jusqu'à Saint-Galmier pour tenter d'épier les positions de l'adversaire. Rien. Le secret des positions ne transpire pas. "Prenez garde aux oreilles indiscrètes !" Cet avertissement a inlassablement été ressassé dans les rangs. Qu'on se le dise, la vigilance et le mutisme s'imposent à chacun, sans exception. La prison, au besoin, sanctionnera tout bavardage. "Gare aux traîtres !" Tôt le matin, près de la cité baldomérienne, un bref contact est pris avec des estafettes de la 25ème division. Elles aussi se sont avancées en quête de renseignements. S'étant courtoisement reconnus, les concurrents font aussitôt demi-tour. En quête d'informations matinales, le chroniqueur de la *Loire républicaine*, parcourt à cheval la route dégagée conduisant, depuis Saint-Galmier, à la gare de Veauche. Sur le coup de cinq heures et demie, il croise *le service de découverte, en reconnaissance, sous les ordres d'un officier...* Près de la station du chemin de fer, des sentinelles ont été placées en échelon par le service d'exploitation. Notre journaliste poursuit son chemin jusqu'au bourg de Veauche pour guetter la sortie de Boulanger. Après quoi, tout le jour il suivra le général à distance, crayonnant sur son épais calepin chacun de ses faits et gestes, de même que les mouvements des différents régiments :

*Après avoir assisté au départ du général en chef, je suis la direction d'Andrézieux qu'il a prise avec son état-major. En route, nous rencontrons la première pointe d'avant-garde, composée de plusieurs dragons et d'un sous-officier, commandée par un capitaine. A huit heures, je vois déboucher au loin, au-delà du pont suspendu sur la Loire<sup>78</sup>, le gros du 19ème dragons sous les ordres d'un colonel. Cette troupe s'engage dans un chemin à gauche et va prendre un gué à cinq cents mètres environ en aval du pont. Le passage s'effectue en bon ordre, quatre par quatre. Les chevaux n'ont de l'eau que jusqu'au-dessus du boulet. On les laisse quelques minutes dans l'eau pour se rafraîchir... Je traverse la Loire et je me porte au-devant de*

---

78 - Ce pont suspendu, construit dans les années 1870, ne résistera pas à la crue de la Loire de 1907 qui disloqua ses deux portiques de maçonnerie et l'emporta.

*l'infanterie que je vois, avec ma lunette, s'avancer en colonne sur la route départementale de Saint-Bonnet-le-Château à Saint-Galmier* <sup>79</sup>. J'apprends, en arrivant à Bonson, que l'intendance a fait des approvisionnements à la gare. Il est probable que c'est là qu'aura lieu la grande halte. Le "correspondant spécial" du *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* <sup>80</sup>, quant à lui, ne tarit pas d'éloges : *Cette opération (de concentration), une des plus délicates de l'art de la guerre, a été admirablement conduite par le général de Gislain...*

La grande halte, soit le bivouac du repas de midi, se disperse dans un assez vaste espace. Tandis que son avant-garde, une batterie d'artillerie, le 30<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied et le 98<sup>ème</sup> de ligne campent au lieu-dit "les Quatre-Chemins", en avant du pont d'Andrézieux, le reste de la 26<sup>ème</sup> division s'échelonne, sur environ huit kilomètres, jusqu'aux abords de Saint-Marcellin.

Vers midi et demi, au *galop de chasse*, le général Boulanger, suivi de son état-major, toujours escorté par un peloton de chasseurs à cheval, est de retour à son quartier général de Veauche pour un rapide déjeuner dans la salle à manger du *Chalet*.

Le début de l'après-midi est consacré au franchissement de la Loire. Sous le regard des généraux de brigade Demay, Braün, Labrune et Delavau<sup>81</sup>, trois heures durant, plus de trois mille hommes, rompant nécessairement le pas<sup>82</sup>, empruntent le pont suspendu d'Andrézieux<sup>83</sup>. Le temps reste au beau fixe, le soleil se montre un tantinet agressif. L'envoyé spécial de la *Loire Républicaine* s'en inquiète : *Le temps est vraiment splendide. On ne pourrait souhaiter mieux. Il fait même un peu chaud. Une marche en colonne est toujours dure sous le soleil et l'on regrette, en voyant défiler les troupes, qu'elles soient dépourvues du couvre-nuque réglementaire pour certaines régions*<sup>84</sup>. Pourtant, le docteur Papillon, médecin principal de 1<sup>ère</sup> classe, directeur du service de santé, ne soignera pas d'insolations. Les éclopés sont peu nombreux, une trentaine tout au plus, pour les deux divisions<sup>85</sup>.

De son côté, la 25<sup>ème</sup> division a opéré un mouvement de convergence dans la direction de Saint-Galmier. Ce soir, veille de *bataille*, ses troupes cantonneront dans le secteur de Chazelles-sur-Lyon.

À dix-sept heures, la concentration des régiments de la 26<sup>ème</sup> division sur la rive droite du fleuve, à Andrézieux, Bouthéon, Veauche, Saint-Bonnet-les-Oules est pratiquement terminée.

---

79 - Il s'agit de la route départementale n° 12.

80 - *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 43<sup>ème</sup> année, n° 247, samedi 17 septembre 1887, p. 3, col. 1. Le siège de ce quotidien, administration et rédaction, est situé 12, rue Gérentet à Saint-Etienne. Le prix de l'abonnement est de 48 F/an.

81 - Notice biographique de ces généraux en annexe.

82 - La traversée d'un pont par une troupe marchant au pas cadencé peut provoquer une résonance vibratoire catastrophique !

83 - Détruit par l'inondation de 1907.

84 - *Loire républicaine*, n° 857, samedi 17 septembre 1887, "Chroniques locale et régionale - Les grandes manœuvres du 13<sup>ème</sup> corps", p. 2, col. 3.

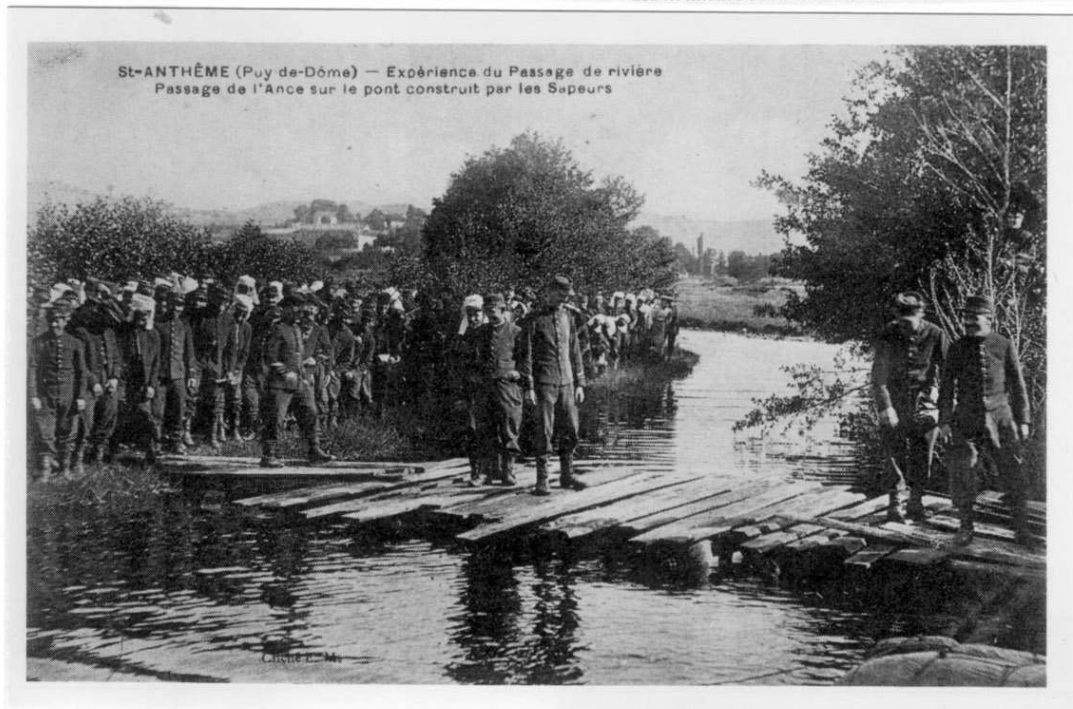
85 - *Loire républicaine*, n° 857, op. cit.

*Le général Boulanger en Forez...*



Châtañ. A. Feydus, greffier de paix à Viverols

St ANTHÈME (Puy-de-Dôme) - Tirs de Combat et Manœuvres  
Les Artilleurs rentrant au Cantonement



St-ANTHÈME (Puy de-Dôme) — Expérience du Passage de rivière  
Passage de l'Ance sur le pont construit par les Sapeurs

*Quelques cartes postales  
des années 1900 :  
Saint-Anthème  
et "ses" militaires !*



St-ANTHÈME (Puy-de-Dôme). - Tirs de Combat - Départ pour la Fayolle

D'un groupe à l'autre, se propage l'*Incident de la gare de Veauche*, comme le titrera *La Loire* du lendemain. Vers dix heures du matin, les quelques sentinelles de la 26<sup>ème</sup> division, postées aux abords immédiats de la station du chemin de fer, sont brusquement attaquées par une dizaine de cavaliers du 7<sup>ème</sup> chasseurs appartenant à la 25<sup>ème</sup> division. Surpris et en état d'infériorité les factionnaires n'ont d'autre solution que la fuite, cédant piteusement la place à leurs vainqueurs hilares. Pour peu de temps, car un peloton du 19<sup>ème</sup> dragons, alerté, survient en force. Les vainqueurs de l'instant d'avant sont vaincus et captifs. L'incident serait clos si d'autres chasseurs n'arrivaient alors en renfort pour délivrer leurs camarades. Il en résulte une fougueuse mêlée à même les voies du chemin de fer et sur les quais de la gare. Inférieurs en nombre, les dragons, vite débordés, doivent restituer leurs prisonniers. Les états-majors ont arbitré : la place doit rester aux factionnaires de la 26<sup>ème</sup> division.

Demain, sera le fameux jour de la *bataille*. Ce soir, au bivouac, les hommes s'y préparent, fébrilement. Quand il ne bougonne pas à l'écart, manifestant son indifférence, tout un chacun donne son avis. Le conscrit qui connaît les lieux préjuge crânement du mouvement de "l'ennemi". Du bout du doigt ou d'une brindille, il trace à même le sol les lignes de sa démonstration. Et de parier avec les sceptiques du bien-fondé de son argumentation stratégique. Au rapport, les officiers ont prévenu les hommes alignés : celui qui ne jouera pas correctement son rôle de soldat sera sévèrement puni. En ces lendemains prolongés de défaite nationale, est-il convenable de passer pour un jean-foutre ?

Cette nuit, faute de locaux, bien des troupiers dormiront à la belle étoile, *l'auberge du bon Dieu qui fait toujours crédit*, plaisaient-ils en se glissant dans la rude toile de leur sac à viande, enroulé dans la couverture tirée du barda. La nuit est claire mais la température reste douce. À l'infirmerie, le docteur Hutz, médecin-major de la 26<sup>ème</sup> division, enregistre les noms de sept malades rapatriés sur le vieil hôpital de Saint-Étienne<sup>86</sup>.

Réuni autour du général de Gislain, l'état-major de la 26<sup>ème</sup> division s'inquiète de ne rien connaître des positions de la 25<sup>ème</sup> division, "l'ennemi". Une patrouille de dragons s'avance discrètement en reconnaissance au-delà du cimetière de Saint-Galmier. Elle revient bredouille. Du coup, les avis divergent sur les cartes étalées. Chaque officier, fort d'une expérience ou d'une théorie stratégique, y va de son hypothèse ou de sa thèse. Il déplace avec assurance de petits cartons découpés figurant les régiments impliqués. Avec des moues de dépit, tous reconnaissent que le général Broye a bien su cacher ses regroupements. Les paysans du voisinage, interrogés, sont restés dans l'expectative.

À l'état-major de Boulanger, on se félicite d'une innovation en matière de communication. La "vélocipédie militaire", récemment organisée<sup>87</sup>, accélère la transmission des ordres. Certaines de ces robustes bicyclettes sont l'œuvre d'artisans stéphanois et dans quelque années la ville s'imposera comme "capitale du cycle". Les vélocipédistes militaires sont des

---

86 - Sur un emplacement recouvrant approximativement de nos jours l'hôtel des postes et le lycée Claude-Fauriel.

87 - Ce nouveau corps militaire a été adopté et organisé par le général Ferron, ministre de la Guerre à la date du 19 juillet 1887. Le préfet de la Loire en a été avisé par un message en date du 22 juillet 1887 (Archives de la Loire).

réservistes<sup>88</sup>. Paradoxalement, car ils doivent être vigoureux, sportifs ! On assure que l'un d'eux, véritable champion cycliste avant l'heure, est capable de parcourir quatre-vingts kilomètres dans la journée ! La performance paraît d'autant plus remarquable que sa "machine" pèse quelque trente kilogrammes et que le dérailleur, adaptant l'effort de l'homme à la topographie du parcours, est encore à inventer.

Rentré au *Chalet* pour un bref déjeuner, le général Boulanger en est reparti pour inspecter les troupes de la 25<sup>ème</sup> division. Ce jour, il aura parcouru près de cent dix kilomètres en alternant ses montures, *Tunis* et *Jupiter*. Certes moins connu que son compagnon d'écurie, *Jupiter* est un superbe alezan.

Le dôme d'un firmament sans lune faiblement éclairé par sa myriade d'étoiles recouvre les ombres du paysage veauchois. En bordure de la route nationale, l'hôtel Tournier, accueille à dîner le commandant du XIII<sup>e</sup> corps d'armée et sa vingtaine d'invités, officiers généraux et d'état-major. Comme la veille, de nombreux badauds se pressent sur le trottoir, débordant sur la chaussée désertée. Le restaurant affiche complet. Tous n'ont pu réserver une table voisine pour goûter la "côte de veau vigneronne" inscrite au menu. Les suspensions fonctionnant au pétrole et les bougies des candélabres de métal argenté dispensent une lumière diffuse et cuivrée. Le brouhaha ambiant rappelle celui d'une salle de spectacle avant l'ouverture du rideau. Enfin il paraît, digne et souriant. Le silence s'établit. Tous les regards convergent vers le général-vedette attablé. Au dessert il se murmure que *Tunis*, le fameux cheval noir du général, ramené d'un pâturage bien gardé, rejoint son écurie. La plupart des convives abandonnent leurs assiettes pour la porte d'entrée ou la fenêtre. L'animal passe, indifférent. Pourtant, certains parents assureront que leur fils a été hissé sur la monture mythique. Sera-t-il "protégé" par ce contact sublime ? Les dîneurs enhardis entonnent en chœur *En r'venant de la r'vue*. La tête rejetée en arrière, ils arborent le sérieux de l'interprétation d'un hymne. Boulanger s'en est allé dans une arrière-salle pour dicter d'ultimes ordres et recommandations à ses collaborateurs. Il est près de onze heures quand le général, à pied, très entouré, regagne la *chambre des évêques*.

*Samedi 17 novembre 1887*. Le jour qui se lève annonce la *bataille*. Le thème de cet affrontement fictif est connu de tous : la 25<sup>ème</sup> division interdit l'accès à Lyon à la 26<sup>ème</sup> division, une armée "ennemie" venue d'Auvergne.

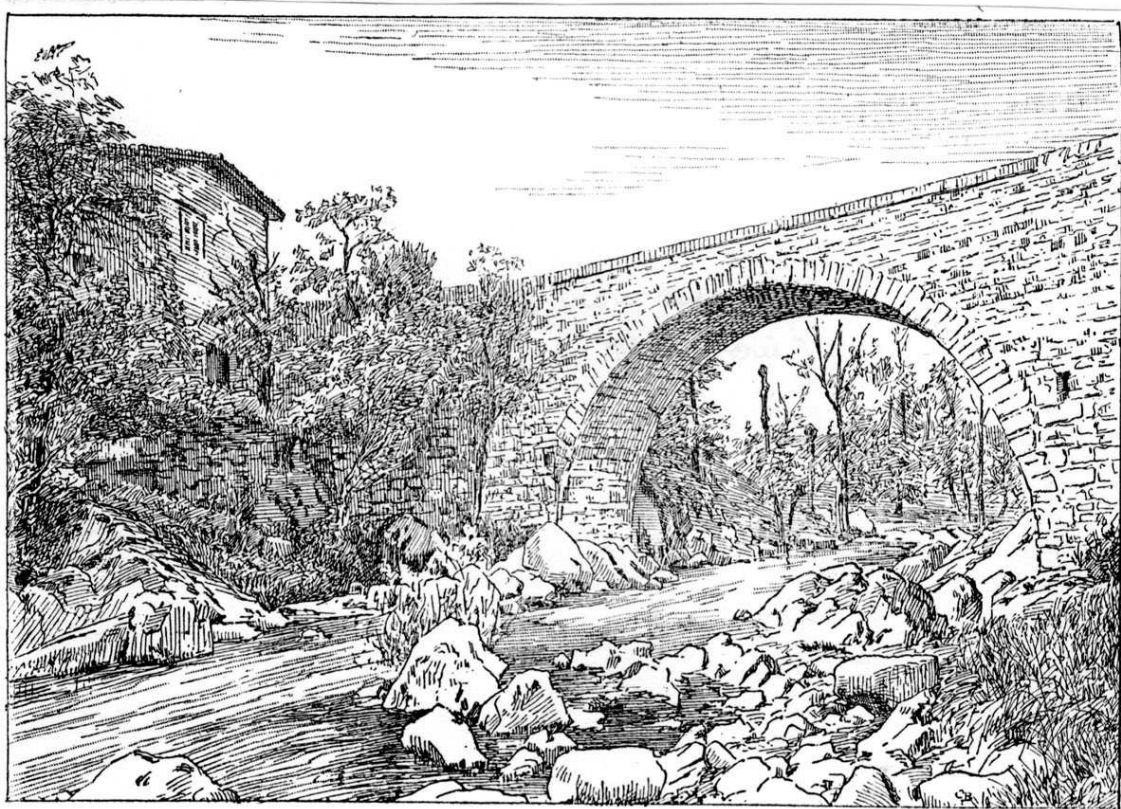
Les clairons ont sonné le réveil bien avant que l'aube ne dessine la ligne d'horizon des monts du Lyonnais. Coups de sifflets stridents des adjudants, braillements des caporaux, le bivouac s'anime dans l'ombre. Il est à peine trois heures du matin quand le 139<sup>ème</sup> de ligne quitte son cantonnement de Saint-Rambert pour marcher sur Saint-Galmier qu'il atteindra vers huit heures. "À mon commandement, section, en avant, marche !" Le 98<sup>ème</sup> de ligne, stationné à Bouthéon, s'ébranle dès cinq heures. La bonne humeur règne sur les rangs. Des rires gras fusent quand le juron d'un sergent peste contre les traînants. Le chroniqueur note : *Les hommes sont pleins de zèle et de volonté*<sup>89</sup>.

---

88 - Destiné à renforcer l'armée active jusqu'à l'âge de 29 ans, l'homme fait partie de l'armée territoriale puis de l'armée de réserve jusqu'à 40 ans.

89 - *Loire républicaine*, n° 858, dimanche 18 septembre 1887, "Les manœuvres du 13<sup>ème</sup> corps", p. 3 (sur 5 colonnes).





*Au pied de Saint-Galmier, le "pont des Romains" enjambe la Coise. Tôt, ce samedi matin 17 septembre 1887, la troupe l'emprunte pour s'en aller livrer "bataille"  
(dessin de Beauverie)*

S'est-il pris pour un coq, ce cavalier du 19<sup>ème</sup> dragons qui avait choisi de dormir juché sur la poutre maîtresse d'une grange ? En pleine nuit, il est tombé de son perchoir. "À quoi pouvait bien rêver cet huluberlu ?" ricane son capitaine ? "À la charge ! À la charge !" rétorque, mi-goguenard, mi-sérieux, un jeune sous-lieutenant.

Il n'est pas encore cinq heures du matin quand les dragons du 19<sup>ème</sup>, cantonnés au bas du village de Chambœuf, dépassent Saint-Galmier pour une ultime reconnaissance. Un escadron s'engage sur la route de Bellegarde-en-Forez, un autre sur celle de Chazelles, un troisième, longeant la Coise, s'avance jusqu'au bois du "Blanc", au-dessous du bourg de Saint-Médard. À leur retour, les journalistes constatent la fatigue de leurs montures : *La plupart des chevaux ont les jambes raides, certains boitent...*<sup>90</sup> De leur côté, venant d'Andrézieux, les fantassins du 105<sup>ème</sup>, avec deux batteries d'artillerie, contournent Chambœuf pour franchir la Coise par le "pont des Romains". Vers six heures et demie, une estafette informe le général de Gislain qu'un avant-poste du 30<sup>ème</sup> chasseurs est signalé au lieu-dit le "Rey", au sud de Chazelles-sur-Lyon. Il est huit heures quand l'avant-garde de la 26<sup>ème</sup> division fait une halte au "Bréat", en contrebas de la route de Chazelles, au nord de Saint-Galmier. Une demi heure plus tard, le 105<sup>ème</sup> se déploie sur les hauteurs du "Vernay". Les autres régiments gravissent, l'un après l'autre, la route empierrée montant vers le château de la "Rose des Vents". Le général de Gislain et son état-major apprennent qu'à sept heures du matin, le gros des forces de la 25<sup>ème</sup> division, marchant sur Saint-Galmier, était repéré dans le triangle : "la Terra", "la Croix-Blanche", "la Rouillère", au sud-ouest de Chazelles-sur-Lyon.

À huit heures, Georges Boulanger montant *Tunis*, ses officiers d'état-major et une escorte de chasseurs, quittent Veauche. Malgré l'heure matinale les curieux affluent et l'applaudissent lorsqu'il traverse la Cité Saint-Laurent. Certains observent que le général porte, bizarrement incliné sur l'oreille droite, *un képi à visière carrée, légèrement relevée*. Un journaliste ironise : *Cette coquetterie voulue trahit un peu trop le soin que prend le général de se faire une tête*<sup>91</sup>.

Neuf heures sonnent au vieux clocher de Saint-Galmier. Le généralissime atteint les hauts du "Vernay", à une demi-lieue au nord de la cité. De cet endroit, un quart d'heure auparavant, a été tiré le premier coup de canon visant les cavaliers du 7<sup>ème</sup> chasseurs à pied rangés en ordre de bataille sur les pentes du "Claveau". Les régiments de la 26<sup>ème</sup> division sont déployés en double files sur près de deux kilomètres, de "Montessalon", au pied de la colline des "Trois-Croix", jusqu'au "Vernay". Sans descendre de cheval, Boulanger s'arrête, le temps d'un large regard panoramique, avant de poursuivre, au trot, dans la direction du "Claveau". Le général fait encore une brève halte près de la ferme Labrinche d'où la vue plonge sur le champ des opérations. Ayant déplié sa lunette il parcourt lentement les mouvements des troupes qui s'opèrent de part et d'autre. Quand, au galop, il atteint son poste d'observation, c'est pour assister, en prologue, à la charge de trois escadrons du 7<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval contre un effectif équivalent du 19<sup>ème</sup> dragons. Ces derniers qui ont l'avantage de la pente l'emportent haut la main. Tous rejoignent leurs positions respectives, derrière la ligne de front. Le signal de l'engagement général est donné par le tonnerre des salves d'artillerie. Pour la

---

90 - *Loire républicaine*, n° 858, op. cit.

91 - *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, n° 247, op. cit.

26ème division, la dizaine de pièces de 80 millimètres formant la première batterie du 36ème régiment d'artillerie est installée au lieu-dit "la Croix Rapeau", à la sortie nord de Saint-Galmier. Les canons adverses sont pointés aux "Bayards", à la droite du "Claveau". La canonnade gronde pendant une demi-heure, *déchirant les oreilles des innombrables curieux qui se sont placés à côté des pièces*<sup>92</sup>. De fait, rameuté par cet extraordinaire spectacle, un public d'hommes mêlant bourgeois et paysans est venu nombreux. Peu à peu, il s'est rapproché des troupes en action. Il faudra toute la fermeté, parfois la rudesse des gendarmes de la 13ème légion pour éloigner les spectateurs intrépides. Certains feraient volontiers le coup de feu !

Le temps du duel d'artillerie a permis aux fantassins de prendre leurs positions de combat. Depuis la crête du "Vernay", le journaliste de la *Loire Républicaine* aperçoit distinctement dans l'objectif de sa lunette *les sentinelles avancées de la 25ème division, placées deux à deux sur la crête des monticules faisant face à Saint-Galmier, aux environs du "Claveau". Ces sentinelles se dérobent de leur mieux ; mais, grâce aux manchons blancs ou aux couvre-nuques qui distinguent les soldats de la 25ème division de ceux de la 26ème, il n'est pas mal aisé de les voir lorsqu'elles font un mouvement...* Cette avant-garde précède, d'une centaine de mètres seulement, la longue ligne compacte des tirailleurs progressant deux par deux. Certes, les attaquants de la 26ème division sont désavantagés par la topographie des lieux. Portant leur lourd barda, ils gravissent péniblement la pente abrupte à la vue de l'adversaire. Il suffit à ce dernier d'attendre le moment opportun pour s'élancer dans une charge en descente.

Étagée dans un désordre de toits, de ruelles, d'escaliers, Saint-Galmier coiffe joliment son coteau, ultime contrefort des monts du Lyonnais. Depuis la plaine du Forez, le vieux bourg médiéval, avec ses façades disparates qu'éclairent à contre-jour les rayons dorés d'un soleil ascendant, paraît comme enserré dans ses remparts disparus. Au sommet pointe la silhouette massive du vieux clocher, haut donjon quadrangulaire couronné d'un dôme surbaissé et d'un clocheton<sup>93</sup>. Quittant la cité par le nord-est, une route départementale<sup>94</sup> s'élève en pente douce et larges courbes vers Chazelles-sur-Lyon. Au sortir d'un proche virage, un chemin pentu dévale la pente. Au fond de l'étroit vallon il rejoint le Vérut, modeste ruisseau à truites et écrevisses. En face, passée la butte des "Trois-Croix", le relief s'adoucit dans le foisonnement des bosquets. Le sillon s'épanouit en un vaste amphithéâtre cloisonné de chaumes et de prairies, semé d'arbres fruitiers. Les hameaux des "Bayards", de la "Côte Patay", de la "Patillonière" dominant le paysage. Après avoir décrit une large boucle vers le sud, la route de Chazelles longe les bâtiments trapus refermés en carré d'une grosse ferme, la "Combe". Cent mètres plus loin, sur la gauche, "le Claveau" resserre ses quelques maisonnettes et granges aux murs de pisé couleur café au lait, veinés de chaux. Quand ils ne sont pas restés à l'étable, les troupeaux de vaches et de moutons sont allés paître ailleurs, au-delà du périmètre réquisitionné.

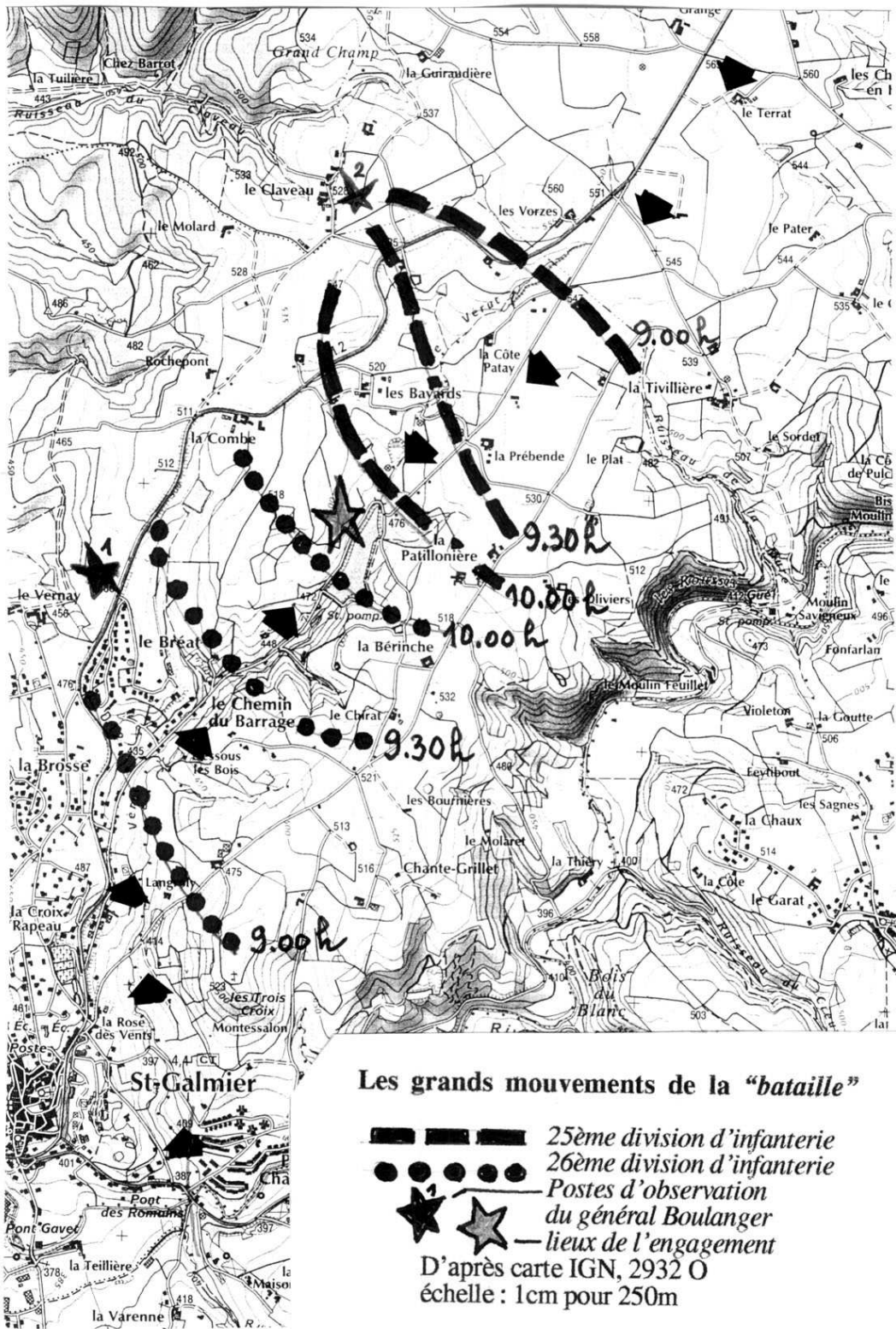
Sur ce territoire de moins de cent hectares, dix mille hommes s'apprentent à simuler l'assaut d'une bataille.

---

92 - *Loire républicaine*, n° 858, op. cit.

93 - Démoli en 1899 pour laisser la place au clocher actuel.

94 - Il s'agit de l'actuelle route départementale n° 12.



Pour tenir la route départementale n° 1 bis et interdire le passage vers Lyon<sup>95</sup>, les unités de fantassins de la 25<sup>ème</sup> division s'étirent sur un kilomètre de longueur, à flanc de coteau, depuis "le Claveau" jusqu'aux "Bayards".

Les troupes de la 26<sup>ème</sup> division traversent la Coise par le "Pont des Romains". Non loin en amont, la rivière reçoit le Vérut. Les soldats gagnent les étroites berges du ruisseau qu'ils longent en file indienne avant de déboucher dans le vallon.

À neuf heures dix, le colonel Faivre, qui commande le 36<sup>ème</sup> régiment d'artillerie, ordonne que la troisième batterie prenne position sur un mamelon proche de la ferme Simon, non loin du "Vernay". Quelques minutes suffisent aux artilleurs pour pointer leurs pièces sur les "Bayards". Le 16<sup>ème</sup> régiment d'artillerie du colonel Le Bourg riposte aussitôt en ajustant ses tirs factices.

Tandis que les artilleurs nourrissent à grand fracas leurs salves d'obus, les fantassins formant l'aile gauche de la 26<sup>ème</sup> division continuent leur progression en côte. Ce n'est qu'après avoir dépassé le hameau de la "Brosse" qu'ils se déploient pour l'assaut. Le 105<sup>ème</sup> de ligne étire ses rangs compacts de tirailleurs en contrebas de la route, vers "le Bréat". Le 139<sup>ème</sup> de ligne est regroupé en réserve près de l'artillerie. Plus à droite, depuis le "Bréat" jusqu'au fond du vallon, les troupiers échelonnés de la 51<sup>ème</sup> brigade, 98<sup>ème</sup> et 121<sup>ème</sup> de ligne, assurent la continuité de la ligne d'attaque. Fusil sous le bras, les biffins avancent sur deux files à double rang.

Dix heures moins le quart. La 25<sup>ème</sup> division étire ses tirailleurs des 16<sup>ème</sup> et 38<sup>ème</sup> de ligne depuis le "Claveau" jusqu'aux "Bayards". Le soleil ascendant met en pleine lumière leurs adversaires de la 26<sup>ème</sup> division venant à leur rencontre. Sur un ordre du général Broye, un bataillon du 16<sup>ème</sup> de ligne rallie au pas de course "la Patillonière". Courbés en deux, profitant des moindres accidents du terrain, se faufilant entre taillis et fourrés, se dissimulant derrière les haies, les troupiers rejoignent leur nouvelle position. Regroupés, ils ont maintenant en ligne de mire l'aile droite de la 26<sup>ème</sup> division débouchant du vallon. Sur la crête, le duel d'artillerie redouble d'intensité.

À dix heures, depuis son quartier général du "Vernay", le général Boulanger ayant constaté la faiblesse de l'aile gauche de la 25<sup>ème</sup> division ordonne qu'elle soit renforcée par l'artillerie. La procession cahotante des attelages à quatre percherons tractant vigoureusement canons et caissons s'engage au trot dans les étroits chemins de traverse. En moins d'un quart d'heure les pièces sont pointées à la "Patillonière".

La première décharge de mousqueterie éclate, brutale et sèche. Sur ordre des colonels Metzinger et Bérenger, les fantassins accroupis des 16<sup>ème</sup> et 38<sup>ème</sup> tirent à vue sur leurs adversaires débouchant du vallon. Dans l'instant, l'action s'étend d'un bout à l'autre de la ligne de front.

Au fracas des salves d'artillerie qui ébranlent l'atmosphère, s'ajoute le crépitement, rageur et soutenu, des feux de pelotons. Une nuée blanchâtre à l'âcre odeur de poudre baigne les combattants. L'ambiance de guerre c'est aussi le toussotement des gorges irritées, le picotement des paupières rougies, le larmolement des yeux.

---

95 - Lyon est le siège de la XIV<sup>e</sup> région militaire placée sous les ordres de Davoust, duc d'Auerstaedt, descendant d'un maréchal de Napoléon I<sup>er</sup>.

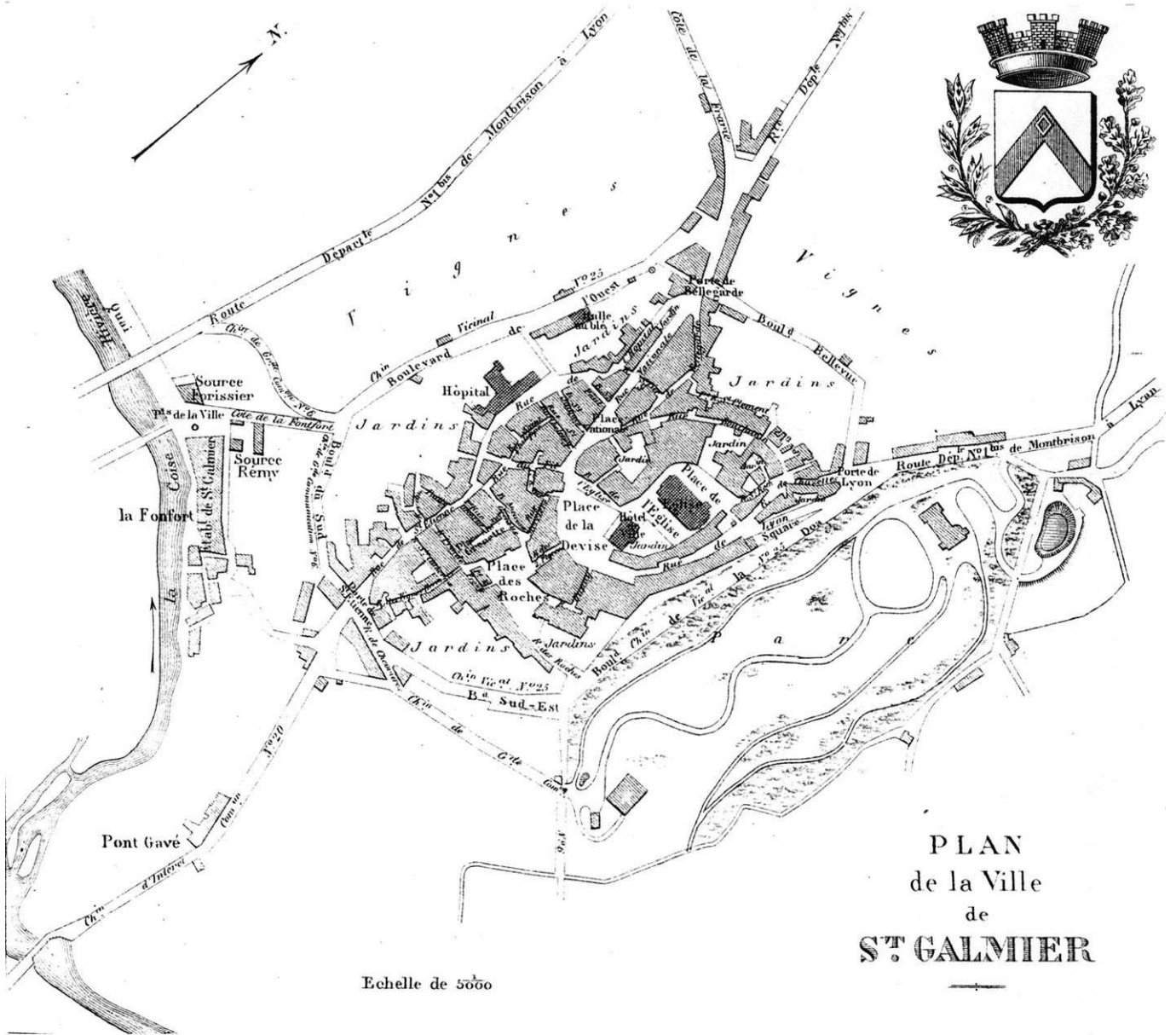
Les esprits s'échauffent au fil de l'action. Certains, brusquement hargneux, pestent avec force jurons. D'autres, enhardis, rudoient leurs voisins qu'ils jugent timorés. Il en est qui s'emportent en de téméraires gesticulations quand ils ne vocifèrent pas contre l'adversaire. Dans ce tohu-bohu, les combattants s'affrontent à bout portant, sinon au corps à corps.

La 26ème division concentre son effort autour du "Claveau". Cette position enlevée, la route de Lyon sera libre. Son aile gauche progresse sur les coteaux bordant la route de Chazelles. De l'autre côté, en contrebas de la "Patillonière", le combat en ligne, s'il est acharné, n'en demeure pas moins incertain. Ayant constaté que les fantassins du 98ème sont en difficulté face au 16ème de ligne adverse, le général de Gislain ordonne au 139ème de ligne de faire un rapide mouvement sur sa droite pour leur prêter renfort. Aussitôt les fantassins de dégringoler la pente au pas de course, d'escalader les murets de pierres sèches, de contourner les haies, d'enjamber les fossés, n'hésitant pas à s'enfoncer dans les fourrés pour rejoindre au plus vite la mêlée. Leur apport est décisif. L'aile gauche de la 25ème division est submergée. Sa tentative d'un dégagement fictif à la baïonnette en croisant le fusil devant soi pour mieux repousser l'autre est un échec. Le 16ème de ligne est contraint de battre en retraite. Il se replie par échelons, en bon ordre, comme à l'exercice. La victoire semble pencher en faveur de la 26ème division.

La pétarade des fusils s'essouffle, faute de munitions. C'est le moment choisi par l'état-major de la 25ème division pour engager dans la *bataille* sa seconde ligne d'infanterie. Serrés au coude à coude, les fantassins d'appui s'avancent hardiment vers la ligne de front où ils bousculent l'adversaire. Quatre canons, embusqués derrière un taillis, tirent à mitraille sur les régiments débandés de la 26ème division. La fusillade est nourrie. Elle se répercute, amplifiée par l'écho des collines avec en bruit de fond le sourd grondement des obusiers. Les tirailleurs se visent à bout portant. Avec de véritables munitions, morts et blessés joncheraient ces quelques arpents champêtres. Il est onze heures et quart quand les trompettes sonnent enfin le "cessez-le-feu". Les armes se taisent presque immédiatement. Un calme impressionnant succède au vacarme. La brume de poudre commence à se dissiper.

La 25ème division aura résisté aux assauts de la 26ème division, son adversaire d'un matin. La route de Lyon reste fermée. Ce n'était là qu'un jeu guerrier, une pseudo-tragédie que les concurrents oublient tout aussitôt. Ils se rapprochent les uns des autres en souriant. Ils s'interpellent, se serrent cordialement la main, se congratulent à la façon de sportifs rentrant au vestiaire. Certains s'étreignent avec de viriles bourrades comme le feraient des écoliers joueurs dans la cour de récréation.

Le général Boulanger a réuni les officiers généraux, près de la ferme Simon. Il montre une belle humeur, se déclarant très satisfait du mouvement d'ensemble des différents régiments d'infanterie. Il leur dit que le comportement des hommes de tous grades s'est avéré d'autant plus méritoire que le terrain ne leur était guère favorable. *La ligne de bataille avait un long développement, de ce fait, compte tenu de la topographie, il n'était pas aisé d'avoir une vue générale de l'action.* Se tournant vers le général Braün, le généralissime le félicite pour l'action de sa cavalerie, judicieuse et décisive, notamment en matière de transmissions. *Elle s'est remarquablement acquittée de sa tâche d'exploration, des deux côtés. Les généraux ont été promptement et très exactement informés des mouvements de l'ennemi....*



*Saint-Galmier en 1887 : le chef-lieu de canton reste encore contenu dans le tracé de ses remparts médiévaux.*

Après le repas, un repos de deux heures est accordé aux troupiers. Puis ils devront impérativement rejoindre leurs cantonnements et se préparer, comme il convient, à la revue du lendemain.

Une foule de curieux comptant de nombreux Stéphanois s'est massée dans Saint-Galmier, depuis la porte de Lyon jusqu'à la place de la Devise. Elle applaudit le général Boulanger et son cortège d'officiers supérieurs rejoignant l'hôtellerie Danis. Dans cette grosse auberge de la rue de l'Église<sup>96</sup>, où l'on héberge "à pied et à cheval", une table leur est réservée pour le déjeuner.

Les camelots sont, eux aussi, de la partie. À Saint-Galmier, à Bouthéon, à Veauche sur le bord de la route, enguirlandés de tricolore, ils sollicitent le chaland avec des boniments patriotiques. Le portrait du général, une chansonnette à sa gloire coûtent vingt ou vingt-cinq centimes. Les mêmes sont affichés à dix centimes dans les boutiques stéphanoises spécialisées.

Un paysan, sans doute abusé par le collier de barbe, lève son feutre et crie *vive Boulanger* à celui qui n'est que le général Labrune.

Avant de passer à table, Boulanger réunit les officiers généraux et son état-major, une trentaine de personnes au total, dans l'arrière-salle du restaurant. L'heure est au verdict. Dans le contexte d'une stratégie imposée, il convient de juger des tactiques, de dresser objectivement le bilan des opérations engagées, notamment en termes de pertes fictives et, au bout du compte, de désigner la division victorieuse. La décision est d'autant plus difficile à prendre que les critères de succès ou d'échec sont nombreux, variés et d'importance relative ! Un jury se voulant impartial se donnerait le temps de la réflexion. Mais l'enjeu n'est pas à ce point capital. D'ailleurs, il est finalement décidé que cette *bataille*, telle une compétition sportive équilibrée, se soldera par un "match nul".

Pendant tout le repas, des curieux attendront, attroupés devant l'auberge. Leur persévérance sera récompensée d'un concert donné, sur la place de la Devise, par la musique du 98<sup>ème</sup> régiment d'infanterie stéphanois. Tout autour, de petits groupes se sont formés, papotant en patois. Un marchand de bestiaux, venu pour affaire de Saint-Anthème, confie malicieusement à son interlocuteur, paysan moustachu au feutre délavé : "Une gorre<sup>97</sup> invendable vaut encore pour les p'tits gars du 38<sup>ème</sup> !" Les médisants prétendent que son ample blouse noire est destinée à mieux cacher un portefeuille bien rembourré.

Saint-Galmier, chef-lieu de canton, avec ses petits commerces, ses foires paysannes traditionnelles, ses marchés hebdomadaires bien achalandés et suivis, ne tirera pas le meilleur profit de l'afflux de ces milliers de troupiers. Par *la sottise et le manque de patriotisme de Monsieur le Maire de Saint-Galmier*<sup>98</sup>, une belle occasion de fructueuses recettes sera manquée. Au début de l'été, l'autorité militaire a avisé Jacques Thiollière de l'Isle, premier magistrat de la cité baldomérienne, qu'il aura à cantonner, au soir de ce 17 septembre 1887, *9 883 hommes et 1 011 chevaux*. La nouvelle extraordinaire, transmise de bouche à oreille, est bientôt connue de

---

96 - Elle occupait au n° 3 de l'actuelle "montée de l'Église" un corps de bâtiments où, en façade, était installée, il y a peu, une droguerie (on voit encore les traces de l'inscription). Le patron Danis avait aussi en charge l'omnibus à cheval qui, par la suite, sera modernisé en un petit car.

97 - Une "gorre" est, dans le langage forézien, un vieil animal, vache ou cheval, de rebut.

98 - *Loire républicaine*, n° 859, lundi 19 septembre 1887, "La revue de Saint-Galmier" (5 colonnes à la une).



tout un chacun. Les commerçants se félicitent d'une pareille aubaine. Las, un malencontreux "incident diplomatique" va bouleverser ces perspectives et rendre la mariée moins belle. Le journaliste de la *Loire républicaine*, narre les faits sous le titre provocateur *Un maire prussien*<sup>99</sup>. Le ton est acrimonieux : *Monsieur le général Boulanger, en arrivant à Saint-Galmier, avait eu soin d'envoyer sa carte au maire. Ce maire n'a pas répondu à cette politesse. Boulanger décide en conséquence que seulement 2 000 hommes resteraient à Saint-Galmier. Le petit commerce est en colère. Tant pis pour les électeurs qui confient leurs intérêts municipaux à des réactionnaires, voilà comment ils sont servis et, s'ils sont à plaindre, il faut reconnaître qu'ils l'ont bien mérité. Certes, nous ne sommes pas des amis du général Boulanger, nul ne l'ignore parmi les lecteurs de la Loire. Mais, il est général, il commande un corps d'armée et, à ce double titre, il a droit au respect de tous. Un maire prussien n'aurait pas agi autrement.*

*Dimanche 18 septembre 1887. Le jour de gloire est arrivé...* chantonne, gouailleur, un caporal chargé d'aiguillonner les endormis. Ce jour est celui de la *grande revue*, ou *revue d'honneur*. Conclusion obligée des *grandes manœuvres*, récompense supposée du soldat, inspection des troupes et défilé de parade sont annoncés comme un événement martial et triomphal. Les hommes se sont levés tôt, dès quatre heures du matin. Ils ont bu un quart de café, dit "jus de chaussettes". Ils ont fait un semblant de toilette dans une "benna"<sup>100</sup> ou à l'abreuvoir des vaches, dans la cour boueuse d'une ferme. La veille, ils ont brossé képi et uniforme, soigneusement ciré, astiqué godillots, ceinturons, baudriers et cartouchières, fourbi le cuivre d'alignements de boutons armoriés. Ils ont nettoyé fusil, baïonnette, sabre. L'adjudant s'est montré pointilleux lors de la revue de détail.

À six heures, le soleil glisse un premier rayon oblique sur la plaine du Forez. Tous les régiments convergent vers le lieu de la *revue*, près de la gare de "Saint-Galmier-Veauche"<sup>101</sup> et de la nouvelle verrerie de bouteilles repérable par sa haute cheminée en brique<sup>102</sup>. L'espace dévolu à la prise d'armes est un vaste pan de plaine. C'est un terrain essentiellement agricole inscrit dans un quadrilatère irrégulier fermé dans sa configuration actuelle par la rue du Lavoir, au nord, la route départementale n° 100, à l'est et, du sud à l'ouest, par le modeste ruisseau "la Sonde" ou "Petit Volvon"<sup>103</sup> longeant la voie ferrée. Le colonel Chevroton, chef d'état-major du XIII<sup>e</sup> corps d'armée a choisi ce site, non seulement parce qu'il est pratiquement inhabité, mais surtout en raison de la proximité de la station du chemin de fer. Au printemps de 1887, les agriculteurs concernés ont été individuellement avisés par la maréchaussée de l'ordre de réquisition de leurs terres. Il leur a été précisé que les clôtures seraient démontées par les soldats

---

99 - *Loire républicaine*, n° 859, op.cit.

100 - Baquet construit en lames de bois juxtaposées à la manière des tonneaux servant à la vendange, à la lessive.

101 - La gare encore affichée *Saint-Galmier-Veauche*, mais seulement reconnue *Saint-Galmier* dans les annuaires, est située sur le territoire de la commune de Veauche. Sa dénomination *Saint-Galmier*, lors de la création de la ligne de chemin de fer de Saint-Etienne à Roanne, en 1832, fera par la suite l'objet de bien des récriminations de la part des Veauchois. En vain. Saint-Galmier, chef-lieu de canton prospère, avait su imposer son nom et relier son bourg à la gare par un service de voitures, d'un petit train ou tramway, puis d'autocars.

102 - Les *Verreries de l'Etablissement de Saint-Galmier*, à Veauche, fonctionnent depuis l'automne 1883. En ce mois de septembre 1887, le directeur, Irénée Laurent, envisage l'installation d'un second four.

103 - Il est alors dénommé "Le Buisson". Le nom "La Sonde" paraît lui avoir été donné à la suite de sondages de prospection de gisement de houille.

du génie puis remises en place aussitôt les manœuvres terminées. Enfin, les exploitants savent que, conformément à la loi, ils seront normalement dédommagés et pour l'occupation de leurs terrains et pour les éventuels dégâts occasionnés aux cultures.

L'axe du défilé est représenté par *une ligne partant d'un point situé à 1 500 mètres de la gare en venant sur Saint-Etienne et aboutissant au clocher de Saint-Bonnet-les-Oules*. Le "repère initial" se situait donc à l'intersection que forme, aujourd'hui, le chemin des Granges avec la voie ferrée. Pour qui souhaite mieux localiser l'endroit où s'est déroulée cette fameuse "revue", le mieux est de s'y rendre en promenade. L'évocation, mise en scène de la parade, exigera cependant d'ignorer les importantes transformations engendrées par l'urbanisation moderne sous la forme d'une "zone industrielle départementale".

En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Saint-Galmier, chef-lieu de canton, dame le pion au modeste village de Veauche, aussi la presse titre-t-elle sans scrupule des limites communales : *La revue de Saint-Galmier*<sup>104</sup>.

Le jour se défait lentement de la nuit. Les routes, qu'elles viennent de Veauche et, au-delà, de Saint-Rambert, d'Andrézieux ou de Bouthéon, qu'elles arrivent de Saint-Galmier, de Chambœuf ou de Saint-Bonnet-les-Oules, sont toutes sillonnées de troupes en marche, d'escadrons de cavaliers et de lourds attelages. À huit heures et demie, les 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> divisions au complet sont massées à l'est de l'axe prévu pour le défilé. Commence alors, sur trois lignes, le rangement des troupes, *en ordre de bataille*. Un observateur regardant Saint-Galmier, les voit ainsi :

*Première ligne, 25ème division : Ambulances, 7ème chasseurs à cheval, 16ème régiment d'artillerie, 92ème de ligne, 86ème de ligne, 38ème de ligne, 30ème bataillon de chasseurs à pied, état-major de la division.*

*Deuxième ligne, 26ème division : Ambulances, 19ème dragons, 36ème régiment d'artillerie, 139ème de ligne, 105ème de ligne, 121ème de ligne, 98ème de ligne, état-major de la division.*

*Troisième ligne : Train des équipages*<sup>105</sup>.

À neuf heures précises chaque unité est en place, hommes impeccablement alignés. Les spectateurs sont venus nombreux, la plupart débordant de patriotisme. Les services de police en comptent environ dix mille ; la presse en annonce le double, précisant que *les dames paraissent les plus nombreuses*<sup>106</sup>. Certains sont partis au petit matin par des trains spéciaux de Saint-Étienne et de Roanne pour débarquer en gare de Saint-Galmier-Veauche où, exceptionnellement, s'est aussi arrêté l'express venu de Paris, via Saint-Germain-des-Fossés et Roanne. Il est des boulangistes zélés qui ne répugnent point aux longs déplacements. Mais, le gros des assistants provient des villages proches. Ils sont de Chazelles, de Saint-Héand, d'Avezieux, de Saint-Galmier, de Saint-Bonnet-les-Oules, de la Fouillouse, de Bouthéon, d'Andrézieux et, évidemment, de Veauche. Certains arrivent de Sury-le-Comtal, de Montrond et, pour encourager "leurs p'tits gars du 16ème", de Montbrison. Les routes et les chemins sont

---

104 - *Loire républicaine*, n° 859, op. cit.

105 - Attelages chargés de conduire les approvisionnements (alimentation, munitions...). Le 13<sup>ème</sup> escadron du train des équipages militaires, stationné à Moulins (Allier), est commandé par le chef d'escadron Vaillandet.

106 - *Loire républicaine*, n° 859, op. cit.

encombrés de voitures de maître, de fiacres, de carrioles, de char-à-bancs, de fourgons. À grand renfort de sonnette, les vélocipédistes côtoient un long cortège de piétons souvent regroupés par familles entières, par quartier sinon par village. Les femmes portent au bras un panier d'osier empli de victuailles recouvertes d'un torchon. Rejetée dans le dos, la musette des hommes est réservée à la boisson. Un journaliste s'étonne : *À la descente de la Fouillouse*<sup>107</sup>, *on se croirait à un retour des courses de Saint-Galmier, on fait halte un instant, on mange un morceau à la hâte, on se rafraîchit et on repart*. La fermeture des barrières du passage à niveau contigu à la gare provoque un long embouteillage hétéroclite. Serrés les uns contre les autres, les chevaux sont attachés à des piquets hâtivement plantés dans un vaste pré jouxtant le café-restaurant Gauthier proche de la gare<sup>108</sup>.

Un brouhaha annonce l'arrivée du général de Gislain, droit sur son cheval à la robe noire, lustrée comme si elle était passée au cirage. Bicorne empanaché, gants blancs, le général a revêtu son uniforme de parade. Grand et maigre, le cheveu grisonnant, l'allure digne, lui font une silhouette aisément reconnue du public stéphanois. Estimé par cette population, il est très applaudi.

Pour accéder au terrain de la "revue", les invités et les spectateurs longent les récents bâtiments de la verrerie, la petite chapelle Saint-Laurent, en bois<sup>109</sup>, l'école congréganiste. Les dragons canalisent la foule, traquant les indociles. Sur présentation de leur laissez-passer, les journalistes accèdent à l'emplacement qui leur est réservé, au lieu-dit "les Favots", entre deux fermettes. Au même endroit, se retrouvent les invités de marque : sénateurs, députés, conseillers généraux parmi lesquels on reconnaît Émile Reymond, président du conseil général, les maires des grandes villes du département, Madignier à Saint-Étienne, Raffin à Roanne, Fraise à Montbrison, ceux des villes et villages alentours, Thiollière de l'Isle à Saint-Galmier, Jullien à Chambœuf, Dévant à Bouthéon, Villemagne à Veauche. Figurent aussi à ce parterre d'honneur certains châtelains, industriels, maîtres de forges, armuriers ou passementiers et quelques ecclésiastiques. Ce beau monde rivalisant d'élégance est dévisagé, de loin, par le public qui joue à les nommer. Les Veauchois se montrent Irénée Laurent, le dynamique directeur de la verrerie et son épouse chapeauté d'un bibi à plumes, Auguste et Jeanne Gerin, les hôtes du général en chef, plus sobrement vêtus. Certains spectateurs croiront discerner parmi les personnalités Paul Déroulède, le fougueux président-fondateur de la *Ligue des Patriotes* et son mot d'ordre : *Qui vive ? France !*<sup>110</sup> L'agence Havas et le journal parisien *le Temps* confirmeront d'abord la présence du leader nationaliste puis la démentiront, attribuant la fausse nouvelle aux *plaisanteries de confrères facétieux qui ne s'attendaient certes pas à un succès aussi complet*<sup>111</sup>.

---

107 - *Loire républicaine*, n° 859, op. cit.

108 - Cette maison devenue Hôtel de la Gare existe encore, évidemment modernisée.

109 - Elle a été consacrée le 20 mars 1887. L'église Saint-Laurent actuelle avec ses deux flèches élancées, construite en briques, date des années 1910.

110 - Paul Déroulède (1846-1914) est connu à la fois comme écrivain et comme homme politique nationaliste et revanchard. Il fut volontaire lors de la guerre de 1870. Après la défaite, il publie les *Chants du soldat* (de 1872 à 1875), drame en vers. Fondateur de la *Ligue des patriotes* (1882), élu député en 1889, démissionnaire en 1892, réélu en 1898.

111 - *Le petit Stéphanois*, n° 256, mardi 20 septembre 1887.



*Le site de la "revue" dans l'actuel paysage veauchois...*

Dans la cour d'une ferme voisine sont installées les cantines roulantes du 105<sup>ème</sup> de ligne. Couchés sur des charrettes, plusieurs tonneaux sont mis en perce. On s'y pressera plus tard pour faire honneur au vin servi par d'accortes cantinières.

Il très exactement neuf heures et dix minutes quand, venant de Veauche par l'étroit chemin des Granges, débouche sur l'immense prairie le général Boulanger. Montant *Tunis*, escorté de dragons, il précède les officiers de son commandement. On entend crier *Vive Boulanger ! vive l'armée ! vive la République !* Quelqu'un se distingue par un retentissant : *Vive mon Pays !* Certes, l'ambiance n'atteint pas, il s'en faut, celle qu'avait connu Longchamp l'année précédente. Le cadre forézien, en pleins champs, est nettement moins pompeux. Quand Boulanger parvient à la hauteur des états-majors des 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> divisions, leurs officiers généraux s'en détachent pour se ranger derrière lui. La revue peut commencer. Les clairons du 30<sup>ème</sup> chasseurs à pied sonnent *Aux champs !* Le silence s'établit et l'on entend, de proche en proche, claquer les ordres : *Garde-à-vous ! "Portez armes ! Présentez armes !* Devançant ses accompagnateurs, piquet d'uniformes chamarrés, rutilants, somptueusement galonnés d'or, de bicornes aux blancs panaches, aux poitrines bardées de décorations étincelantes et colorées, le général en chef s'élance au petit trot sur le front des troupes alignées. Les musiques de la "ligne" jouent *le Chant du départ, Sidi-Brahim et la Marseillaise. Le temps est splendide, le ciel d'une pureté éclatante*<sup>112</sup>.

Le bruit court qu'un incident, plutôt cocasse, s'est produit alors que s'installaient les officiels. Un maréchal des logis du 19<sup>ème</sup> dragons, préposé au service d'ordre, a prié un petit groupe de spectateurs de bien vouloir s'écarter pour ne pas gêner la mise en place du 16<sup>ème</sup> de ligne. Parmi les personnes interpellées par le factionnaire se trouvent messieurs Bargeton, préfet de la Loire et Hersent, son chef de cabinet. Tous obtempèrent. Seul le préfet, excipant de sa qualité, refuse tout net de se plier aux injonctions du sous-officier. Ce dernier, après avoir fait observer au contestataire *qu'il n'avait pas l'honneur de le connaître*, lui signifie posément que les consignes reçues s'appliquent à tous, sans exception aucune. Monsieur Bargeton ne veut rien entendre. Il s'obstine haut et fort dans son refus de céder la place. Se rengorgeant, il réplique sèchement au planton décontenancé : *qu'il croyait devoir rester où bon lui semblait ; qu'en sa qualité de premier magistrat du département, il avait le droit de circuler partout*<sup>113</sup>. Le gradé, décontenancé, s'éloigne en maugréant : *Si le préfet reste, alors tout le monde peut rester*. Interviennent alors un certain monsieur D. et deux de ses amis, tous riches propriétaires terriens locaux. Témoins de l'algarade, les trois compères se sont rapprochés du préfet à qui monsieur D. fait courtoisement observer : *qu'il donnait là un bien mauvais exemple en ne se soumettant pas de bonne grâce à l'autorité militaire*. Cette remarque a pour effet de piquer au vif le haut fonctionnaire qui redresse sa petite taille, bombe le torse tandis que son visage s'empourpre de colère. Bref, monsieur Bargeton ne se contient plus. Furieux, postillonnant, il taxe monsieur D. et ses amis de *vils réactionnaires... venus là uniquement pour faire une scène à un préfet républicain... qu'ils cherchaient depuis longtemps cette occasion...* Lançant des regards incendiaires à la cantonade, l'irascible dignitaire prend un inoffensif spectateur lyonnais pour ce

---

112 - *Loire républicaine*, op. cit., les paramètres météorologiques affichés sont : "températures maximales 20°C, minimale 17°C (nuit 11°C)".

113 - *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, n° 249, lundi 19 septembre 1887, "La revue de Saint-Galmier".

maire adjoint de Rive-de-Gier qu'il sait lui être hostile. Il le fixe un instant de ses gros yeux exorbités puis, rageur, donne l'ordre à un gendarme proche d'éloigner ses interpellateurs dont il dit *ne plus supporter la présence*. Monsieur D. proteste, exhibe son invitation officielle et le laissez-passer correspondant, barré de tricolore. Monsieur Bargeton n'en veut rien savoir qui, impératif, réitère son ordre au gendarme. Stoïques, D. et ses compagnons ne cèdent pas. Ils resteront. Les éclats de voix ont provoqué un attroupement. Plusieurs spectateurs se rangent résolument aux côtés de monsieur D. Un flot de murmures montre une large réprobation envers le représentant de l'État qui, se voyant submergé par ses opposants, juge à-propos de rompre la diatribe. En maugréant, il s'en va conter ses déboires aux officiers de l'état-major dont on imagine l'hilarité contenue. *Je suis heureux de vous voir Monsieur le Préfet !* lui glissera, malicieusement, Boulanger, informé de l'algarade. Monsieur D. sera qualifié de *vil réactionnaire* par le journaliste de la *Loire républicaine* qui, bizarrement, conclura ainsi son propos : *Les réactionnaires ont cru pouvoir profiter de l'occasion pour se venger de la laïcisation de l'école de Veauche*<sup>114</sup>.

Tandis que les régiments se mettent en place pour le défilé, tout au fond du terrain, au pied de Saint-Bonnet-les-Oules, Georges Boulanger réunit les généraux présents et leurs états-majors. Évoquant la *bataille* de la veille, le commandant du XIII<sup>e</sup> corps d'armée lit, sur des feuillets manuscrits, les propos suivants :

*Messieurs, je n'ai pas voulu ajouter hier à votre fatigue en faisant immédiatement la critique de la manœuvre à laquelle vous aviez pris part. Vous étiez d'ailleurs les uns et les autres sous l'impression bien naturelle de ce qui s'était passé sous vos yeux et sous votre direction sur tel ou tel point de la ligne de combat. Les appréciations d'ensemble gagnant en justesse lorsqu'elles attendent quelque temps pour se produire, je serai bref. D'ailleurs, et bien qu'il ne me convienne pas et qu'il ne soit pas dans mes habitudes de tout louer, je déclare que j'ai été absolument satisfait par la manière dont l'attaque a été conduite par la 26<sup>ème</sup> division.*

*Mon cher général (de Gislain), je vous adresse mes sincères compliments pour les déploiements réguliers, les préparations sérieuses et raisonnées, enfin pour la promptitude et l'énergie dans l'attaque ; tout cela a été parfaitement conduit. La défense a bien utilisé la position choisie ; les fautes commises l'ont été par excès d'entrain, d'où une fusillade à bout portant qui a terminé l'action, aucune des deux parties ne voulant céder.*

*Je ne veux, du reste, retenir de la manœuvre d'hier, qu'une seule chose, c'est la rigueur et la décision qui ont été montrées de part et d'autre. Au risque de passer à vos yeux pour me répéter bien souvent, je ne cesserai de le redire chaque fois que j'aurai l'honneur de parler devant des soldats français : attaquez toujours ; et c'est ce qu'a si bien compris le général commandant la 26<sup>ème</sup> division, en passant de la défensive à l'offensive par une vigoureuse contre-attaque ; c'est ce qu'a bien compris aussi l'artillerie, en se portant hardiment à bonne portée au plus fort de l'action, et la cavalerie en chargeant audacieusement et à l'improviste comme elle l'a fait sous mes yeux.*

---

114 - *Loire républicaine*, n° 859, op. cit. À noter que les soixante-dix garçons veauchois se retrouvent à l'école laïque dirigée par M. Ferrière, alors que les soixante filles vont à l'école congréganiste dont le directeur est M. Rolland.

*Aux cavaliers, d'ailleurs, je dirai : Soyez plus audacieux, soyez téméraires. Oui, messieurs, les succès sont là. Préparez avec soin l'attaque, tâtez l'ennemi, cherchez son côté faible, voici la part du coup d'œil et de l'intelligence. Mais, votre objectif choisi, fondez sur lui comme le sanglier ! Il n'y a pas de troupe qui tienne devant le Français emballé. Et croyez-moi, messieurs, cette manière de faire aura un autre résultat non moins appréciable, elle vous donnera à tous, dans le cercle où vous pouvez vous mouvoir, une qualité maîtresse à la guerre, la qualité maîtresse dont nos voisins ont fait la preuve en maintes circonstances et qui nous a manqué il y a seize ans, l'initiative, sœur de la décision.*

*Ah ! c'est que la guerre ne se fait pas seulement à coups de théories et de spéculations plus ou moins savantes ; l'imprévu y tient une grande part, et sans vouloir pour cela faire le procès des théoriciens, je dis qu'il faut, dans la guerre moderne, autre chose que les règles et les équations. Il faut tenir compte de ce que l'on a appelé le facteur humain. Ayez le plus puissant armement du monde, les méthodes réputées les meilleures, les plans les mieux étudiés, tout cela perdra une grande partie de sa valeur si vous ne savez pas tirer de l'homme, de ce modeste soldat qui tient un fusil ou un sabre, tout ce qu'il peut donner. Or, du sang français, vous pouvez tirer beaucoup.*

*C'est par le contact avec le soldat, c'est par la pratique du commandement, c'est par la confiance et le moral dont on donne soi-même l'exemple, bien plus que par les études spéculatives, que l'on acquiert les qualités de l'homme de guerre, nous en avons besoin aujourd'hui plus que jamais.*

*Non, l'heure du désarmement des peuples de la vieille Europe n'a pas sonné encore en cet instant ; c'est folie de le croire, c'est un crime de le dire, car c'est montrer la paix à tout prix comme le but auquel le pays aspire ; et nos ennemis, qui souvent nous apprécient mieux que nous-mêmes, savent bien que nous n'en sommes pas là. Plus que jamais, continuons donc à travailler : c'est pour la France !*

Le texte de son discours est communiqué à la presse<sup>115</sup>.

Un chroniqueur s'étonnera que le *brav' général* n'ait pas, une seule fois, prononcé le mot *république*. Tel autre constatera, plus banalement, combien est grande l'estime que porte Boulanger au général de Gislain. Auguste Thiollier, directeur et rédacteur en chef du journal *Le petit Stéphanois*, sous le titre *Vive le général Boulanger*<sup>116</sup>, retiendra de ce texte dans son éditorial intitulé *opposition républicaine* que *Le dernier paragraphe paraît être une riposte indirecte à un passage du Manifeste de M. le comte de Paris : Sous la protection du gouvernement monarchique, la France pourra recouvrer la paix et le travail sa prospérité ancienne grâce à la confiance inspirée par la solidité nécessaire pour traiter avec les puissances et poursuivre l'allègement simultané des charges militaires qui ruinent la vieille Europe au profit des autres parties du monde.* Thiollier applaudit aux objectifs bellicistes de Boulanger : *Pour conquérir la paix extérieure, armons-nous sans relâche et soyons unis pour désarmer à l'intérieur.*

---

115 - En particulier le *Journal de Montbrison et du département de la Loire*, 2ème série, n° 924, dimanche 25 septembre 1887 (ce journal ne paraît que le dimanche), "Chronique locale et départementale - manœuvres du 13ème corps d'armée - Discours du général Boulanger".

116 - *Le petit Stéphanois*, n° 256, mardi 20 septembre 1887, éditorial, p. 1, col. 1.

Commence le défilé des troupes. *Défilé en colonne de bataillon par compagnie en ligne* précise l'instruction. Les "officiels" sont regroupés entre des mâts amplement pavonisés de drapeaux et de feuillages, aux sommets desquels pendent de longs oriflammes tricolores échancrés. En face, sur plusieurs rangs, l'assistance déroule un long cordon continu, bariolé, remuant et bruyant, joyeux et enthousiaste. Des gendarmes, régulièrement espacés, maintiennent, tant bien que mal, l'engouement du public bon enfant qui ovationne généreusement les chasseurs à pied, surnommés "les vitriers", les fougueux escadrons de cavalerie, les lourdes batteries de l'artillerie, tirées au trot de leurs robustes percherons. Martiaux, au rythme du pas cadencé, précédés de leurs drapeaux frangés d'or, rutilants de noms de batailles, les régiments de fantassins se succèdent à bonne distance. En se haussant sur la pointe des pieds, des spectateurs pointent de l'index des silhouettes en marche. Ils les supposent être celles d'un fils, d'un parent ou d'un voisin. Certains, les mains en porte-voix, tentent vainement d'interpeller par son prénom familial un militaire indifférent, trop occupé à suivre la cadence. La 25ème division précède la 26ème division. Chacune des unités s'avance dans l'ordre où elle se trouvait installée pour la revue, en commençant par la droite, au plus près de Saint-Bonnet-les-Oules. Lancés au pas de charge, les somptueux cavaliers du 19ème dragons, sabre au clair, ferment le défilé. Le public gratifie ses chouchous d'un tonnerre d'applaudissements.

A onze heures, la parade est terminée. Dans l'instant, le général Boulanger, en termes posés, exprime sa vive satisfaction à l'ensemble des officiers généraux et des chefs d'unités faisant cercle autour de lui. Puis, les saluant militairement l'un après l'autre, il reçoit les félicitations de la file hiérarchisée des notables. L'organisation parfaite de ces journées de manœuvres, la haute tenue de cette revue, en particulier celle du défilé de clôture, témoignent, aux dires du général en chef, de la valeur de l'armée française. Le verbe est fier, le ton napoléonien. Ayant adressé quelques derniers saluts tous azimuts, le général, son état-major et son escorte reprennent, au petit trot, la direction de Veauce. À son passage, *le public crie peu mais applaudit beaucoup*. Le déjeuner terminé, servi dans la salle à manger du *Chalet*, Georges Boulanger consacre les instants précédant son départ à bavarder avec les invités et à remercier le couple Gerin pour l'excellence de son accueil. Comme à son habitude, le général est aimable, courtois, galant et même empressé. Soudain, le capitaine Driant, officier d'ordonnance, s'approche pour lui confier, en confidence, que Barthélémy Villemagne, maire de Veauce, sollicite un entretien. *Volontiers, répond Boulanger*. Le brave homme est donc introduit dans le salon, parmi l'assistance bourgeoise. Stupeur, il est *en bras de chemise*. S'engage alors, entre le maire campagnard et le distingué général en chef, le dialogue suivant, rapporté par le chroniqueur local du *Petit Mémorial*<sup>117</sup>. Il nous a suffi de traduire les mimiques des personnages à la manière d'une piécette de théâtre :

- Barthélémy Villemagne (*confus*) : *Monsieur le Général, il fait bien chaud aujourd'hui, c'est pour cela que je n'ai pas pris ma veste.*

---

117 - *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, n° 250, mardi 20 septembre 1887, "chronique locale".



- Le général Boulanger (*goguenard*) : *Vous avez eu certainement raison, Monsieur le Maire, de vous mettre à votre aise. Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir !*

- B.V. (*sérieusement*) : *Je suis venu vous remercier, mon Général, de ce que vous avez bien voulu venir à Veauche. Vos hommes se sont d'ailleurs admirablement conduits ; tout s'est bien passé et la population vous en exprime toute sa reconnaissance.*

- B. (*condescendant*) : *Les éloges que vous voulez bien m'adresser au nom de la population de Veauche me sont particulièrement précieux. Quant à moi, je ne saurai oublier et l'accueil qui a été fait à mes troupes et l'hospitalité que j'ai reçue chez Monsieur Gerin.*

- B.V. (*fronçant ses épais sourcils*) : *Je suis également venu, mon Général, pour déposer une plainte entre vos mains.*

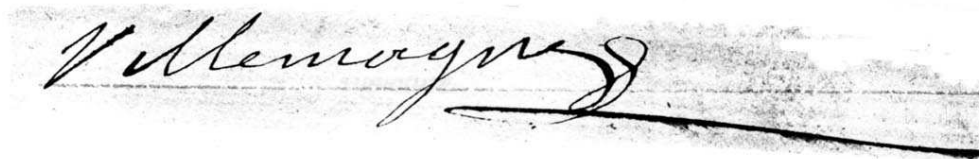
- B. (*étonné*) : *Exposez sans crainte vos griefs, Monsieur le Maire, je m'empresserai d'y faire droit si cela est possible.*

- B.V. (*hochant la tête*) : *Il y a un journal qui a dit que je ne savais pas écrire (Barthélémy Villemagne extrait de la poche de son pantalon de velours un exemplaire quelque peu froissé du "Petit Mémorial" et le tend au général). C'est une calomnie, mon Général ! Si vous le voulez bien je vais vous écrire tout de suite deux ou trois lignes pour vous prouver que je ne suis pas un ignorant.*

- B. (*pouffant de rire*) : *Vous avez bien tort, Monsieur le Maire, de vous laisser impressionner par des articles de journaux. En ce qui me concerne, je dois vous dire que j'en sais quelque chose !*

La scène, dans son décor précieux, est facile à imaginer, de même que les comportements des invités !

Il semble peu vraisemblable que Barthélémy Villemagne "ne sache pas écrire", quand bien même ce modeste cultivateur ne soit pas un "lettré". À l'époque, les analphabètes sont nombreux, surtout dans les campagnes, les jeunes devant très tôt quitter l'école pour aider aux travaux des champs. Les Veauchois, conscients de la représentativité de leur maire dans les couloirs de l'administration, n'auraient assurément pas élu un ignorant qui les eût, tout à la fois, ridiculisés et lésés. Au conseil municipal siègent des bourgeois instruits, tels Max de Saint-Genest et Louis Devrouleur. La signature de Barthélémy Villemagne, relevée dans le registre des délibérations municipales, nous paraît attester d'un certain maniement de plume !



Vers cinq heures et demie du soir, le général montant *Tunis*, suivi de son état-major, escorté par les dragons, quitte Veauche pour la petite gare d'Andrézieux. À six heures passées de cinq minutes, devant un parterre d'officiers saluant, au garde-à-vous, la locomotive du train régulier de Clermont-Ferrand, sur un coup de sifflet strident, entraîne vigoureusement son convoi de wagons en expulsant un panache de fumée et des jets de vapeur latéraux. Docilement,

*Tunis et Jupiter* ont pris place dans le fourgon de queue.

L'heure est maintenant au retour dans les casernes. Dès ce dimanche soir, le 19<sup>ème</sup> dragons réintègre son quartier "aux Champs" de Saint-Étienne<sup>118</sup>. Demain matin, lundi 19 septembre, se déroulera dans chaque division la dislocation des troupes. Mardi, les fantassins des 98<sup>ème</sup> et 121<sup>ème</sup> rallieront Sathonay, par Izeron et Lyon. Le même jour, les 105<sup>ème</sup> et 139<sup>ème</sup> de ligne gagneront Lyon, par Saint-Martin-en-Haut. Le troisième bataillon, détaché du 121<sup>ème</sup> de ligne, n'atteindra Montluçon que le 26 septembre après avoir successivement fait étape à Balbigny, Roanne, La Pacaudière, La Palisse et Saint-Pourçain-sur-Sioule. Le bataillon de fantassins, détaché du 105<sup>ème</sup>, rejoindra Riom, par Boën, Noirétable, Thiers et Pont-du-Château. Celui détaché du 139<sup>ème</sup> arrivera à Aurillac le 27 septembre, selon l'itinéraire : Saint-Bonnet-le-Château, Craponne, la Chaise-Dieu, Brioude, Massiac, Murat et Vic-le-Comte. Le 30<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs, les 16<sup>ème</sup> et 36<sup>ème</sup> régiments d'artillerie retourneront à Clermont-Ferrand le 23, par Montverdun, Sainte-Agathe, Saint-Julien-la-Vêtre, Thiers et Pont-du-Château. Le 7<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval, la 13<sup>ème</sup> escadre du train des équipages rejoindront Moulins avec des bivouacs à Roanne, La Pacaudière, La Palisse et Varenne-sur-Allier.

Par ordre du général Boulanger, les deux bataillons du 38<sup>ème</sup> R.I., en garnison à Saint-Étienne, resteront les 19 et 20 septembre dans leur cantonnement de Saint-Galmier où ils se sont installés le 18 au soir. Le 21 septembre au matin, ils réintégreront la caserne Rullière à Saint-Étienne. L'état-major de la 25<sup>ème</sup> division, celui de la 49<sup>ème</sup> brigade, les y auront précédés, *par les voies ordinaires*, le lundi 19 septembre. Les états-majors de la 26<sup>ème</sup> division, des 51<sup>ème</sup> et 52<sup>ème</sup> brigades prendront, en gare de Veauche, le train pour Lyon. C'est aussi par le chemin de fer, à partir d'Andrézieux, que l'état-major de la 50<sup>ème</sup> brigade ralliera Clermont-Ferrand. Moins favorisées, les montures de messieurs les officiers emboîteront le pas des régiments.

Ce lundi 19 septembre, sur le coup de dix heures et demie, le 86<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, arrive place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Étienne. Le colonel Gary le précède à cheval suivi du drapeau et de la fanfare. Les billets de logement sont distribués. Les fantassins partiront, tôt le lendemain matin, pour gagner Le Puy-en-Velay, par Yssingeaux et le col du Pertuis.

Le même jour, le 16<sup>ème</sup> de ligne, emmené par le colonel Metzinger, est de retour à Montbrison.

---

118 - Cette caserne prendra plus tard le nom du maréchal Grouchy, le maréchal de Napoléon venu mourir à Saint-Étienne, en 1847. Située dans le quartier de la Terrasse, à l'extrémité nord de la "Grande artère" stéphanoise, elle n'existe plus. A sa place s'élève une piscine portant ce nom et des immeubles modernes.

Georges Boulanger n'a pas sitôt réintégré sa résidence clermontoise que, depuis la capitale, lui parvient la fâcheuse nouvelle du "scandale des décorations". Transformant le palais de l'Élysée en une vulgaire boutique de fanfreluches, le général Caffarel, acoquiné à Wilson le gendre du président Grévy, monnayait la Légion d'honneur et autres distinctions officielles. En ce début du mois d'octobre, quand il reçoit du cabinet du ministre de la Guerre un vague courrier aux termes ambigus, Boulanger comprend qu'on veut sa perte en le mêlant à ce mercantilisme de salon. Furieux, il répond par un télégramme insolent qui lui vaut, en retour, trente jours d'arrêts de rigueur<sup>119</sup>. Georges, captif, ne peut plus rejoindre Marguerite. Alors, comme un quelconque tourlourou, le général "fera le mur". Sans doute, bénéficie-t-il de complaisances, sinon d'une complicité. Tous les soirs, à l'aide d'une échelle de corde, une ombre franchit la haute clôture du jardin de la résidence forcée puis, furtivement, se laisse glisser sur le trottoir de la ruelle du faubourg de la Poudrière. Un fiacre aux rideaux tirés l'attend. Dans la nuit, le cocher conduit l'amoureux transi jusqu'à Royat. Les tentures "en guipure crème doublée de satin" du lit à baldaquin se referment sur les amours romantiques d'un Roméo quinquagénaire et d'une Juliette désœuvrée, nonchalante, malade. À Paris, véhémentement accusé de concupiscion, le cabinet Rouvier est contraint à se saborder. L'orgueilleux Grévy s'accroche, vainement. Le 2 décembre 1887, il finit par donner sa démission. Dès le lendemain, dans l'habituelle confusion des Congrès de Versailles, le nom de son successeur sort de l'urne : Sadi Carnot<sup>120</sup>.

Depuis Clermont-Ferrand, le général commandant le XIII<sup>e</sup> corps d'armée envoie ses félicitations à l'ancien ministre des Travaux publics, son collègue dans le gouvernement de Freycinet. Sans réponse. Pour les républicains, Boulanger n'est qu'un apprenti-dictateur. Ferry prophétise : *Le danger vient surtout du besoin qu'éprouvent, à certaines heures de trouble, les imaginations populaires : incarner en un homme leurs passions, leurs chimères. C'est ainsi que dans le monde musulman surgit de temps en temps un messie, un mahdi.*

À Veauche, au *Chalet*, le journaliste-avocat Auguste Prénat, hôte de son ami Gerin, ironise la bouffonnerie parisienne en ces vers incertains, datés du 18 novembre 1887<sup>121</sup> :

...

*Des hommes plus savants que Taine  
Et plus malins que le castor,*

---

119 - A la date du 15 octobre 1887, le général de division Broye, commandant de la 25<sup>ème</sup> division d'infanterie, est nommé commandant par interim du 13<sup>ème</sup> corps d'armée.

120 - Marie-François, dit *Sadi*, Carnot, né en 1837, est le petit-fils de Lazare Carnot, général de la Révolution française et savant mathématicien surnommé "l'Organisateur de la victoire". Il sera assassiné à Lyon en 1894 par l'anarchiste italien Caserio. Il est inhumé au Panthéon.

121 - PRÉNAT A. : *Délassements poétiques*, Imprimerie Théollier, Saint-Étienne, 1944.

*Tous les jours plongent dans la Seine  
Pour n'avoir pas su gagner d'or.  
Ce Wilson que chacun méprise  
Crut la France de bonne prise.  
Mais le vent tourne... et nous verrons  
S'il sortira de cette crise  
Ministre ou marchand de marrons.*

...

L' "affaire des décorations" transforme le boulangisme informel, latent, en un mouvement politique officiel, moraliste et contestataire, que Boulanger, comme militaire en activité, ne peut diriger directement. Qu'importe, son entourage, mêlé et remuant, saura le faire pour lui. Boudé, sinon écarté, par ses amis de gauche, le général incline vers la droite sans même dédaigner l'extrême-droite antiparlementariste agissante, monarchistes et bonapartistes. Ces derniers voient sans doute en ce général ambitieux un "régent" susceptible de restaurer la royauté ou l'empire. Ne prête-t-on pas au comte de Paris cette boutade significative : *Qu'il compte sur moi comme je compte sur lui !* Sans ordre de mission, Boulanger quitte subrepticement Clermont pour rencontrer ses amis parisiens. Il s'est déguisé en commis voyageur, porte des lorgnons et feint de claudiquer pour ne pas être reconnu. C'est méconnaître le zèle des inspecteurs de police chargés de sa surveillance. Le gouvernement, aussitôt informé de sa fugue, est trop heureux de châtier l'apprenti-sorcier. À la date du 27 mars 1888, le général est mis d'office à la retraite pour manquement grave à la discipline.

Rendu à la vie civile, Georges Boulanger devient, ipso facto, éligible. Il n'a de cesse que d'organiser son mouvement en un "Parti républicain national" dirigé par Rochefort et Déroulède. S'y retrouvent, pêle-mêle, selon un programme protestataire savamment dosé, radicaux révisionnistes, royalistes et bonapartistes attentistes. Nombre d'ouvriers et de paysans lui sont acquis. Pour déconcerter le pouvoir, le "parti boulangiste", très actif, use d'une tactique consistant à poser la candidature de l'ex-général à chaque élection législative partielle, de sorte que Boulanger est à chaque fois, ou presque, très confortablement élu, sinon plébiscité. C'est le cas en Dordogne, dans le Nord, dans la Somme, la Charente-Maritime et, bien sûr, à Paris. Mais, notre "champion du scrutin", fine bouche, démissionne aussitôt qu'élus. L'an 1889 marque le centenaire de la Révolution dont les cérémonies commémoratives débiteront en mai. Le 31 mars sera inaugurée la "vertigineuse" Tour Eiffel, bientôt accessible à ses premiers visiteurs. Dès le 27 janvier, avec quatre-vingt mille voix d'avance sur ses poursuivants radicaux, Boulanger est élu député de la Seine<sup>122</sup>. Aux cris de *À l'Élysée ! À l'Élysée !*, les boulangistes, jeunes aristocrates, étudiants et ouvriers coude à coude, défilent en un frénétique cortège triomphal sur les Champs-Élysées. Et de s'égosiller :

*C'est Boulange, lange, lange  
C'est Boulanger qu'il nous faut !  
Oh ! Oh ! Oh !*

---

122 - Par 245 236 voix contre 162 875 à son concurrent.

À l'étage du restaurant Durand où, en attente du résultat, il s'est installé avec quelques fidèles, le général, "le regard voilé", discute, hésite, tergiverse, retarde, reporte, finalement renonce, accablé. Il ne "prendra" pas l'Élysée où, dit-on, le président Carnot "prépare ses valises". En vérité, Georges Boulanger n'a pas de véritable doctrine politique. Rêve-t-il vraiment d'être un nouvel empereur des Français ? S'il en a l'allure, en a-t-il l'envergure ? Peut-être son passé et sa culture militaire lui ont-ils fondamentalement inculqué le respect de la discipline et aussi un vague idéalisme républicain ? Plus simplement, il se peut que le général éprouve de l'aversion envers les dictatures ? Le courage lui manque qui n'est donné qu'aux passionnés !

Pour s'excuser de sa défaillance auprès de ses amis consternés, Boulanger murmure d'une voix sourde : *Pourquoi, voulez-vous que j'aie conquis illégalement le pouvoir quand je suis sûr d'y être porté dans six mois par l'unanimité de la France ?*

Las, Thiébaud, l'un des membres de l'équipe, tire ostensiblement sa montre de gousset et annonce gravement : *Minuit cinq, messieurs ! Depuis cinq minutes, le boulangisme est en baisse.*

À Veauche, dans les "châteaux" des bords de Loire, comme au café, on commente les journaux frénétiquement, dans le style bourgeois ou populaire, en patois. Pardi ! on le connaît le général !

La République serait-elle en danger au point de devoir censurer les libertés citoyennes ? Tel est bien l'avis du nouveau ministre de l'Intérieur, Constans<sup>123</sup>, qui, par un adroit subterfuge constitutionnel, frappe d'interdit tout rassemblement urbain. Autre décision préventive : à l'occasion d'élections législatives, on ne pourra plus être simultanément candidat dans plusieurs circonscriptions.

À la Chambre, le nouveau député Boulanger est la cible privilégiée de la "furia républicaine". Systématiquement conspué, la vindicte parlementaire le traite de fourbe dangereux, de despote en puissance. Plusieurs députés demandent qu'il soit promptement mis en état d'arrestation. Bizarrement, le fougueux "va-t'en guerre" prend peur. En vérité, l'étoile du général "don quichottiste" pâlit. Marguerite de Bonnemain est gravement malade, poitrinaire, victime de l'implacable tuberculose que l'on appelle alors phtisie. *Georges, je vous défends de penser à la politique, je ne veux pas que vous pensiez à autre chose qu'à notre amour* lui murmure-t-elle entre deux effroyables quintes de toux. Assurément, la jeune femme amaigrie, plus faible de jour en jour, ne supporterait pas d'être séparée de son amour. Lui, toujours follement épris, entend partager, instant après instant, les souffrances de sa *dame aux camélias*<sup>124</sup>.

Le 1er avril 1889, prudent, le couple choisit de s'exiler. Sage précaution, puisque le 14 août suivant Boulanger, accusé "de complot et attentat visant à renverser le gouvernement", est condamné par coutume à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée. Les "amants maudits" ont d'abord gagné Bruxelles avant de rejoindre Londres. Dans l'espoir que le climat de Jersey, l'île anglo-normande, serait plus favorable aux poumons malades de Marguerite, le

---

123 - Jean Constans (1833-1913) est alors ministre de l'Intérieur dans le cabinet Tirard (1892-1893).

124 - En référence au drame en cinq actes d'Alexandre Dumas fils (1852) où Marguerite Gautier, demi-mondaine, aime le jeune Armand Duval. Le père de ce dernier contrarie cet amour et Marguerite s'éteint de la tuberculose.

couple y séjourne deux mois, au début de 1891. En mai, le mal incurable, implacable, a empiré au point que le général préfère rentrer en Belgique, où sa vieille mère et sa sœur sont réfugiées. Les fugitifs se fixent dans un petit pavillon des faubourgs de Bruxelles<sup>125</sup>. C'est là que Marguerite de Bonnemain s'éteint au soir du 16 juillet, sa main diaphane crispée dans celle de Georges, son grand amour. Elle n'est âgée que de trente-quatre ans. *Elle n'est plus, cette créature adorable qui m'a donné les seules années de bonheur que j'ai connues dans ma vie... Elle est partie, me laissant seul, tout seul...* écrit-il, en septembre, à une vieille amie parisienne. Tous les après-midi, inmanquablement, Georges dirige ses pas vers le petit cimetière d'Ixelles pour *la voir et causer avec elle*. Lorsque est enfin terminé le monumental tombeau de pierre surmonté d'une colonne tronquée qu'il a scrupuleusement voulu, le général, veuf de son amie et de ses illusions, décide de mourir à son tour. Après avoir brûlé plusieurs valises de papiers, dont les précieuses lettres de Marguerite, il fixe la date de son suicide au 30 septembre. La veille, de son écriture appliquée, il a rédigé deux testaments. L'un est politique, l'autre intime. Le premier, ardente profession de foi patriotique, se termine par : *En quittant la vie, je n'ai qu'un regret, celui de ne pas mourir sur le champ de bataille, en soldat, pour mon pays ! Qu'il permette, du moins, à l'un de ses enfants, au moment de rentrer dans le néant, de proférer ce cri de ralliement de tous ceux qui aiment notre chère patrie : Vive la France !* Dans le second, il confesse : *Je me tuerai demain, ne pouvant plus supporter l'existence sans celle qui a été ma seule joie, le seul bonheur de toute ma vie...* Par ailleurs, il précise quelle doit être sa place dans le caveau, l'inscription à graver et même l'annonce laconique à adresser aux journaux : *Le Général vient de se tuer*<sup>126</sup>. À onze heures, en cette fin de matinée automnale, après avoir déposé une gerbe de roses rouges sur la dalle de pierre, Georges Boulanger empoigne résolument son revolver d'ordonnance et se tire une balle dans la tête. Il avait cinquante-quatre ans.

Quatre cent mille personnes suivront ses funérailles.

Dans le mois qui suit, les élections législatives marquent l'effondrement du parti boulangiste.

Quatre années, tout juste, se sont écoulées depuis le bref mais brillant séjour du général Boulanger à Veauche et en Forez.

---

125 - Un coquet pavillon de la rue Montoyet à Ixelles. Sa mère et sa sœur habitent tout près de là. Le 4 avril 1889, par 333 voix contre 199, la Chambre des députés autorise la justice à poursuivre Boulanger sous l'inculpation de complot visant à détruire ou à changer le gouvernement de la France. Le 12 avril, par 210 voix contre 55, le Sénat, convoqué en Haute Cour, ordonne, le 12 avril, que soit instruit le procès du "général félon". Aux élections législatives de septembre-octobre 1889, les boulangistes, alliés aux monarchistes, connaissent avec seulement 38 élus une cuisante défaite. Déjà, le boulangisme n'est plus.

126 - Clémenceau, quant à lui, se bornera à dire : "Boulanger mourut, comme il avait vécu, en sous-lieutenant". De nos jours, les gardiens du cimetière belge vous diront que des mains anonymes fleurissent encore la tombe des amants.

## ANNEXES

### A - Le cercle des officiers-généraux :

Le XIII<sup>e</sup> corps d'armée dont le quartier général siège à Clermont-Ferrand est constitué de deux divisions d'infanterie : 25<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup>. Chacune d'elles est scindée en deux brigades d'infanterie : 49<sup>ème</sup> et 50<sup>ème</sup> pour la 25<sup>ème</sup> division ; 51<sup>ème</sup> et 52<sup>ème</sup> pour la 26<sup>ème</sup> division. S'y ajoutent la 13<sup>ème</sup> brigade de cavalerie et la 13<sup>ème</sup> brigade d'artillerie. Au total, ce sont donc deux généraux de division (trois étoiles) et six généraux de brigade (deux étoiles) qui forment cercle autour du général de division Boulanger, commandant le corps d'armée. Il semble intéressant de connaître, très succinctement, ces huit généraux concernés par les "grandes manœuvres" forésiennes du mois de septembre 1887.

#### **25<sup>ème</sup> division :**

Général de division **Antoine-Marie-Louis BROYE**, né le 1er juillet 1823 à Salins (Jura), décédé dans cette même ville le 3 septembre 1905.

1842-44 : École militaire de Saint-Cyr (major)

1844 : Sous-lieutenant

1847 : Lieutenant

1850-55 : Capitaine au 70<sup>ème</sup> de ligne, officier d'état-major du général de division Canrobert en Crimée, il participe à la bataille de l'Alma (1854) et à l'assaut de Malakoff (1855) - Chevalier de la Légion d'honneur

1858 : État-major de la VIII<sup>e</sup> région militaire (Lyon)

1859 : État-major du maréchal Mac-Mahon, commandant le II<sup>e</sup> corps d'armée en Italie, il participe aux batailles de Turbigo, Magenta, Solferino - Officier de la Légion d'honneur

1861 : Aide de camp du maréchal Mac-Mahon, il participe aux cérémonies du couronnement du roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup> (18 octobre) - Chevalier de la Couronne royale de Prusse

1862 : Chef d'escadron (commandant), aide de camp du maréchal Mac-Mahon, commandant le II<sup>e</sup> corps d'armée à Lille

1866-67 : Aide de camp du maréchal Mac Mahon à Alger

1870 : Lieutenant-colonel, attaché au I<sup>er</sup> corps d'armée du Rhin (Mac-Mahon), il est fait prisonnier à Sedan (2 septembre)

1872-1873 : Aide de camp du maréchal Mac-Mahon, commandant l'armée de Versailles

1873-1879 : Aide de camp du maréchal Mac-Mahon, président de la République

1875 : Commandeur de la Légion d'honneur

1877 : Général de brigade

1884 : Général de division

1887 : Grand officier de la Légion d'honneur

1888 : Mise à la retraite

**49ème brigade :**

Général de brigade **Charles-Jules PARLIER**, né le 24 avril 1827 à Gué d'Ilossus (Ardennes), décédé le 17 septembre 1888.

1844-46 : École militaire de Saint-Cyr

1846 : Sous-lieutenant

1849 : Lieutenant

1854 : Capitaine

1854-55 : À l'armée d'Orient, en Crimée, avec le 42ème de ligne

1856 : Chevalier de la Légion d'honneur

1864 : Chef de bataillon (commandant)

1871 : Lieutenant-colonel du 23ème de ligne

1875-83 : Colonel du 105ème de ligne en garnison à Saint-Étienne

1879 : Officier de la Légion d'honneur

1883 : Général de brigade, mais disponible

1884 : Commandant la 58ème brigade d'infanterie (XVe corps d'armée - Aix)

1887-88 : Commandant la 49ème brigade d'infanterie (XIIIe corps d'armée - Saint-Étienne)

Le général Parlier décède subitement à son poste le 17 septembre 1888

**50 ème brigade :**

Général de brigade **Paul-Étienne LAMY**, né le 27 octobre 1828 à Ney (Jura), décédé à une date inconnue.

1847-1849 - École militaire de Saint-Cyr

1849 : Sous-lieutenant

1853 : Lieutenant (13ème bataillon de chasseurs à pied)

1857 : Capitaine (8ème bataillon de chasseurs à pied)

1859 : Chevalier de la Légion d'honneur

1867 : Chef de bataillon (commandant)

1870-71 : Prisonnier des Prussiens

1873 : Lieutenant-colonel au 2ème régiment de zouaves (Oran, Algérie)

1877-82 : Colonel au 32ème de ligne

1880 : Officier de la Légion d'honneur

1883-88 : Général de brigade, commandant la 50ème brigade d'infanterie (XIIIe corps d'armée, 25ème division)

1888 : Général de division, commandant la 21ème division d'infanterie (XIe corps d'armée)

1890 : Commandeur de la Légion d'honneur

1893 : Mise à la retraite

**26ème division :**

Général de division **Charles-Paul de GISLAIN**, né le 20 mai 1825 à Chablis (Yonne), décédé le 5 juin 1905 à Auxerre (Yonne)

1847-49 : École militaire de Saint-Cyr



1849 : Sous-lieutenant (46ème de ligne)  
1853 : Lieutenant (46ème de ligne)  
1854-55 : Armée d'Orient en Crimée, attaque de Sébastopol  
1855 : Capitaine (46ème de ligne)  
1857 : Chevalier de la Légion d'honneur  
1862 : Adjudant-major (commandant)  
1866 : Lieutenant-colonel  
1870-71 : Colonel, combats du Pont de Noyelles, bataille de Saint-Quentin  
1874 : Commandant le 121ème de ligne (Lyon, Saint-Etienne)  
1877 : Officier de la Légion d'honneur  
1880 : Général de brigade, commandant la subdivision de Constantine (Algérie), (Ile corps d'armée, 4ème division, 8ème brigade)  
1886 : Commandeur de la Légion d'honneur  
1887 : Général de division (XIIIe corps d'armée, 26ème division)  
1890 : Mise à la retraite

**51ème brigade :**

Général de brigade **Jean-Léon LABRUNE**, né le 7 mai 1831 à Meilhac (Haute-Vienne), décédé à une date ignorée (vivait encore en 1913 à Parnay, par Corbéron [Côte-d'Or])

1848 : Soldat, engagé volontaire  
1849 : Caporal  
1850 : Sergent  
1855 : Sous-lieutenant, 2ème Zouaves à Oran (Algérie)  
1856 : Lieutenant, 2ème Zouaves  
1862 : Capitaine  
1863 : Chevalier de la Légion d'honneur  
1866 : Adjudant-major (commandant), 19ème bataillon de chasseurs à pied (Lyon, Toulouse)  
1871-73 : Armée de Versailles  
1872 : Officier de la Légion d'honneur  
1876 : Lieutenant-colonel, 23ème de ligne (Bourg, Lyon)  
1880 : Colonel, 131ème de ligne (Orléans, Courbevoie)  
1886 : Général de brigade (XIIIe corps d'armée, 26ème division, 51ème brigade)  
1889 : Commandeur de la Légion d'honneur  
1890 : Mise à la retraite  
1902 : Grand officier de la Légion d'honneur

**52ème brigade :**

Général de brigade **Alfred DELAVAU**, né le 23 avril 1828 à Clamecy (Nièvre), décédé le 15 mars 1912 dans la même ville

1846-48 : École militaire de Saint-Cyr  
1848 : Sous-lieutenant, 19ème léger (Lyon, Paris), armée des Alpes  
1853 : Lieutenant, 19ème léger, 18ème bataillon de chasseurs à pied (Algérie)

- 1858 : Capitaine, instructeur de tir, 18ème bataillon de chasseurs à pied (Grenoble)
- 1859 : Armée d'Italie, bataille de Palestro
- 1860 : Armée d'occupation d'Italie, campagne du Mexique
- 1862-67 : Campagne du Mexique
- 1865 : Chevalier de la Légion d'honneur
- 1870-71 : Chef de bataillon (commandant), 51ème de ligne, armée de Versailles
- 1875-78 : Lieutenant-colonel, 80ème de ligne, XIIe corps d'armée, 23ème division, 46ème brigade (Paris, Tulle)
- 1879 : Colonel, 25ème de ligne, Xe corps d'armée, 20ème division, 39ème brigade (Cherbourg)
- 1880 : Officier de la Légion d'honneur
- 1886 : Général de brigade, XIIIe corps d'armée, 26ème division, 52ème brigade (Clermont-Ferrand)
- 1888 : Commandant de la 51ème brigade, XIIIe corps d'armée, 26ème division (Lyon)
- 1889 : Commandeur de la Légion d'honneur
- 1904 : Mise à la retraite

**13ème brigade de cavalerie :**

Général de brigade **Auguste BRAUN**, né le 10 avril 1831 à Dambach (Bas-Rhin), décédé à Lunéville le 28 juillet 1896

- 1849 : Engagé volontaire au 10ème dragons
- 1850-52 : École de cavalerie de Saumur
- 1851 : Caporal
- 1852 : Sergent
- 1855-58 : Sous-lieutenant, 2ème chasseurs d'Afrique, Oran (Algérie)
- 1855-56 : Armée d'Orient (Crimée)
- 1858 : Officier instructeur à l'école de cavalerie de Saumur
- 1861-62 : Lieutenant, 2ème chasseurs d'Afrique, Oran (Algérie)
- 1863-65 : Campagne du Mexique
- 1864 : Chevalier de la Légion d'honneur
- 1866-67 : 1er chasseurs d'Afrique, Mustapha (Algérie)
- 1867-70 : Capitaine, 1er chasseurs d'Afrique, Instructeur à Blida (Algérie)
- 1870 : Commandant à l'armée du Rhin avec les chasseurs d'Afrique, charge à Sedan
- 1870-74 : Retour à Blida (Algérie)
- 1875-76 : 4ème cuirassiers à l'armée de Versailles
- 1876-80 : Lieutenant-colonel, 1er cuirassiers, Maubeuge
- 1880-83 : Colonel, 2ème cuirassiers, Lunéville
- 1884 : Officier de la Légion d'honneur
- 1886 : Général de brigade, XIIIe corps d'armée, 13ème brigade de cavalerie, Moulins
- 1887 : Commandant la 1ère brigade de dragons
- 1889- 93 : Commandant la 6ème brigade de cuirassiers, Lunéville
- 1890 : Commandeur de la Légion d'honneur
- 1893 : Mise à la retraite

**13ème brigade d'artillerie :**

Général de brigade **Jean DEMAY**, né le 29 octobre 1828 à Aiguillon (Lot-et-Garonne), décédé à Meudon (Seine-et-Oise) le 15 janvier 1911

1848-49 : École polytechnique

1850 : Sous-lieutenant (École d'application de Metz, artillerie)

1852-53 : Lieutenant (3ème, 16ème régiments d'artillerie, Toulouse)

1854-56 : Armée d'Orient

1855 : Capitaine - Chevalier de la Légion d'honneur

1856-58 : Détaché aux Forges du Midi (Toulouse, Toulon), à la Poudrerie de Toulouse

1859 : Campagne d'Italie

1860 : Directeur de la Manufacture Nationale d'Armes de Tulle (Corrèze)

1861-62 : Aide de camp du général Lefrançois (IIe corps d'armée, 3ème division)

1868 : Commandant

1870-71 : Commandant l'artillerie de la 2ème division du XXVe corps d'armée - Commandant en second de l'école polytechnique - Combats dans Paris (Commune) du 15 au 28 mai 1871 - Officier de la Légion d'honneur

1875 : Lieutenant-colonel, directeur de l'Ecole d'artillerie du XVIIe corps d'armée (Toulouse)

1879 : Colonel, directeur de l'artillerie à Toul

1881-82 : Commandant du 36ème régiment (Clermont-Ferrand)

1885 : Général de brigade, commandant la 7ème brigade d'artillerie du VIIe corps d'armée (Besançon)

1887 : Commandant la 13ème brigade d'artillerie du XIIIe corps d'armée (Clermont-Ferrand)

1889 : Commandeur de la Légion d'honneur

1890 : Mise à la retraite

**B - Les différents régiments concernés :**

Au total, douze régiments participent aux "grandes manœuvres" foréziennes de 1887, huit régiments d'infanterie "de ligne", deux régiments de cavalerie et deux régiments d'artillerie, auxquels il faut ajouter le 30ème bataillon de chasseurs à pied, un escadron du train des équipages, une légion de gendarmerie et une section d'infirmiers militaires associée aux services de santé. L'ensemble représente un effectif d'environ dix mille officiers, sous-officiers et soldats compte tenu du rappel d'un millier de "territoriaux". Certains de ces régiments sont bien connus en Forez, soit qu'ils tiennent garnison à Saint-Etienne ou à Montbrison et sont présents dans bien des cérémonies locales, prise d'armes et défilés en ville, soit que bien des jeunes gens y soient incorporés lors de leur service militaire et font connaître leurs uniformes dans les moindres hameaux. Ces régiments, redéfinis à la Révolution, sont généralement, sous d'autres noms, plus anciens. Déjà à cette époque, ils ont, pour la plupart, un glorieux passé, notamment dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, mais aussi dans les campagnes d'Afrique du Nord et de Crimée. Plus tard, ils ajouteront à leur drapeau les noms des grandes batailles de ce siècle, lors des deux guerres mondiales. Il nous a paru intéressant de les présenter, succinctement.

## **25ème division d'infanterie**

### **49ème brigade d'infanterie**

**16ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1776 et sera appelé "Agenais" jusqu'à la Révolution. Successivement 16ème régiment d'infanterie, 16ème demi-brigade de bataille, 16ème demi-brigade de ligne, enfin, 16ème régiment d'infanterie de ligne, de 1791 à 1803, il prend le nom de légion du Gard pendant les Cent-Jours, en 1815. Redevenu, 16ème régiment d'infanterie de ligne en 1820, il est dissous en 1923. Reconstitué 16ème demi-brigade d'infanterie en 1939, il disparaît en 1940. Ce régiment a, jusqu'en 1923, stationné à la caserne de Vaux à Montbrison (Loire), laquelle est aujourd'hui démolie. En 1887, le drapeau du 16ème de ligne affiche les noms de Hohenlinden (1800), Wagram (1809), Sagonte (1811), Zaatcha (1849). Pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), le 16ème régiment d'infanterie ajoutera à son étendard les noms de Lorraine (1914), Verdun (1916-1917), Tardenois (1918), l'Aisne (1918). Parmi les nombreuses campagnes auxquelles a été associé ce régiment, citons la guerre d'Amérique (notamment la prise de York-Town, en 1781), les combats de la Révolution avec l'Armée du Nord, ceux de l'Empire avec l'Armée du Rhin, celle d'Allemagne, la Grande Armée. Le fait le plus surprenant est que ce régiment, intégré à l'escadre des Antilles, a participé à la bataille de Trafalgar en 1805. Le 16ème de ligne sera engagé en Algérie de 1845 à 1850. En 1887, il est commandé par le colonel Metzinger.

**38ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1629 et sera appelé "Dauphiné" jusqu'à la Révolution. La 38ème demi-brigade de 1794 est dissoute sous le premier Empire (1803). Reconstitué en 1820, le 38ème R.I. "de ligne" sera une nouvelle fois dissous entre 1940 et 1944. Le 38ème bataillon d'infanterie qui renaît en 1945 disparaît en 1949. Enfin, la 1ère compagnie du 38ème R.I., née en 1963, est effacée en 1966. Ce régiment a longtemps stationné à la caserne Rullière de Saint-Etienne (Loire) dans des locaux qui ont disparu à la fin des années soixante-dix pour céder la place à ceux de l'université Jean-Monnet. En 1887, le drapeau du 38ème de ligne affiche les noms de Jemmapes (1792), Saint-Gothard (1799), Moesskirch (1800), Zaatcha (1849). Le 38ème R.I. sera glorieusement engagé pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) et ajoutera à son étendard Lorraine (1914), Verdun (1916), l'Aisne (1918), le Chesne (1918). Parmi les nombreuses campagnes d'avant la Révolution auxquelles s'est associé ce régiment, citons les guerres de Trente Ans (1630-1648), d'Espagne (1653-1659), de Hollande (1672-1678), de Sept Ans (1756-1763). En 1887, il est commandé par le colonel Bérenger.

### **50ème brigade d'infanterie**

**86ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1690 et sera appelé "Courten" (Suisse) jusqu'à la Révolution. Devenu 11ème régiment d'infanterie légère ("11ème léger"), il participe aux guerres du Consulat et de l'Empire puis, comme 86ème de ligne, aux campagnes d'Afrique (Algérie) et d'Orient (Crimée). Jusqu'à sa dissolution, en 1966, le 86ème R.I. était stationné au Puy-en-Velay (Haute-Loire). En 1887, le drapeau du 86ème de ligne affiche les noms de Lodi (1796), Passage du Tyrol (1797), Dresde (1813), Sébastopol (1855). Lors de la Première Guerre mondiale seront ajoutés Lorraine (1914), la Somme (1916), l'Aisne (1918), Champagne (1918). Parmi les nombreuses campagnes d'avant la Révolution auxquelles s'est associé ce régiment, citons celles de

la Ligue d'Augsbourg (1690-1697), de la Succession d'Espagne (1701-1713), du Rhin (1733-1735), de la Succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763). En 1887, il est commandé par le colonel Cary.

**92ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1661 et appelé Walsh, Royal-Irlandais, Légion du Dauphiné jusqu'à la Révolution. Regroupant, en 1803, le 92ème régiment d'infanterie de ligne et le 17ème régiment d'infanterie Légère, il participe aux grandes batailles de l'Empire puis à la conquête de l'Algérie. Disloqué entre 1942 et 1945, dissous de 1956 à 1963, ce régiment tient garnison à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). En 1887, le drapeau du 92ème de ligne affiche les noms de Rivoli (1797), Austerlitz (1805), Iéna (1806), Constantine (1837). Lors de la Première Guerre mondiale seront ajoutés Ypres (1914), Verdun (1916-1917), La Somme (1916), l'Ourcq (1918) puis Résistance Auvergne (1944). Parmi les nombreuses campagnes d'avant la Révolution auxquelles s'est associé ce régiment, citons les guerres de Dévolution (1667-1668), de Hollande (1672-1678), de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), de la Succession d'Espagne (1701-1713), d'Espagne (1719), du Rhin (1733-1734), de la Succession d'Autriche (1740-1748), de Sept-Ans (1756-1763). En 1887, il est commandé par le colonel Paquette.

## **26ème division d'infanterie**

### **51ème brigade d'infanterie**

**98ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1757 sous le nom de "Bouillon". En 1803, il réunira la 98ème demi-brigade de bataille et le 23ème régiment d'infanterie légère et participera aux guerres de l'Empire puis, plus tard, aux campagnes de Crimée et d'Italie. Dissous en 1815, il renaît 23ème régiment d'infanterie légère en 1840 avant d'être 98ème régiment d'infanterie de ligne en 1855. Il disparaît en 1923, reparaît en 1939 avant d'être dissous en 1940. Ce régiment était caserné à Roanne (Loire). En 1887, le drapeau du 98ème de ligne affiche les noms de Wagram (1809), Lutzen (1813), Sébastopol (1854-1855), Montebello (1859). La Première Guerre mondiale ajoutera Lorraine (1914), Picardie (1914), Verdun (1917), Tardenois (1918). Parmi les nombreuses campagnes d'avant la Révolution auxquelles s'est associé ce régiment, citons les guerres de Sept Ans (1757-1763), de Minorque (1781-1782), Gibraltar (1782-1783). En 1887, il est commandé par le colonel de Pousargues.

**121ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1794 sous le nom de 121ème demi-brigade de bataille. Dissous en 1796, il renaît 121ème régiment d'infanterie de ligne en 1809, disparaît en 1814, réapparaît en 1870. Maintenu après la Deuxième Guerre mondiale, il est stationné à Montluçon (Allier). En 1887, le drapeau du 121ème de ligne affiche les noms de Mondovi (1796), Saragosse (1809), Tarragone (1811), Lutzen (1813). La Première Guerre mondiale ajoutera la Somme (1916), Verdun (1917), l'Aisne (1917-1918). En 1887, il est commandé par le colonel Boisgard.

### **52ème brigade d'infanterie**

**105ème de ligne** : Ce régiment est créé en 1575 par le duc de Guise et fut adopté par Louis XIV, d'où le nom de "Le Roi" qui lui est donné en 1663. Dénommé 105ème demi-brigade de bataille en 1795 et 105ème demi-brigade de ligne en 1796, avant d'être 105ème régiment

d'infanterie de ligne en 1803, il est présent dans les nombreuses batailles du premier Empire. Dissous en 1815, reconstitué en 1870, il disparaît en 1923, renaît en 1939 avant d'être dissous en 1940. Ce régiment stationnait à Riom (Puy-de-Dôme). En 1887, le drapeau du 105ème de ligne affiche les noms de Iéna (1806), Eylau (1807), Heilsberg (1807), Wagram (1809). S'y ajouteront lors de la Première Guerre mondiale la Somme (1916), Verdun (1917), Tardenois (1918), l'Aisne (1918). Parmi les nombreuses campagnes auxquelles cet ancien régiment, d'ailleurs parfois familièrement dénommé "le Vieux", a participé, avant la Révolution, citons les guerres de Dévolution (1667-1668), de Hollande (1672-1678), la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), de Succession d'Espagne (1701-1713), d'Italie (1733-1734), de Succession d'Autriche (1740-1748), de Sept Ans (1756-1763). En 1887, il est commandé par le colonel Mounier.

**139ème de ligne** : Ce régiment a été créé en 1794 sous le nom de 139ème demi-brigade de bataille. Dissous en 1797, il naît 139ème régiment d'infanterie de ligne en 1813 mais disparaît de 1814 à 1870. Après être réapparu une seule année, il revient de 1873 à 1920 puis seulement en 1939-1940. Ce régiment était caserné à Aurillac (Cantal). En 1887, le drapeau du 139ème de ligne affiche les noms de Mayence (1795), Lutzen (1813), Bautzen (1813). La Première Guerre mondiale ajoutera Lorraine (1914), Verdun (1916), la Somme (1916), l'Aisne (1918). En 1887, il est commandé par le colonel Côte.

**30ème bataillon de chasseurs à pied** : Ce régiment a été créé en 1871. Il devient 30ème régiment de chasseurs alpins en 1889 jusqu'à sa dislocation en 1942. En 1944 il réapparaît en 30ème bataillons de chasseurs portés puis est dissous en 1964. Depuis 1968, il est appelé 30ème groupe de chasseurs. De 1881 à 1883, il a participé à une expédition en Tunisie. En 1887, il est sous l'autorité du commandant de Pourquery de Péchalvès.

### **13ème brigade de cavalerie**

**19ème régiment de dragons** : Ce régiment a été créé en 1793 et s'illustre pendant les guerres napoléoniennes. Il devient 14ème régiment de dragons en 1814 mais reprend son nom dès 1815 pour être presque aussitôt dissous. Devenu 8ème régiment de lanciers en 1837 il reprend l'appellation 19ème dragons en 1871. Dissous en 1940, il réapparaît en 1944 mais disparaît en 1946. Ce régiment stationnait à la caserne Grouchy, quartier de la Terrasse, à Saint-Etienne (Loire). En 1887, le drapeau du 19ème dragons affiche les noms de Ulm (1805), Austerlitz (1805), Friedland (1807), Dresde (1813). Pendant la Première Guerre mondiale, s'ajouteront la Marne (1914), Noyon (1918). En 1887, il est commandé par le colonel Descharmes.

**7ème régiment de chasseurs** : Ce régiment a été créé en 1745 sous le nom de "Volontaires Royaux". Avant 1791, il sera, successivement, "Légion Royale", 1er régiment de chasseurs à cheval, "Chasseurs de Picardie". En 1814, le 7ème régiment de chasseurs à cheval qui s'est distingué durant les batailles du premier Empire devient "Chasseurs d'Orléans" mais est dissous en 1815. "Chasseurs de la Corrèze" en 1816 il reprend son nom en 1825 et le garde jusqu'en 1939 où il est dissous. Reformé de 1940 à 1942 puis de 1944 à 1945, il réapparaît de 1956 à 1959. Il est à nouveau en activité depuis 1964 sous le nom de 7ème régiment de chasseurs. Ce régiment est stationné à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). En 1887, le drapeau du 7ème régiment de chasseurs à cheval affiche les noms de Iéna (1806), Polotsk (1812), Magenta (1859), Solférino (1859). La guerre de 1914-1918 ajoutera la Marne (1914-1918), l'Yser (1914). Sous

l'Ancien Régime, ce régiment a participé aux guerres de Succession d'Autriche (1745-1748), de Sept-Ans (1756-1763), de Corse (1769). En 1887, il est commandé par le colonel du Hamel de Canchy.

### **13ème brigade d'artillerie**

**16ème régiment d'artillerie** : Ce régiment a été formé en 1854. Il devient le 20ème régiment d'artillerie à cheval (ou montée) en 1860 puis le 16ème régiment d'artillerie-pontonnières en 1867. 16ème régiment d'artillerie en 1872 puis 16ème régiment d'artillerie de campagne en 1883, il se transforme en 16ème régiment d'artillerie divisionnaire en 1924 puis 16ème régiment d'artillerie divisionnaire tractée en 1933. Détruit et capturé en 1940, il est reformé 16ème régiment d'artillerie en 1945. D'abord stationné à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ce régiment sera par la suite transféré à Trêves (Allemagne). En 1887, le drapeau du 16ème régiment d'artillerie de campagne affiche les noms de Inkermann (1854), Extrême-Orient (1884-1885). Par la suite, il portera aussi les noms de l'Aisne (1918), Saint-Mihiel (1918). En 1887, il est commandé par le colonel Le Bourg.

**36ème régiment d'artillerie** : Ce régiment a été formé en 1873 et installé d'abord à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) puis à Moulins (Allier). Régiment d'artillerie de campagne puis de marche puis de campagne, il devient divisionnaire en 1933 et installé à Issoire (Puy-de-Dôme). Capturé en 1940, il est reformé en 1945 avant d'être dissous en 1946. En 1887, le drapeau du 36ème régiment d'artillerie de campagne n'affiche encore aucune bataille glorieuse bien qu'il ait participé à une expédition en Tunisie et Algérie (1881-1882). La Première Guerre mondiale lui vaudra la Somme (1916), Verdun (1916-1917), Tardenois (1918). En 1887, il est commandé par le colonel Faivre.

## **Gratitude...**

**R**aconter ces grandes manœuvres foréziennes de 1887, évoquer leurs protagonistes de toutes conditions et de tous grades, répertorier les différents régiments impliqués, recenser les sites concernés et, plus généralement, retrouver l'atmosphère de ce passé relativement récent quoique suffisamment lointain pour interdire tout témoignage oral, direct, suppose, en préalable, la quête d'une somme d'informations, pour le moins suffisante et précise. Mes remerciements s'adressent à toutes ces "sources" auxquelles j'ai amplement puisé !

*Roger Briand*

*La Sapinière, 1999*



---

Ce cahier est un supplément de *Village de Forez* n° 71-72

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements) :

- Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : Philippe Pouzols, André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Pierre-Michel Therrat

Dépôt légal : troisième trimestre 1997.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.